

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Dimanche 7 Juin 2015 - 20 Chaâbane 1436 - N° 982 - 3^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

À L'INVITATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE M. ABDELAZIZ BOUTEFLIKA
Le président de Guinée équatoriale en visite d'Etat en Algérie



P.28

À L'INVITATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE M. ABDELAZIZ BOUTEFLIKA
Le président de l'Assemblée générale de l'ONU en visite en Algérie



P.28

LES ÉPREUVES DU BAC DÉBUTENT AUJOURD'HUI **853.780 candidats briguent une place à l'université**



853.780 candidats sont concernés par l'examen du baccalauréat (session juin 2015) dont les épreuves débuteront aujourd'hui à 8h00. A la veille de cet examen décisif auquel les parties concernées ont réuni toutes les

conditions matérielles et humaines, la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit a adressé un message aux candidats leur souhaitant la réussite à l'examen soulignant que "l'espoir de réussite existe".

p. 3

TRANSPORTS M. BOUDJEMA TALAI L'A ANNONCÉ
Des vols vers Laghouat à partir de la mi-juin

SÉTIF :
2 000 gendarmes prêtent serment

p. 4

HISTOIRE IL Y A 53 ANS, L'ATTENTAT CONTRE LA FACULTÉ D'ALGER
«Un acte abominable, barbare», souligne M. Tahar Hadjar le ministre de l'Enseignement supérieur

p. 11

SANTÉ
HYPERACTIVITÉ CHEZ L'ENFANT : LES PESTICIDES MIS EN CAUSE

Pages 14-15

CULTURE
8^e FIOFA : Projection du film *Dib*, une des œuvres qui reflètent une avancée notable du cinéma jordanien

p. 20

FOOTBALL
LIGUE 1 MOBILIS MC Alger : encore 4 joueurs pour clore le recrutement, affirme Raïssi

p. 26

MDN
LUTTE CONTRE LA CONTEBANDE 18 contrebandiers appréhendés et des munitions saisies dans le sud du pays

p. 4

Météo► **Régions Nord : 23° à Alger**

Brume et quelques nuages bas en début de matinée près des côtes puis temps ensoleillé en cours de journée avec formations de foyers orageux vers l'intérieur notamment vers les hautes plaines de l'Ouest. Les vents seront d'Est à Nord-Est 20/40 km/h près des côtes et variables modérés de l'intérieur vers les Aurès. Rafales de vents sous orages. La mer sera peu agitée à localement agitée.

► **Régions Sud : 34° à Tamanrasset**

Temps voilé avec formations de cellules orageuses isolées vers le Nord Sahara et les Oasis, et quelques formations nuageuses sur le Hoggar/Tassili en cours d'après-midi. Ailleurs temps ensoleillé. Les vents seront variables faibles à modérés avec soulèvements de sable locaux.

DEMAIN AU PALAIS DE LA CULTURE
Conférence au profit
des journalistes


Le ministre de la Communication, M. Hamid Grine, présidera demain lundi 8 juin 2015, au Palais de la Culture, Moufdi-Zakaria, une conférence-débat au profit des professionnels de la presse. La rencontre qui aura pour thème «Médias arabes, le journalisme et la crédibilité en question».

RÉSIDENCE DJENANE EL MITHAK
Journée parlementaire
demain sur «L'investissement
en Algérie»

Le vice-président de l'APN, chargé de l'administration, M. Chenni Abdelkrim, présidera demain lundi 8 juin à la Résidence Djenane El Mithak, les travaux d'une journée parlementaire sur «L'investissement en Algérie ; défis et perspectives».

MARDI AU TNA
Amel Brahim Djelloul
en concert


Sous le patronage du ministère de la Culture, l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC) et le Théâtre national algérien, Mahieddine-Bachtarzi, organisent mardi 9 juin à 19h au TNA, un concert animé par la grande artiste Amel Brahim Djelloul.


DEMAIN À 11H
Le président de l'Union
nationale des investisseurs
invité du Forum de Liberté


E DROIT DE SAVOIR, LE DEVOIR D'INFORMER

Le Forum du quotidien *Liberté* recevra demain lundi 8 juin 2015 à 11h au siège du journal sis à El Acharou, le président de l'Union nationale des investisseurs (UNI) et de la Coordination du patronat algérien (CPA), M. Abdelouahab Rahim, pour une conférence-débat qui portera sur les climat actuel des affaires.

CE MATIN À TRAVERS
39 ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES
2844 détenus scolarisés
passent leur BAC


L'établissement pénitentiaire d'El Harrach abritera ce matin à partir de 8h, les épreuves du baccalauréat au profit des détenus scolarisés. Le nombre de détenus qui participent aux épreuves du BAC cette année est de 2844 détenus répartis sur 39 établissements pénitentiaires sélectionnés en qualité de centres d'exams officiels agréés par le ministère de l'Education nationale. Il est à signaler que le nombre des détenus scolarisés a atteint cette année 39943 détenus.

DEMAIN À 10H30
AU FORUM DE DK NEWS
Conférence du
Pr Bradaï sur «La
dépanocytose»


Le forum de *DK News* reçoit demain lundi 8 juin 2015 à 10h30, le chef de service de pédiatrie au CHU de Blida, le Pr Mohamed Bradaï. L'invité du Forum parlera d'une maladie rare grave «La dépanocytose». La rencontre aura lieu au centre de presse de notre publication, 3, rue du Djurdjura, Ben Aknoun, Alger.

	Max	Min
Alger	23°	20°
Oran	22°	18°
Annaba	26°	17°
Béjaïa	25°	17°
Tamanrasset	34°	22°

Horaires des prières

Dimanche 20 Chaâbane 1436

Fajr	03:39
Dohr	12:47
Asr	16:39
Maghreb	20:08
Isha	21:49


CE MATIN À ADRAR
Coup d'envoi des
épreuves du BAC 2015

Le ministre de l'Education nationale, Mme Nouria Benghebrit, donnera ce matin le coup d'envoi des épreuves du BAC 2015 à partir de la wilaya de Adrar. La ministre se rendra au cours de l'après-midi dans la wilaya de Laghouat.


AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE,
TOURISME ET ARTISANAT
Ghoul à Tipasa


Le ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, le Dr Amar Ghoul, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection des projets relevant de son secteur dans la wilaya de Tipasa.

GALERIE AÏCHA HADDAD
Exposition
de l'artiste Reda
Djefel


L'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise jusqu'au 25 juin à la galerie Aicha Haddad (84, rue Didouche Mourad, Alger), une exposition de l'artiste peintre Reda Djefel.

AMBASSADE DU JAPON
Remise de la décoration
de l'Ordre du Soleil Levant
à M. Réda Hamiani


L'ambassade du Japon à Alger remettra la décoration de l'Ordre du Soleil Levant, Rayons d'Or en Sautoir à M. Réda Hamiani, ce soir à 18h30 à la résidence de l'ambassadeur du Japon siège à Ben Aknoun.

SDE DE BOUMERDÈS
Présentation du bilan
mardi

Le Directeur de la Société de distribution de l'électricité et du gaz de Boumerdès animera une conférence de presse mardi 9 juin à 10h consacrée à la présentation du bilan des activités et du plan de réalisation d'urgence.

APAB
AGO le 11 juin au Sheraton

L'Association des producteurs algériens de boissons (APAB), tiendra son Assemblée générale ordinaire (AGO), jeudi 11 juin 2015 au niveau de l'hôtel Sheraton.

LES ÉPREUVES DU BAC DÉBUTENT AUJOURD'HUI

853.780 candidats briguent une place à l'université

Quelque 853.780 candidats sont concernés par l'examen du baccalauréat (session juin 2015) dont les épreuves débuteront aujourd'hui à 8h00.



À la veille de cet examen décisif auquel les parties concernées lui ont réuni toutes les conditions matérielles et humaines, la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit a adressé un message aux candidats leur souhaitant la réussite à l'examen soulignant que "l'espoir de réussite existe".

"Les choses n'ont pas été toujours faciles mais il faut croire au succès pour réaliser votre rêve qui est aussi celui de vos parents" appelant les candidats à "garder espoir et confiance en eux jusqu'à la fin des épreuves". S'adressant aux candidats, Mme Benghebrit a dit : "vous avez les capacités pour réussir. Je vous souhaite plein succès dès de cette phase cruciale de votre cursus scolaire".

La ministre de l'Education donnera le coup d'envoi de l'examen à partir d'Adrar avant de se rendre à Laghouat où elle devra s'enquérir du déroulement des épreuves. Le nom-

bre global des candidats au Baccalauréat dont les épreuves dureront jusqu'au 11 juin, a augmenté cette année, soit une hausse de 23% (196.754 candidats) par rapport à l'année précédente (657.026 candidats).

Ce nombre est réparti sur les élèves scolarisés estimé à 629.893 candidats et les candidats libres dont le nombre s'élève à 223.887. Le nombre de filles dépasse celui des garçons avec 499.325 candidats dont 104.678 candidats libres contre 354.455 garçons dont quelque 120.000 candidats libres.

Parmi le nombre global des candidats, 3.718 sont issus des écoles privées, 374 candidats aux besoins spécifiques, 1096 candidats étrangers et 2593 candidats issus des centres de rééducation passeront les épreuves du Baccalauréat, selon l'Office national des Examens et des Concours (ONEC). Le Baccalauréat 2015 concerne également 57.464 candidats de

l'Office national de l'Enseignement et de la Formation à distance (ONEFD), 24 candidats du Lycée international, 248 candidats des Ecoles des cadets de la Nation oultre 18.339 candidats qui concourront en langue amazighe. Par filière (11 au total), 339.022 candidats examineront en sciences expérimentales, suivie de 267.304 candidats en philosophie et lettres, 95.868 candidats en gestion et économie et 69.177 en langues étrangères.

Les épreuves du Baccalauréat se déroulent cette année au niveau de 2.550 centres encadrés par 163.000 enseignants sachant que 16 centres d'accueil et de codage de copies en anonymat et 71 autres centres de correction des copies d'examen pris en charge par 55.000 enseignants.

Les résultats des épreuves du Baccalauréat 2015 seront annoncés le 10 juillet. Il est à rappeler que le taux de réussite à l'examen du Baccalauréat, session juin 2014, a été de 45,01%.

Toutes les conditions réunies

O. Larbi

Plus de 650 000 lycéens se lancent dans l'évaluation de leurs connaissances acquises tout au long d'un enseignement de 14 ans et plus.

Ces jeunes, à peine sortis de l'adolescence sont soumis à des épreuves qui marqueront leur existence.

Il y aura ceux qui diront dans un mois : » J'ai eu mon bac ! », et devant qui s'ouvriront les portes des universités et ceux qui n'ont pas obtenu les notes requises pour faire partie des méritants.

Il n'est pas nécessaire de revenir sur les conditions qui ont prévalu pour que les lycéens reçoivent les enseignements programmés.

Il suffit de constater que le vent de réforme qui

commençait à souffler sur les structures et les contenus des savoirs à transmettre, sur les méthodes et les exigences des postes d'enseignants a rencontré une résistance inattendue de la part des pédagogues.

L'échec des lycéens est-il inéluctable ? Certains le voudraient ; il vaut mieux se projeter dans l'avenir.

Si les lauréats auront franchi une étape ou une barrière dans l'accumulation des connaissances, tous auront grandi psychologiquement : ils sont les uns confrontés au choix de leurs études universitaires, et les autres sont face leur responsabilité : reprendre le chemin du lycée ou choisir un enseignement professionnel en rapport avec leur niveau de 3e AS.

Il existe des formations courtes qui valent bien un

cursus universitaire qui permet d'entrer dans la vie active avec des connaissances et des savoir-faire, la maîtrise de techniques ou de technologies qui font cruellement défaut au sein des entreprises qui ont besoin d'une main-d'œuvre jeune et bien formée.

Cette jeunesse transformera l'acte de produire apportant sa créativité et son dynamisme, sa confiance en soi, sera d'un précieux soutien aux innovateurs déjà présents dans l'entreprise et au progrès.

Les jeunes et leurs parents, les services d'orientation de l'éducation nationale, ceux de l'enseignement et de la formation professionnels trouveront le moyen de démontrer le lien vivant entre toutes les institutions de formation et la jeunesse, la

société réelle. Au-delà des traditionnelles voies de l'instruction, il existe dans notre pays bien des institutions, des entreprises qui recherchent des éléments jeunes, encore animés du désir d'apprendre : des milliers de jeunes du niveau de 3e AS ont pu s'y intégrer et rebondir pour contribuer au développement et au progrès.

Dans tous les cas, il est temps de faire de l'enseignement et de la formation, un chantier national, un vecteur du savoir, un atout dans l'économie de la connaissance, un outil de l'indépendance technologique et du progrès social qui en dépend pour former un Algérien sûr de lui, fier de son peuple et de son histoire, bien dans sa tête et maître de son avenir.

Sétif vise un tableau d'honneur

Azzedine Tlouri

Après toute une année de labeur, l'heure de vérité est arrivée pour les candidats aux épreuves du baccalauréat. C'est ainsi qu'aujourd'hui 32 473 candidats, dont 7 694 libres, seront face à leur copie pour cette première journée des épreuves afin de décrocher le sésame leur permettant d'ouvrir les portes de l'enseignement supérieur.

Ils seront aussi 45 de l'école spécialisée, 6 handicapés et 58 de l'établissement de rééducation de Sétif. Par rapport à l'année dernière, il a été enregistrée une augmentation de 6 612 candidats, car ils étaient 25 861 à passer le bac, dont 6 643 libres.

Tous ces candidats composeront dans toutes les séries confondues dans les 100 centres prévus à cet effet, dont 22 réservés pour les libres, répartis à travers l'ensemble des localités de la wilaya de Sétif. Un centre sera réservé uniquement pour les candidats de la maison de rééducation.

L'ensemble sera encadré par 7 520 surveillants, 673 encadreurs au niveau du secrétariat et 100 psychologues, un pour chaque centre. Il est prévu aussi la présence de 201 observateurs pour l'ensemble des centres d'examen, à savoir deux pour chacun d'eux. Trois surveillants seront désignés dans chaque salle d'examen et quatre pour les candidats libres et le centre de rééducation.

Une fois les épreuves achevées, ils seront regroupés au lycée d'El Bezz de Sétif avant la correction qui se fera dans les deux lycées d'Ibn Rachik et Malika Gaid de Sétif.

2844 détenus candidats aux épreuves



Le ministère de la Justice a annoncé que 2.844 détenus se présenteront à partir de dimanche, aux épreuves du baccalauréat session juin 2015 au niveau de 39 établissements pénitentiaires agréés par le ministère de l'Education nationale.

Les épreuves se dérouleront sous la supervision de l'Office national des examens et concours (ONEC) et seront encadrées par des fonctionnaires du secteur de l'Education nationale conformément aux dispositions de la convention conclue avec le ministère de la Justice, a indiqué samedi un communiqué du ministère de l'Education nationale.

Des cours de soutien assurés par plus de 700 enseignants dans différentes filières ont été dispensés aux détenus pour les préparer à l'examen, précise la même source.

39 943 détenus ont été inscrits pour l'année scolaire 2014-2015 dans différents cycles répartis comme suit: enseignement à distance: 32 045, enseignement supérieur: 949 et classes d'alphabétisation: 6 949.

Par ailleurs, 39 758 détenus ont été inscrits pour suivre une formation professionnelle dans 80 spécialités. 1481 ont suivi une formation artisanale dans 23 spécialités et 2970 détenus ont été reçus aux tests de qualification aux métiers d'artisanat.

Cette démarche traduit «l'efficacité» du plan de réforme pénitentiaire initié par le secteur et visant à asseoir un mode de prévention de la récidive», précise le communiqué.

APS

FNA : Moussa Touati appelle à la fidélité aux valeurs de Novembre 1954



Le président du Front national algérien (FNA), Moussa Touati, a appelé vendredi à Ain Beïda (Oum El Bouaghi) les Algériens à rester fidèles aux valeurs de Novembre.

Intervenant lors d'une rencontre qui a regroupé au centre culturel Emir-Khaled

les militants et sympathisants de son parti, réunis dans le cadre du renouvellement des structures de base du FNA, M. Touati a estimé les «contradictions» qui vit le peuple sont «la conséquence de la renonciation aux principes de la Révolution».

Abordant l'actualité politique dans le pays, le président du FNA, critiquant «une énième révision de la Constitution», a indiqué que chez les grandes nations, une révision du texte fondamental n'intervient qu'après «des siècles comme aux Etats-Unis d'Amérique, en France ou en Grande Bretagne». M. Touati a par ailleurs estimé que l'opposition est «occupée par ses dissensions et des intérêts qui l'éloignent de son rôle d'œuvrer à assurer l'alternance politique et celui de mettre en place un contre-pouvoir qui prémunir contre toute déviation».

LE PLJ SUGGÈRE : Une conférence nationale pour réfléchir sur l'après-pétrole



Le président du Parti de la liberté et de justice (PLJ), Mohamed Said a préconisé, samedi à Beni Saf (25 km d'Aïn Temouchent), la tenue d'une conférence nationale pour réfléchir sur l'après-pétrole.

Animant à la maison des jeunes "1er novembre" une rencontre avec ses militants et sympathisants, M. Mohamed Said est revenu sur sa proposition présentée au gouvernement, selon ses propos, portant sur une conférence pour réunir toutes les parties concernées par l'avenir de l'Algérie, dont les partis, le patronat et les syndicats. «Cette conférence nationale devra sortir avec un plan d'action susceptible d'édifier une économie basée sur l'après-pétrole», a-t-il souligné ajoutant que parallèlement des actions de sensibilisation seront menées pour assurer une large participation à ces efforts.

Pour Mohamed Said, le développement et l'investissement de l'agriculture au grand Sud, la recherche scientifique, le tourisme et les services doivent constituer les éléments clefs de cette nouvelle économie "productrice de richesses".

Après avoir mis l'accent sur l'urgence et la nécessité de lutter sans merci et avec rigueur contre les barons de la drogue et de la corruption, le président du PLJ a indiqué que la solution du gaz de schiste préconisée constitue "une solution provisoire".

Précisant au début de son intervention que cette rencontre se tient dans le cadre de ses tournées à travers les wilayas, il a signalé que "la crise multidimensionnelle vécue par le pays résulte de pratiques révolues nécessitant un changement consensuel et pacifique".

«Ce changement s'effectuera par un dialogue franc et sincère entre le pouvoir et les forces politiques», a-t-il souligné.

«Cette solution mettra fin à la crise de confiance entre les citoyens, d'une part, et les responsables et les institutions, l'autre part», a affirmé M. Mohamed Said.

NOURI À TIPASA

La problématique de l'environnement en Algérie, une préoccupation «majeure» pour les autorités publiques

La problématique de l'environnement en Algérie constitue une préoccupation «majeure» pour les autorités publiques, a déclaré vendredi à Tipasa le ministre des Ressources en eau et de l'environnement, Abdelouahab Nouri.

«Les autorités publiques accordent un intérêt à la préservation de l'environnement qui est étroitement lié à la santé publique», a indiqué le ministre dans une brève allocution à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de l'environnement.

La problématique de l'environnement «nous préoccupe», a indiqué M. Nouri, précisant que l'élément humain demeurait à l'origine des dysfonctionnements environnementaux enregistrés dans tous les pays à travers le monde, y compris l'Algérie.



M. Nouri a, dans ce cadre, insisté sur le rôle efficient de la société civile et du mouvement associatif, en adoptant une stratégie de communication visant à ancrer la culture environnementale. Le ministre a, à cette occa-

sion, rappelé qu'une conférence mondiale était prévue en décembre à Paris (France) où des décisions seraient prises pour limiter la pollution.

Pour préserver l'environnement, les autorités publiques ont créé 48 directions de wilaya chargées de l'environnement et 26 maisons de l'environnement ainsi que des clubs verts, a fait savoir le ministre.

166 stations de traitement des eaux usées ont été créées ces dernières années, a-t-il rappelé, précisant que ces stations assuraient un milliard de mètres cubes par an d'eau destiné à l'irrigation des terres agricoles.

A cette occasion, le ministre a visité une exposition organisée à la maison de l'environnement et inauguré le jardin écologique.

Il a également donné le coup d'envoi de la Bourse des déchets recyclables et remis des distinctions aux lauréats du concours de la meilleure photo sur l'environnement.

M. BOUDJEMA TALAI L'A ANNONCÉ Des vols vers Laghouat à partir de la mi-juin

Des dessertes aériennes seront programmées à partir de la mi-juin en cours à destination de l'aéroport Moulay Ahmed Medeghri de Laghouat, a annoncé samedi à Laghouat le ministre des Transports, Boudjema Talai, en visite de travail dans la wilaya.

M. Talai a affirmé, en marge d'un vol d'essai effectué à l'aéroport de Laghouat, qu'«un premier vol entre Alger et Laghouat sera lancé la mi-juin en cours, avant d'être suivi progressivement d'autres dessertes vers les aéroports de Constantine (dans l'Est du pays) et d'Oran (dans l'Ouest algérien).

Le ministre a indiqué que la structure aéroportuaire de Laghouat devra assurer deux dessertes par semaine (le samedi et le mardi) avec les mêmes tarifs que ceux appliqués aux dessertes à destination des régions du Sud du pays.

S'agissant de la prise en charge des doléances de la population locale afférentes notamment au transport des



hadjis au Lieux saints de l'Islam, M. Talai a rassuré que «des vols transportant les futurs hadjis seront organisés à partir de l'aéroport de Laghouat via l'aéroport Houari Boumediene d'Alger à destination des Lieux saints de l'Islam.» Par ailleurs et en réponse à une question soulevée par un des représentants de la société civile liée à la réalisation éventuelle du tramway de Laghouat, le ministre a précisé que «la faisabilité des études en décidera», avant de souligner qu'une rencontre sera tenue «prochainement» avec les syndicats et partenaires sociaux pour traiter tous les points en suspens et expliquer la stratégie du ministère quant aux différents domaines y afférents.

Occupant une surface de 15 hectares près de la base aérienne, l'aéroport Moulay Ahmed Medeghri de Laghouat, inauguré en 2003 et ayant fait peau neuve dernièrement pour un montant d'investissement de 230 millions DA, ouvre de larges espoirs dans la relance de la navigation aérienne et du tourisme, notamment religieux, dans la région, a-t-on expliqué.

TRANSPORT AÉRIEN La tarification Sud sera appliquée aux passagers de Laghouat

Boudjema Talai, a affirmé, par ailleurs samedi à Laghouat, que les tarifs du transport aérien réservés aux régions du Sud du pays seront appliqués aux passagers de l'aéroport Moulay Ahmed Medeghri de la wilaya de Laghouat.

«Toutes les mesures seront prises pour appliquer la tarification aux mêmes prix des billets de voyage vers les régions du Sud au profit des utilisateurs de l'aéroport de Laghouat», a assuré M. Talai, en marge d'un vol d'essai au niveau de cette infrastructure.

Cette mesure vise à «garantir les droits des citoyens de la région en matière de transport aérien, à l'instar des ceux octroyés aux populations des wilayas du Sud du pays», a-t-il précisé.

Le ministre avait annoncé que des dessertes aériennes seront programmées à partir

de la mi-juin en cours à destination de l'aéroport Moulay Ahmed Medeghri de Laghouat, dont le premier vol devra relier Alger, avant d'être suivi graduellement d'autres dessertes à destination des aéroports de Constantine (Est du pays) et Oran (Ouest).

Le wali de Laghouat, Youcef Chorfa, a indiqué, pour sa part, que l'extension des activités de l'aéroport Moulay Ahmed Medeghri demeure toutefois tributaire des prestations proposées, qui feront object "prochainement" d'une compagnie de promotion.

S'étendant sur une surface de 15 hectares, l'aéroport Moulay Ahmed Medeghri de Laghouat, inauguré en 2003, a fait peau neuve dernièrement, à la faveur d'une opération d'aménagement pour un investissement de 230 millions DA.

LUTTE CONTRE LA CONTEBANDE 18 contrebandiers appréhendés et des munitions saisies dans le sud du pays (MDN)

Dix-huit (18) contrebandiers de différentes nationalités africaines ont été appréhendés et des munitions et une arme ont été saisies vendredi par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), relevant du secteur opérationnel d'In Guezam et Bordj Badji Mokhtar, (6ème région militaire), indique samedi un communiqué du Ministère de la défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la sécurisation des frontières et la lutte contre la contrebande et le crime organisé, des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), relevant du secteur opérationnel d'In Guezam et Bordj Badji Mokhtar (6ème région militaire) ont appréhendé vendredi, dans des opérations distinctes, 18 contrebandiers de différentes nationalités africaines», précise la même source.

«Un pistolet mitrailleur de type kalachnikov, une quantité de munitions, 20 détecteurs de métal, 4 groupes électrogènes, 11 marteaux piqueurs, 5 motocyclettes et 3 téléphones portables, ont également été saisies», ajoute la même source.

APS

FINANCES - BLANCHIMENT D'ARGENT 82 dossiers transmis à la justice par la Cellule du renseignement financier

La Cellule de traitement du renseignement financier (Ctfr) a transmis à la justice 82 affaires de blanchiment d'argent depuis son entrée en activité en 2005 jusqu'à ce jour, a indiqué à l'APS le président de cet organisme spécialisé, M. Abdenour Hibouche.

Par Hana SBAGHDI

La grande majorité de ces dossiers proviennent des déclarations de soupçons adressées par les banques à la Ctfr, tandis que le reste (près de 10%) émane des Douanes et de la Banque d'Algérie sachant que cette cellule, placée auprès du ministère des Finances, n'est pas habilitée à procéder par auto-saisine. Jusqu'à 2011, seulement trois (3) affaires de blanchiment ont été transmises à la justice par la Ctfr même si le nombre des déclarations de soupçons envoyées à cet organisme avait atteint 3.488 entre 2007 et 2011 avec un "pic" enregistré en 2010 lorsque la Banque d'Algérie a entamé une large opération de contrôle au niveau des banques et établissements financiers.

Sur l'année 2014, la Ctfr avait reçu 661 déclarations de soupçon émanant de banques (contre 582 en 2013) ainsi que 1.698 déclarations de soupçon adressées par des établissements financiers non bancaires (contre 1.828 en 2013). A noter que les rapports envoyés par les banques et établissements financiers à la Ctfr sont appelés "déclarations de soupçon" alors que ceux de la Banque d'Algérie, des douanes et de la Direction générale des impôts (DGI) sont intitulés "rapports confidentiels".

Mais selon M. Hibouche, contrairement aux banques, les rapports envoyés par les établissements financiers ne sont, malheureusement pas conformes au modèle de déclaration exigé par la loi (décret de janvier 2006), empêchant leur exploitation par la Ctfr qui tente de remédier à cette situation en sensibilisant ces établissements sur le respect des normes obligatoires précisées par la législation.

Par ailleurs, le même responsable constate une baisse, depuis 2012, du nombre de déclarations de soupçons du fait, selon ses explications, des mesures de vigilance et des procédures de contrôle édictées par la Banque d'Algérie ainsi que de la sensibilisation des banques pour une transmission selective des déclarations à soumettre à la cellule excluant, de ce fait, toutes les opérations sans lien avec le blanchiment. Mais si les établissements financiers non bancaires ne respectent pas les normes exigées dans l'éla-



boration de leurs rapports, les banques, par contre, font preuve davantage d'efforts suite aux mesures de vigilance édictées par la Banque centrale à travers la nouvelle approche basée sur le risque, l'acquisition d'outils spécifiques de détection des infractions et les actions de formation de leur personnel, souligne le même responsable.

Ces affaires prises en charge par les banques sont, parfois, étayées par d'autres renseignements et indices émanant principalement des Douanes et de la Banque d'Algérie. De surcroit, l'ordonnance de février 2012, modifiant et complétant la loi de 2005 relative à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, a conforté l'autonomie de la Ctfr en l'érigeant en une autorité administrative indépendante, placée auprès du ministère des Finances.

Cette autonomie lui a permis "d'améliorer ses performances, de lui conférer des prérogatives plus étendues vis-à-vis de ses partenaires nationaux et étrangers et de la doter d'un mode de fonctionnement et de gestion encore plus souple conformément aux standards internationaux", soutient M. Hibouche.

Absence de collaboration des professions libérales

Interrogé sur l'écart important entre le nombre des déclarations de soupçons transmises à la Ctfr et celui des dossiers soumis à la justice suite à ces rapports, il explique que les banques déclarent, souvent, les dépôts financiers importants

qu'elles jugent suspects, alors que la Ctfr se prononce uniquement sur les affaires de "blanchiment avéré" en coordination avec d'autres institutions nationales concernées.

En effet, explique-t-il, le montant d'un dépôt bancaire, qui interpellent souvent les banques lorsqu'il est important, ne constitue pas une preuve irréfutable d'une opération douteuse puisque les blanchisseurs d'argent recourent, systématiquement, au fractionnement des dépôts et des transferts en petits montants pour ne pas attirer l'attention des banques.

Par ailleurs, M. Hibouche déplore l'absence de collaboration de certaines professions libérales dont l'activité est, pourtant, de nature à être particulièrement utile pour débusquer les blanchisseurs d'argent, telles les professions de notaires, agents immobiliers, concessionnaires automobiles, huissiers, avocats, experts comptables, commissaires aux comptes et les commissaires en douanes.

Mais aucune déclaration de soupçon n'a été émise par ces professions depuis l'entrée en activité de la Ctfr en 2005, alors que la loi relative à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent les soumet à "l'obligation de déclaration de soupçon". En vertu de cette obligation, note cette loi, ces professionnels sont tenus de déclarer au Ctfr toute opération portant sur des capitaux paraissant provenir d'une infraction ou semblent destinés au blanchiment de capitaux et/ou financement du terrorisme.

APS

TAJ réclame l'association du citoyen à l'élaboration des programmes de développement local

Le président du parti Tamouj Al Jazair (TAJ), Amar Ghoul, a affirmé samedi à Alger, l'importance d'associer le citoyen à l'élaboration des programmes de développement local en concrétisation des principes de la démocratie participative.

La concrétisation du développement local implique la réunion de plusieurs conditions dont la participation du citoyen, aux côtés des élus, à l'élaboration des programmes de développement local car étant au cœur même de ce développement, a indiqué M. Ghoul à l'ouverture de la conférence nationale sur "Le développement local".

Il a précisé que la participation du citoyen englobait l'élaboration des programmes de développement dans le cadre de l'application des principes de la démo-



cratie participative.

Il a établi à ce propos, également un lien entre la question du développement local et celle de la préservation des acquis nationaux dont la sécurité et la stabilité du pays notamment à la lumière des développements au double plan régional et local.

Il a souligné également l'importance de la formation

de l'élément humain en vue d'assurer le succès du développement local outre l'encouragement de la recherche scientifique et le développement des études prospectives en la matière.

D'autre part, le président du parti TAJ a rappelé que les conclusions de cette conférence qui s'est déroulée en présence de représentants

du corps diplomatique accrédité à Alger, d'enseignants algériens et étrangers ainsi que des représentants de partis politiques seront soumises au président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Les participants débattent de plusieurs thèmes liés à la gouvernance, au développement local, aux plans de développement et à la stratégie de développement local dans le cadre des mutations économiques et technologiques.

Le développement local entre texte législatif et application figure également au menu de cette rencontre. A cette occasion, M. Ghoul a annoncé que sa formation politique envisageait l'organisation d'une conférence nationale sur la sécurité énergétique, hydrique et alimentaire en Algérie.

AFFAIRE KHALIFA: Le tribunal refuse «les questions subsidiaires» de la Banque d'Algérie

Le tribunal criminel près la cour de Blida a refusé «les questions subsidiaires» que la défense de la Banque d'Algérie a voulu posées, à l'ouverture des plaidoiries de la partie civile au 28e jour du procès Khalifa, estimant que la demande souffrait d'un «défaut de qualité».

La défense de la Banque d'Algérie a voulu poser des «questions subsidiaires», sur la base de quatre faits, selon lesquels, il y avait entrave du travail de la Commission bancaire de la Banque d'Algérie, il ya eu non-publication de la comptabilité annuelle, donner de fausses informations à la Banque d'Algérie, et la non remise à la disposition de la Banque d'Algérie du bilan annuel». Pour Me Merouane Madjeoudha, un des avocats de l'accusé Khelifa Abdelloumene, «les questions posées renvoient à la loi sur le crédit et la monnaie», ce à quoi manquait, argumente-t-il, «une référence juridique».

Le procureur général, Zerg Erras Mohamed, a posé des questions supplémentaires à l'adresse de 4 accusés (Kechad Belaïd, Mir Amar, Zerouki Faycal et Toujdane Mouloud) pour savoir si ces accusés «étaient des banquiers pour que le Tribunal puisse passer à la requalification des chefs d'inculpations retenus contre eux lors du procès de 2007».

Après cette précision, le magistrat Antar Menour a invité les avocats des parties civiles entre entreprises publiques, des sociétés actives dans le secteur pétrolier, des mutualités et des particuliers à présenter leurs plaidoiries.

Les avocats, notamment ceux des OPGI (Office de promotion et de gestion immobilière) et d'autres entreprises publiques, convergeaient à évoyer les pertes financières engendrées suite aux placements de fonds auprès des agences de la défunte Khalifa Bank.

Tout en rappelant les sommes d'argent déposées, les avocats des parties civiles soulignaient que les entreprises avaient été attirées par les taux d'intérêt qu'offrait Khalifa Bank. Ils ont aussi affirmé «avoir essayé de récupérer leur argent, mais sans y parvenir, à l'exception des 5% remboursés par le liquidateur de la banque Khalifa».

L'avocate de l'OPGI de Sétif, a soutenu qu'il «y avait un abus de confiance caractérisé et de l'escroquerie» basés sur les taux d'intérêt très attractifs que proposait la banque privée. L'avocate a estimé que «l'affaire Khalifa a ébranlé l'Algérie et frappé de soupçon les relations entre les Algériens et les banques».

L'avocat de l'Entreprise nationale du Port d'Oran, Me Abdelkrim Aniba a abondé dans le même sens, estimant que «la banque privée a abusé de la confiance placée en elle par les citoyens et les sociétés publiques». Témoignant de «la mauvaise intention des gérants de la Banque Khalifa», l'avocat a indiqué que «de grands préjudices ont été causés à l'économie nationale».

La défense de plusieurs entreprises de services pétroliers et de la société des transports de céréales, ont, successivement, mis en évidence les placements qui n'ont pas été récupérés.

SETIF : 2 000 gendarmes prêtent serment

Azzedine Tiouri

Pas moins de 2 000 gendarmes se sont relayés, hier matin, devant les magistrats de la Cour de Sétif afin de prêter serment à l'issue de leur formation à l'école des sous-officiers de la Gendarmerie nationale d'Aïn Romaine, dans la commune d'Ouled Saber, située à une dizaine de km à l'Est de Sétif.

Cette 55ème promotion qui est constituée de sous officiers de la police judiciaire a reçu une formation spécialisée durant deux années. Pour la première année, leur formation a été effectuée au sein des écoles des sous-officiers de Miliana et M'Daourouch pour le coté instruction militaire de base pour leur intégration dans le corps. Quant à la deuxième année, ils ont suivi une formation à l'école des sous-officiers d'Aïn Romaine de Sétif pour les méthodes théoriques et juridiques, de la police scientifique, des langues ainsi que les techniques d'enquête policière.

A.T.

M.Diop salue les efforts de l'Algérie pour l'application effective de l'Accord de paix



Le ministre malien des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et de la Coopération internationale, Abdoulaye Diop, a salué vendredi à Alger au nom du Président malien, l'Algérie et son Président Abdelaziz Bouteflika pour leurs efforts consentis en faveur de l'application effective de l'Accord de paix et de réconciliation au Mali. M. Diop s'est félicité de la signature ce vendredi à Alger d'un relevé de conclusions des consultations préparatoires à l'application de l'Accord de paix et d'un arrangement sécuritaire pour une cessation des hostilités au Nord Mali, la qualifiant d'un pas supplémentaire accompli pour l'application de l'Accord de paix, issu du processus d'Alger, signé le 15 mai à Bamako. Cette signature, a précisé M. Diop, va favoriser la harmonie et la sécurité sur tout le territoire malien, notamment, a-t-il souligné, «avec la mise en œuvre de l'accord de paix et de réconciliation».

Par la même occasion, M. Diop a réitéré son appel à toutes les parties maliennes à rejoindre «ce train de la paix pour l'intérêt exclusif du Mali, pour une paix durable». Le ministre a considéré que les documents, signés par les membres de la médiation internationale élargie, dont l'Algérie est chef de file, et par la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA), vont «créer toutes les conditions requises pour l'application de l'accord».

«Toutes les parties ont fait des concessions pour l'application effective de l'accord de paix», a-t-il affirmé, ajoutant que «la paix ne se réalisera que par les Maliens eux-mêmes».

Un relèvement de conclusion des négociations autour de l'application de l'accord de paix et de réconciliation au Mali et un document contenant des arrangements sécuritaires au Nord du Mali, ont été signés vendredi à Alger par les parties prenantes au dialogue malien mené par la médiation internationale élargie, dont l'Algérie est chef de file.

Les documents ont été signés par le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, en tant que chef de file, par le ministre malien des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et de la Coopération internationale, Abdoulaye Diop, et par le chef de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), Mongi Hamdi.

Les deux documents ont également été signés par le représentant de la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA), Sidi Brahim ould Sidatt et tous les représentants de la médiation internationale.

La signature de deux documents pour le retour de la paix au Mali, une contribution «précieuse» et «sérieuse»

Le chef de délégation et représentant de la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA), Bilal Ag Acherif, a qualifié, vendredi à Alger, de contribution «précieuse» et «sérieuse» la signature d'un relevé de conclusion des consultations préparatoires à l'application de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali et d'un arrangement sécuritaire pour une cessation des hostilités au Nord Mali.

Dans son allocution lors de la cérémonie de signature, M. Ag Acherif a souligné que ces deux documents traduisaient «un engagement clair de la part du gouvernement malien, de la CMA, de la médiation internationale et des parties internationales ici présentes», car constituant «une contribution précieuse et sérieuse pour faciliter l'application de l'Accord pour la paix et la réconciliation signé le 15 mai dernier, en attendant sa signature par la CMA le 20 juin courant». Il a, d'autre part, mis l'accent sur l'importance de ces documents dans la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, préconisant de réunir «des conditions nécessaires pour réaliser une paix véritable qui permettra aux Azawads et au peuple malien d'amorcer une nouvelle étape dans le cadre de la justice, de la sécurité et du respect de la dignité humaine».

M. Ag Acherif a ajouté que la coordination s'engage à respecter les documents signés aujourd'hui (vendredi) et antérieurement, appelant les Maliens à mettre fin à toutes les opérations militaires et aux violations des droits civils.

Cette occasion, le représentant de la CMA a appelé à l'appui de tous les efforts visant à rétablir la confiance entre les enfants du peuple malien et à favoriser le retour de la paix et de la stabilité dans ce pays».

LE RETOUR DE LA PAIX AU MALI : STABILITÉ ET SÉCURITÉ M. Harouna salue l'Algérie pour ses efforts en faveur de la paix au Mali

Le représentant des chefs des mouvements politico-militaires du Nord du Mali engagé au sein de la plateforme d'Alger, Harouna Touré, a salué vendredi à Alger les efforts de l'Algérie, en tant que chef de file de la médiation internationale élargie, pour le retour de la paix et de la stabilité dans son pays.

«La plateforme réitère ses remerciements, ses encouragements et ses félicitations au peuple frère de la République algérienne démocratique et populaire, à son président Abdelaziz Bouteflika, à son Gouvernement, ainsi que la communauté internationale toute entière», a-t-il indiqué lors de la cérémonie de signature d'un relevé de conclusion des consultations préparatoires à la mise en œuvre de l'Accord de paix et de réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger, et d'un document contenant des arguments sécuritaire pour une cessation des hostilités.

La plateforme des mouvements républicains de la plateforme du 14 juin 2014, signataire de l'accord du 15 mai 2015, a tenu à saluer la médiation dans sa quête permanente de la stabilisation des régions du nord du Mali en vue de parvenir rapidement à la paix et la réconciliation dans le pays. «C'est dans cette logique qu'a sa demande, elle s'est réunie avec la médiation internationale sous la présidence de Son Excellence Monsieur l'ambassadeur de la République algérienne démocratique et populaire le 20 mai 2015 à Bamako dans la salle de conférence de ladite



ambassade», a-t-il ajouté. Concernant les consultations préparatoires à la mise en œuvre de l'accord pour la paix et la réconciliation au Mali, M. Touré a expliqué qu'«au terme de débats nourris et enrichissants, empreints de franchise et de convivialité, la médiation a demandé en termes clairs à la plateforme d'abandonner la position de Ménaka pour créer les conditions favorables à la mise en application des clauses de l'accord pour la paix et la réconciliation au Mali, signé le 15 mai 2015 par la grande majorité des parties prenantes».

«A cette requête dont l'issue est heureuse pour tous à condition que toutes les parties concernées soient de bonne foi, la plateforme a tenu à exprimer ses sentiments et faire des propositions de sortie de crise», a-t-il fait savoir.

Entre autres propositions, la plateforme avait demandé, selon lui, à «la médiation internationale d'adhérer à l'organisation d'une mission sur Ménaka, composée de

la médiation élargie, de la plate-forme, des autorités traditionnelles (chfferie traditionnelle) de Ménaka, de la Collectivité Locale de Ménaka (Maire), les députés en vue de parvenir à une solution heureuse. Ce qui au sortir de la salle de réunion semblait être un acquis».

«Ici à Alger, la plateforme a été très sensible aux différentes sollicitations de la médiation aux principes desquels elle adhère totalement. Cependant, elle réitère sa position exprimée lors la réunion du 20 mai à Bamako car elle estime que la solution aux arrangements sécuritaires à Ménaka passe nécessairement par la consultation des populations et la globalisation de tous les cas de figures», a-t-il ajouté.

Pour lui, la plateforme s'en remet à l'Accord de paix signé le quinze (15) mai 2015 à Bamako. Elle appelle «les frères de la CMA à venir sans délai signer l'Accord, la Communauté internationale et le Gouvernement à s'atteler à l'application de l'Accord».

Lamamra : «un tournant vers le meilleur»

La signature, vendredi à Alger, d'un relevé de conclusion des consultations préparatoires à l'application de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali et d'un arrangement sécuritaire pour une cessation des hostilités au Nord Mali, constitue un «tournant vers le meilleur», a affirmé le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra.

S'exprimant à l'occasion de la cérémonie de signature, M. Lamamra a indiqué que ces deux documents constituaient «un tournant vers le



meilleur» pour le retour de la paix et la stabilité au Mali.

Le ministre a considéré que les documents, signés par les membres

de la médiation internationale élargie, dont l'Algérie est chef de file, et par la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA), renseignaient sur la volonté de l'ensemble des parties d'oeuvrer pour la stabilité du Mali et l'épanouissement de son peuple.

M. Lamamra a, à cette occasion, invité les membres de la CMA à signer, dans les plus brefs délais, l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger.

Il a fait part du soutien et de l'encouragement permanents de l'Algérie au Mali et à son peuple.

Les parties en conflit exhortées à un arrêt immédiat des hostilités

Un arrangement sécuritaire, signé vendredi à Alger, engage les parties maliennes en conflit à procéder à un arrêt immédiat des hostilités. Dans cet arrangement, dont l'APS a obtenu une copie, il est précisé que «tenant compte de la précarité de la situation prévalant à Ménaka, dans le Nord du Mali, et dans d'autres localités, du risques d'affrontements violents qui peuvent s'en suivre, et l'obligation du respect des engagements antérieurs en matière de cessation des hostilités pour favoriser le parachèvement du processus de paix et de ré-

conciliation au Mali, les parties s'engagent à observer et à mettre en œuvre le respect par toutes les parties de leurs engagements antérieurs».

A cet effet, «les parties s'engagent en faveur de la cessation de toute hostilité, le retrait de la localité de Ménaka des éléments armés de la Plateforme et leur retour à leur position initiales, le repli des éléments armés de la Coordination des Mouvements de l'Azawad (CMA), au-delà d'un rayon de 20 km autour de la localité de Ménaka». «Le positionnement des Forces Armées Maliennes

(FAMAS) dans cette ville, dans le respect des engagements antérieurs, en concertation avec les autorités compétences, la protection de la population civile à Ménaka et sur toute l'étendue du territoire malien par la Minusma, par le déploiement d'une composante militaire, policière et civile», a-t-on ajouté. Il est question aussi de «l'envoi des équipes mixtes d'observation et de vérification (EMOV) en vue de contrôler l'effectivité du cessez-le-feu et d'enquêter sur d'éventuelles violations dans toutes les localités concer-

nées y compris à Ménaka». Cet arrangement «prend effet, sous la supervision de la Minusma avec la collaboration des autorités locales, dès sa signature et reste en vigueur jusqu'à la mise en place des mécanismes pertinents prévus par l'Accord et selon son calendrier de mise en œuvre», précise le document.

La mise en œuvre «des modalités techniques et opérationnelles relatives à la situation à Ménaka, doit être achevée dans un délai ne dépassant pas les 72 heures suivant la signature de l'arrangement», a-t-on conclu.

Mongi félicite l'engagement de la CMA de signer l'Accord de paix et de réconciliation au Mali

Le chef de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), Mongi Hamdi, a félicité vendredi à Alger la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA) d'avoir décidé de signer l'Accord de paix et de réconciliation au Mali, le 20 juin prochain à Bamako.

«Je félicite les membres de la CMA d'avoir décidé de signer l'Accord de paix et de réconciliation au Mali, issu du processus d'Algier, le 20 juin prochain», a-t-il indiqué lors de la cérémonie de signature d'un relevé de conclusions des concertations préparatoires à la mise en œuvre de l'accord de paix et d'un arrangement sécuritaire pour l'arrêt des hostilités au Nord-Mali.

M. Mongi a, par ailleurs, salué l'Algérie, et à sa tête le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, pour ses efforts consentis tout le long du processus de dialogue pour le retour de la paix et de la sécurité au Mali, qualifiant la signature des deux documents de «moment historique».

Il a affirmé que par la signature des deux documents, «les membres de la CMA ont démontré leur capacité à mettre en avant l'intérêt du peuple malien», saluant «leur courage, esprit



de compromis et sens de responsabilité».

Le chef de la MINUSMA a également salué les chefs des mouvements politico-militaires du Nord du Mali

engagés au sein de la plateforme d'Algier pour leur participation active au déroulement du processus de paix et pour avoir signé le 15 mai dernier l'accord à Bamako.

L'Algérie prendra part le 10 juin à Berlin à une réunion sur la crise libyenne

L'Algérie prendra part, le 10 juin à Berlin, à une réunion qui regroupera les cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU, ainsi que l'Italie, l'Espagne, l'Allemagne, l'ONU et l'Union européenne, et les parties libyennes au dialogue, a indiqué vendredi à N'Djamena, le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel.

Cette réunion s'inscrit dans le cadre des efforts de la communauté internationale d'amener les parties libyennes à parvenir à un accord sur la constitution d'un gouvernement d'union nationale, a déclaré à l'APS M. Messahel, en marge des travaux de la sixième réunion des pays du voisinage de la Libye tenue dans la capitale tchadienne.



Les voisins de la Libye appellent à hâter la formation d'un gouvernement d'union nationale

Les pays voisins de la Libye ont appelé, vendredi à N'Djamena, à «privilégier» la solution politique à la crise libyenne, et souligné la nécessité de former «très rapidement» un gouvernement d'union nationale, dans un communiqué final ayant sanctionné les travaux de leur sixième réunion sur la Libye.

Les voisins de la Libye ont appelé «toutes les parties libyennes en vue de privilégier la solution politique pour parvenir à un accord, la formation très rapide d'un gouvernement d'union nationale et demande à la communauté internationale de l'accompagner», souligne le communiqué.

«Sur la base des interventions du ministre libyen des Affaires étrangères, des communications faites par les envoyés spéciaux de l'Union africaine et des Nations unies et des chefs de délégations les ministres ont examiné l'évolution de la situation en Libye depuis la cinquième réunion de Khartoum et passé en revue les efforts déployés au niveau régional, continental et international pour mettre un terme aux cycles de violences en Libye, et de faciliter les conditions d'un dialogue politique inclusif entre les parties prenantes libyennes», précise le document.

Les ministres ont, par la même occasion, exprimé leurs «vives inquiétudes face à la détérioration continue de la situation sécuritaire en Libye, en dépit des appels à la retenue lancés par la communauté internationale».

Ils ont, à cet égard, «noté avec consternation et condamné le développement des activités des groupes et individus relevant des organisations terroristes telles qu'Al-Qaïda et Daesh et dont la dernière illustration est la prise de la ville Syrte et ses environs, de même que l'allégeance faite à ces organisations par certains groupes criminels et terroristes parmi lesquels Boko Haram».

Face à la menace grandissante que ces groupes font peser sur la Libye et les pays voisins, ils ont «souligné la nécessité d'intensifier les efforts internationaux de lutte contre le terrorisme et exprimé leur soutien aux décisions prises conformément au droit international à cet égard».

«Dans cette perspective, les ministres ont réitéré leur ferme engagement à apporter leurs appuis multiformes au gouvernement d'union nationale, notamment dans le renforcement de la sécurité nationale».

Ils se sont félicités, dans le même cadre, des efforts accomplis pour le règlement de la crise libyenne, «notamment la réunion des leaders, chefs de parti et activistes politiques libyens, tenue à Alger les 3 et 4 juin».

Dans leur communiqué final, les pays voisins de la Libye ont, également, réitéré leur «soutien total» aux efforts de l'Envoyé spécial du secrétaire général des Nations unies, Bernardino Leon, tendant à «rapprocher les vues des parties prenantes à la crise en Libye, en vue de la mise en place d'un gouvernement d'union nationale», et appelé à une «meilleure coordination des actions» dans ce cadre.

Les ministres ont, par ailleurs, «mis l'accent sur les flux migratoires vers l'Europe et ont appelé la communauté internationale à s'attaquer aux causes réelles à l'origine de ces flux et d'apporter tout son soutien à l'Etat libyen et aux Etats voisins qui le demandent, dans le cadre du renforcement de leurs capacités pour faire face à ce phénomène».

Les ministres ont, également, «manifesté leur indignation face aux conséquences humanitaires catastrophiques pour les populations libyennes résultant de la dégradation de la situation sécuritaire dans ce pays, et ont demandé à la communauté internationale d'apporter une aide humanitaire conséquente à ces populations».

M. Sellal reçoit le Président de l'Assemblée générale de l'ONU



Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a reçu samedi à Alger, le ministre ougandais des Affaires étrangères et Président en exercice de la 69e session de l'Assemblée générale des Nations unies, Sam Khamba Kutesa, indique un communiqué des services du Premier ministre.

Au cours de l'entretien, les différentes questions liées à l'agenda des Nations unies ont été abordées et particulièrement celles qui touchent le continent africain, notamment le financement des objectifs de développement à 2030, les changements climatiques et la recomposition du Conseil de sécurité, ajoute la même source.

Par ailleurs, l'entretien qui s'est déroulé en présence du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la coopération, Ramtane Lamamra, «a permis un échange de

vues sur les questions dominantes liées à l'actualité internationale et l'action de l'Algérie en faveur de la paix et la stabilité régionale», conclut le communiqué.

L'ONU soutient la position de l'UA sur le Sahara occidental

Le président de l'Assemblée générale de l'ONU, Sam Kahamba Kutesa, a affirmé samedi à Alger, que les Nations unies soutiennent la position de l'Union africaine (UA) sur le Sahara occidental basée sur le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

«Nous avons abordé la question du Sahara occidental et les Nations unies soutiennent la position de l'Union africaine» sur ces territoires occupés par le Maroc depuis une quarantaine d'années, a indiqué M. Kutesa à l'issue de ses entretiens avec le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la coopération internationale, Ramtane Lamamra.

Il a affirmé, en outre, avoir eu «plus de connaissances sur la question du Sahara occidental» qu'avant sa visite en Algérie.

L'Union africaine qui a toujours soutenu le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui, depuis l'éclatement du conflit au Sahara occidental, admis en 1982 au sein de l'organisation panafricaine, ne cesse de réaffirmer sa position constante relative à l'indépendance de ce territoire non autonome, dernière colonie en Afrique.

Lamamra s'entretient avec le président de l'Assemblée générale de l'ONU

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la coopération internationale, Ramtane Lamamra, s'est entretenu, samedi à Alger, avec le président de l'Assemblée générale de l'ONU, Sam Kahamba Kutesa. M. Kutesa, qui a entamé vendredi une visite de travail à Alger, a été élu président de la 69e session de l'AG de l'ONU le 11 juin 2014.

L'Algérie a atteint les Objectifs du millénaire pour le développement

L'Algérie a atteint les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), a affirmé samedi à Alger le président de l'Assemblée générale de l'ONU, Sam Kahamba Kutesa. «L'Algérie est l'un des pays leaders qui ont atteint les OMD», a déclaré à la presse M. Kutesa à l'issue de ses entretiens avec le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la coopération internationale, Ramtane Lamamra.

Le président de l'Assemblée générale de l'ONU, qui a entamé vendredi une visite de travail en Algérie, a indiqué avoir abordé également avec M. Lamamra «les objectifs du développement durable 2015-2030 qui englobent, en plus du développement écono-

SEMENTE DE POMME DE TERRE Un programme d'homologation de nouvelles variétés américaines en discussion

Un programme d'homologation de nouvelles variétés américaines de semence de pomme de terre est en discussion dans le cadre du mémorandum d'entente signé récemment à Alger entre des opérateurs algériens et américains, a indiqué samedi le président du Conseil d'affaires algéro-américain (Usabc), Ismail Chikhoun.

«Il y a un programme de semences qui se discute actuellement avec le Centre national de contrôle et certification des semences et plants (CNCC) pour homologuer des variétés américaines», a affirmé M. Chikhoun qui s'est exprimé lors d'une conférence de presse organisée par l'Organisation nationale de développement agricole (ONDA).

Il existe une dizaine de variétés enregistrées en Algérie que les opérateurs américains veulent introduire incessamment sur le marché algérien, alors que des procédures d'homologation d'autres variétés vont commencer et qui vont durer deux ans, selon le même responsable.

Il est question aussi de discuter de la création d'un centre de développement de semence de pomme de terre algérienne et américaine en vue d'améliorer leur productivité.

Au total, six (6) protocoles d'accords et mémorandums d'entente ont été paraphés récemment à Alger entre des opérateurs algériens et américains, à l'issue du premier forum algéro-américain dédié à l'agriculture.

Ces accords portent essentiellement sur la production de pomme de terre (semences et de consommation), l'industrie laitière, l'élevage bovin laitier et viandes, la génétique animale et les cultures fourragères.

Concernant la filière pomme de terre, l'association de producteurs américains qui a signé le protocole d'accord avec la Société de gestion de participations de l'Etat des productions animales (SGP Proda) va discuter avec les producteurs américains pour investir dans ce domaine vu les potentialités dont dispose l'Algérie qui est l'un des plus importants importateurs de semences de pomme de terre. Par ailleurs, un autre programme de formation sera mis en place prochainement afin de former des agriculteurs et des techniciens dans les domaines ciblés par ces accords, en collaboration avec un centre spécialisé dans l'élevage de bovins laitiers dans l'Etat de l'Iowa.

Ce programme de formation touche aussi la préparation des sols, l'utilisation des engrains et les fertilisants organiques, puisque beaucoup d'Etats américains s'orientent davantage vers l'agriculture biologique, a souligné M. Chikhoun qui a exclu l'introduction d'organismes génétiquement modifiés (OGM) en Algérie. «Il n'y a pas d'OGM parce que non seulement la réglementation algérienne l'interdit mais aussi les opérateurs avec lesquels nous travaillons n'activent pas dans ce genre de culture et ils sont défenseurs de l'agriculture biologique», a-t-il dit.

Les membres de l'ONDA ont sollicité le Conseil d'affaires algéro-américain afin de bénéficier de programmes de formation au profit des éleveurs et des producteurs algériens. Ils ont souhaité, dans ce sens, conclure un protocole d'accord entre cette organisation et l'Usabc.

M. ABDELOUAHAB NOURI L'A AFFIRMÉ «47 milliards de dinars d'investissements publics dans le secteur de l'hydraulique réalisés ces dernières années»

Le ministre des Ressources en eau et de l'environnement, Abdelouahab Nouri, a affirmé vendredi que les investissements dans le secteur de l'hydraulique avaient atteint 47 milliards DA ces dernières années, soit un bond «qualitatif» qui permettra à l'Algérie de rompre avec les années de pénurie et de perturbations dans l'approvisionnement en eau.

«Le volume des investissements dans le secteur de l'hydraulique et la disponibilité de la ressource hydrique dénote la place «pionnière» qu'occupe l'Algérie dans la région et en Afrique», a souligné le ministre dans son allocution, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de l'environnement, à la maison de l'environnement de Tipasa, citant «un taux d'approvisionnement en eau potable de 98% dans cette wilaya».

M. Nouri a mis l'accent sur les décisions «stratégiques» du président de la République, notamment celle relative à la création de 12 stations de dessalement de l'eau de mer, à travers le pays, avec une capacité de production de 2,3 millions m³/jour.

«Nous avons réussi, grâce aux efforts fournis par l'Etat dans ce domaine, à venir à bout du problème de pénurie et de perturbations dans l'approvisionnement en eau potable, dont souffraient auparavant plusieurs régions du pays», a-t-il ajouté. «Le programme du président de la République accorde un intérêt particulier au secteur pour assurer l'approvisionnement du citoyen en eau



potable et la création de stations d'épuration, outre l'exploitation de ces eaux dans l'irrigation des terres agricoles», a-t-il fait savoir.

Le ministre a cité le parachèvement des travaux du projet de Kaf Eddir à Damous à l'extrême ouest de la wilaya, à la frontière des wilayas de Chlef et d'Aïn Defla d'une capacité de 125 millions de

m³ et qui permettra l'approvisionnement de trois wilayas (10 communes à l'ouest de Tipasa, 3 communes à Chlef et 3 communes à Aïn Defla).

Le directeur général de la SEAAL a souligné que le taux d'approvisionnement de la population en eau potable dans la wilaya de Tipasa est passé de 9% en 1999 à 63% en 2015.

BOURSE

Les matières premières terminent la semaine inconstants

Les cours des matières premières échangées sur les marchés mondiaux ont subi, au cours de la semaine écoulée, l'influence de l'équilibre serré entre l'offre et la demande qui a poussé le café et les matières agricoles vers le haut, tandis que le pétrole, le sucre, le cacao, ainsi que les métaux précieux et de base étaient en baisse.

Les cours du pétrole ont fini la semaine sur une note baissière, après le maintien par l'Opep de son plafond de production, que le marché, par ailleurs affecté par un rebond du dollar, avait largement anticipé lors des précédentes séances.

A Londres, le cours du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juillet a fini à 63,31 dollars sur l'International Exchange (ICE) contre 64,75 dollars une semaine plus tôt.

Le prix du baril de "light sweet crude" (WTI) pour livraison en juillet, a fini à 59,43 dollars sur le New York Mercantile Exchange contre 59,58 dollars, le vendredi précédent (Nymex).

Le cours des alimentaires ont dans l'ensemble fait du surplace, dans un marché sans grand élan, à l'exception du café qui a profité de signes de déficit de la production mondiale par rapport à la demande, même si le rebond des cours était freiné par le fait que s'il existe des inquiétudes sur l'offre brésilienne.

A Londres, la tonne de sucre blanc pour livraison en août valait 351,20 dollars,



contre 350,10 dollars le vendredi précédent. A New York, la livre de sucre brut pour livraison en juillet valait 12,09 cents, contre 12,04 cents sept jours auparavant. Sur le Liffe de Londres, la tonne de Robusta pour livraison en juillet valait 1.722 dollars vendredi, contre 1.633 dollars le vendredi précédent. Sur le ICE Futures US de New York, la livre d'Arabica pour livraison en juillet valait 135,65 cents, contre 126,20 cents sept jours auparavant.

La semaine a été très humide et cela a affecté la qualité des cultures et provoqué des délais dans les semis, ce qui peut se ressentir sur les rendements.

Le boisseau de blé pour juillet se vendait à 5.170 dollars contre 4.770 dollars à la clôture de vendredi dernier (+8,39%). Le boisseau de maïs (environ 25 kg) pour livraison en juillet valait 2.094 livres sterling, contre 2.126 livres sterling le vendredi précédent. A New York, la tonne pour livraison en juillet valait 3.092 dollars, contre 3.121 dollars sept jours plus tôt.

Les prix du blé, du soja et du maïs ont bénéficié durant la semaine dernière d'une météo déplorable dans les

régions de culture et d'un dollar généralement faible, mais ces conditions devraient changer la semaine prochaine.

La semaine a été très humide et cela a affecté la qualité des cultures et provoqué des délais dans les semis, ce qui peut se ressentir sur les rendements.

Le boisseau de blé pour juillet se vendait à 5.170 dollars contre 4.770 dollars à la clôture de vendredi dernier (+8,39%). Le boisseau de maïs (environ 25 kg) pour livraison en juillet valait 2.094 livres sterling, contre 2.126 livres sterling le vendredi précédent. A New York, la tonne pour livraison en juillet valait 3.092 dollars, contre 3.121 dollars sept jours plus tôt.

Le boisseau de soja pour juillet cotait 9.3775 dollars, contre 9.3400 dollars précédemment (+0,40%).

Les cours des métaux précieux ont baissé, poursuivant

dans l'ensemble un mouvement de baisse alimenté par un dollar toujours robuste et par des données encourageantes sur le marché du travail américain. Sur le London Bullion Market, l'once d'or a terminé à 1.164,60 dollars vendredi, contre 1.191,40 dollars le vendredi précédent.

Les cours de l'argent ont comme à leur habitude avancé dans le sillage de l'or, auquel le métal gris est vu comme une alternative bon marché, tombant vendredi à 16,15 dollars l'once, contre 16,67 dollars il y a sept jours.

L'once d'argent a clôturé à 16,15 dollars, contre 16,67 dollars il y a sept jours. Les cours des métaux industriels échangés sur le London Metal Exchange (LME) ont dans l'ensemble baissé, toujours sensibles aux mouvements du dollar, ne parvenant pas à profiter en milieu de semaine d'un affaiblissement du dollar, sur fond également de demande morne. Sur le LME, la tonne de cuivre pour livraison dans trois mois s'échangeait à 5.919,50 dollars vendredi, contre 6.071,50 dollars le vendredi précédent, l'aluminium valait 1.730 dollars la tonne, contre 1.748 dollars, le plomb valait 1.913 dollars la tonne, contre 1.972,50 dollars, l'étain valait 15.210 dollars la tonne, contre 15.450 dollars, le nickel valait 12.905 dollars la tonne, contre 12.745 dollars, et le zinc valait 2.137,50 dollars la tonne, contre 2.207 dollars.

L'«addiction» du G7 au charbon risque de coûter des milliards de dollars

L'«addiction» au charbon des pays du G7 risque de coûter au monde «450 milliards de dollars par an» d'ici à 2100 et d'aggraver la faim sur la planète en raison de conséquences désastreuses sur les récoltes, avertit samedi l'ONG Oxfam.

«Chaque centrale à charbon peut être considérée comme une arme de destruction du climat qui intensifie les conditions météorologiques changeantes, aux conséquences désastreuses sur les récoltes, accroît la hausse des prix alimentaires et, en fin de compte, augmente le nombre de personnes en proie à la faim», souligne l'ONG dans un rapport publié à la veille d'une réunion du G7 en Allemagne.

«L'addiction du G7 au charbon accroît les impacts pour l'Afrique et pour les autres régions en développement. Il est temps que les dirigeantes et dirigeants du G7 prennent conscience que leurs politiques énergétiques aggravent la faim dans le monde», souligne l'ONG dans ce rapport intitulé «Qu'ils mangent du charbon».

Les émissions des centrales à charbon du G7 vont engendrer «la perte de millions de tonnes de culture de base partout dans le monde», affirme Oxfam. Les centrales à charbon actives dans les pays du G7 (Etats-Unis, Canada,



Japon, Allemagne, France, Royaume-Uni, Italie) «risquent de coûter au monde 450 milliards de dollars par an d'ici à la fin du siècle».

«La contribution du G7 au réchauffement climatique va coûter, rien qu'à l'Afrique, plus de 43 milliards de dollars par an d'ici les années 2080 et 84 milliards d'ici 2100», affirme le rapport.

84 milliards, «c'est 60 fois le montant de l'aide à l'agriculture et à la production agricole que l'Afrique reçoit actuellement du G7», précise Oxfam.

L'ONG appelle les pays du G7 à «se détourner du charbon pour privilégier les énergies renouvelables», une transition qu'elle juge «urgente».

Ils doivent «montrer la voie car ils sont les premiers responsables du changement climatique» et aussi parce qu'ils disposent de «plus de ressources pour décarboniser leur économie», ajoute-t-elle.

«Les dirigeantes et dirigeants du G7 doivent arrêter de prétexter la croissance des émissions dans les pays en développement pour ne rien faire», souligne Oxfam.

L'ONG appelle aussi les pays du G7 à confirmer l'engagement des pays du Nord à verser 100 milliards de dollars par an d'ici 2020, pour aider les pays en voie de développement à lutter contre le changement climatique.

Les cours du pétrole terminent en hausse à New York

Les cours du pétrole ont monté vendredi à New York, le marché oubliant la décision de l'Opep, à laquelle il s'attendait, de maintenir sa production à un haut niveau, pour se concentrer sur des perspectives favorables aux Etats-Unis.

Le prix du baril de référence (WTI) pour livraison en juillet, qui avait perdu plus de trois dollars lors des deux précédentes séances, a rebondi de 1,13 dollar à 59,13 dollars sur le New York Mercantile Exchange (Ny-mex).

Attentif depuis le début de la semaine au sommet semestriel de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) à Vienne, le marché a pris connaissance

vendredi de la décision finale du cartel, qui a maintenu en l'état son plafond de production.

Même si elle semble en soi négative pour un marché déjà inquiet de la surabondance d'or noir, «la décision de l'Opep était sans surprise», comme l'a jugé Phil Flynn de Price Futures Group, et les cours y ont résisté avant d'accélérer leur hausse en fin de séance.

Dominée par l'Arabie saoudite, l'Opep a jugé que ses «pays membres ont confirmé leur engagement pour un marché du pétrole stable et équilibré» en maintenant leur plafond officiel de production à 30 millions de barils par jour.

«Le statut quo de l'Opep

laisse penser que sa production réelle se maintiendra au-dessus de ce niveau», a jugé Tim Evans, de Citi. «Cela veut dire que l'actuel excès d'offre va continuer, même si le marché n'arrive manifestement pas à se concentrer longtemps sur cette surabondance».

En effet, les cours, qui avaient plongé de plus de moitié entre juin 2014 et janvier dernier, ont rebondi d'une quinzaine de dollars depuis le début du printemps, sans que cela se justifie par une baisse de la production, que ce soit dans l'Opep ou aux Etats-Unis.

Sur le front américain, «ce qui a finalement relancé le marché, c'est le décompte des puits de forage» en activité aux Etats-Unis, a rapporté M. Flynn.

Le chiffre, établi comme chaque vendredi par le groupe Baker Hughes, a témoigné d'une baisse de quatre unités, certes limitée mais rassurante, alors que de nombreux observateurs s'attendaient à un rebond après plus de six mois de déclin continu. «A terme, cela ne pourra qu'avoir un effet sur la production, même si cela ne se passe pas immédiatement», a jugé M. Flynn. Pour le moment, la production américaine a encore augmenté la semaine dernière et dépasse 9,5 millions de barils par jour selon des chiffres publiés mercredi par le gouvernement américain.

DETTE ARGENTINE

Buenos Aires va devoir payer 5,2 milliards de dollars à de nouveaux créanciers

Le juge américain Thomas Griesa a condamné vendredi l'Argentine à rembourser 5,2 milliards de dollars à divers créanciers, une somme qui va s'additionner à celles que Buenos Aires doit déjà rembourser à des fonds d'investissements «vautours» américains.

Le juge new-yorkais a fait partie de sa décision vendredi en début de soirée dans un jugement de 26 pages qui va dans le même sens que ceux en faveur des fonds NML Capital et Aurelius.

Ceux-ci avaient obtenu une décision qui oblige l'Argentine à leur rembourser 1,33 milliard de dollars d'obligations de dette achetées avant que le pays ne fasse faillite, en 2001. Buenos Aires est en conflit ouvert depuis des mois avec ces fonds d'investissement qu'elle refuse pour l'heure de rembourser.

En rendant ce jugement, le juge a fait droit aux 36 plaintes, réunissant au total environ 500 créanciers, qui demandaient à être payés de manière prioritaire, de la même façon que les fonds vautours américains.



Le juge new-yorkais, qui gère le dossier de la dette argentine à New York, avait estimé lors de l'audience devant le juge, le 29 mai dernier, que la dette des quelque 500 plaignants représentait 5,2 milliards de dollars.

Aurelius, avant les autres créanciers qui avaient accepté une restructuration de la dette argentine.

Après que le pays a fait faillite en 2001, 93% de ses créanciers ont accepté des restructurations de la dette du pays, en 2005 puis en 2010.

L'Argentine aimerait rembourser en priorité ces créanciers conciliants, mais la décision de 2012 l'oblige à rembourser avant toute chose 1,33 milliard de dollars, plus intérêts, aux fonds américains, surnommés «fonds vautours».

Ces fonds d'investissements, tout comme les 500 plaignants qui ont obtenu gain de cause vendredi, font partie des 7% de créanciers qui ont refusé les termes de la restructuration de la dette argentine.

Carmine Bocchetti, avocate de l'Argentine, a estimé lors de l'audience devant le juge, le 29 mai dernier, que la dette des quelque 500 plaignants représentait 5,2 milliards de dollars.



Pré-accord du FMI pour une aide à l'Irak face au conflit avec l'EI

Le FMI a annoncé vendredi avoir donné son pré-accord à un plan d'aide de quelque 830 millions de dollars en faveur de l'Irak, afin d'atténuer l'impact économique du conflit avec le groupe autoproclamé «Etat islamique» (Daech/EI).

«Le Fonds est prêt à épauler l'Irak dans ses efforts pour faire face à l'impact économique du conflit avec (Daech/EI) et le déclin des cours mondiaux du brut», ont indiqué les équipes du Fonds monétaire international après une mission dans la région.

«Le conflit armé continue de mettre les ressources du pays sous tension et a créé une tragédie humanitaire», écrit le FMI, ajoutant que des infrastructures et des installations du secteur privé avaient été «endommagées».

Pour aider le pays, les équipes du FMI ont donné leur vert à un plan d'aide de 833 millions de dollars qui doit maintenant être approuvé, en juillet, par les Etats-membres de l'institution.

L'Irak avait déjà bénéficié en 2010 d'une ligne de crédit du FMI de 3,5 milliards de dollars qui a pris fin début 2013.

Selon le Fonds, l'économie irakienne devrait péniblement s'afficher dans le vert cette année (+0,5% de croissance) après une récession de 2,1% en 2014 «liée principalement aux violences».

Le pays a également pâti des faibles cours du pétrole qui amputent les revenus tirés des exportations.

Baghdad est un des principaux exportateurs de brut au sein de l'organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep).

Les Bourses européennes terminent la semaine en baisse, la Grèce tergiverse

Les Bourses européennes ont achevé la semaine en forte baisse vendredi, pénalisées par le dossier de la dette grecque toujours sans solution.

Le gouvernement grec a reporté au 30 juin, soit à l'expiration du plan d'aide internationale, le remboursement des sommes que le pays doit ce mois-ci au Fonds monétaire international (FMI), ce qui lui permet de gagner du temps pour se mettre d'accord avec ses créanciers.

La Bourse d'Athènes a accueilli ce choix stratégique par une séance en chute libre, clôturant vendredi à -4,96%. Tout risque de défaut de paiement fin juin, pouvant remettre en cause la place de la Grèce dans la zone euro, n'est pas écarté, a estimé l'agence Fitch. L'Eurostoxx 50 a perdu 1,30%.

Le CAC 40 a terminé en nette baisse (-1,33%), à 4.920,74 points, au plus bas depuis mars, dans un volume d'échanges nourri.

Londres a clôturé en baisse de 0,80%, l'indice FTSE-100 des principales valeurs cédant 54,64 points pour terminer à 6.804,60 points.

L'indice vedette Dax de la Bourse de Francfort a signé une deuxième séance consécutive de baisse, affichant un recul de 1,26%, à 11.197,15 points, tandis que l'indice des valeurs moyennes MDax a été sur la même tendance, avec une baisse de 1,35% à 20.005,52 points. Milan a accusé une forte baisse de 2,10% à 22.847 points. A Madrid, l'indice Ibex 35 a perdu 0,75% à 11.062 points.

L'indice AEX de la Bourse d'Amsterdam a perdu 1,22% à 479,38 points, la plupart des titres terminant la séance dans le rouge. A Bruxelles, l'indice Bel-20 a terminé en recul de 1,23%, à 3.646,69 points.

A la Bourse suisse, le SMI a bouclé la semaine en baisse de 1,39% à 9.105,02 points.

INCENDIE DE LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE D'ALGER EN 1962:



L'autre crime oublié de la colonisation française

7 juin 1962, 12h40 : trois bombes au phosphore secouent la Faculté d'Alger et détruisent dans un panache de feu et de fumée noire la Bibliothèque universitaire, qui comptait jusqu'à 600.000 ouvrages, dont des manuscrits, des incunables. L'attentat terroriste portait la signature d'un «mémoricide».

Depuis, cet acte criminel, un «mémoricide» selon des Conservateurs, contre le peuple algérien qui sortait vainqueur d'une des plus grandes guerres de Libération nationale, hante la communauté universitaire algérienne.

Pour autant, le fait est que la France coloniale, et les tenants de l'Algérie française, avaient ouvertement applaudi cet attentat terroriste, prolongement de la politique de la «terre brûlée», prônée par les nostalgiques de l'Algérie française.

Les grands titres de la presse française, dont certains ayant soutenu la colonisation de l'Algérie, avaient même minimisé sinon approuvé, non sans une certaine désinvolture, cet attentat terroriste contre la Bibliothèque universitaire de la Faculté d'Alger.

Celle-ci, à cette époque, regroupait trois grands départements : Lettres et sciences humaines, Médecine et Sciences, ainsi que des laboratoires, et, son fleuron, la BU et des dépendances, dont des appartements.

L'Attentat

Le 7 juin 1962, moins d'un mois avant la proclamation de l'Indépendance nationale, trois puissantes explosions se couvraient vers 12h40, le centre d'Alger, plus exactement entre la place Audin, le tunnel des facultés et la rue Hamani (ex-rue Charras).

«Trois bombes au phosphore venaient d'explorer dans l'enceinte des Facultés provoquant un incendie monstrueux, d'épais nuages de fumée noire s'élevaient au-dessus des bâtiments en flammes, obscurcissant le ciel, barrant l'horizon», écrivait dans *«Les feux du désespoir»* Yves Courrière.

Celui-ci, proche des ultras, écrira dans l'édition du lendemain de l'attentat dans le journal de la droite, *«Le Figaro»* : «le 7 juin 1962, un panache de fumée couronna Alger. La bibliothèque universitaire venait de sauter. 600.000 livres brûlaient... On n'allait quand même pas leur laisser -notre- culture et notre science».

«Le Monde» du 9 juin 1962 écrit : «Un incendie criminel ravage

l'université... trois grenades au phosphore ont explosées dans la bibliothèque ainsi que près de la salle des professeurs, des amphithéâtres de Chimie et des Sciences et au laboratoire de Pathologie, les auteurs de l'attentat avaient utilisés en sus des engins incendiaires des bidons d'essence».

De son côté, *«France-Soir»* rapporte : «Les bourgeois coussus de la rue Michelet (actuelle Didouche Mourad) ! contemplent l'énorme fumée des flammes qui dévorent la bibliothèque universitaire ou brûlent 600.000 volumes, deux amphithéâtres, les laboratoires de la Faculté des Sciences».

Il ajoute : «dans le bar d'en face, une foule joyeuse d'étudiants commente l'événement au milieu du bruit des anis». *«Paris le Jour»* revient sur les dégâts de l'incendie de la BU : «500.000 volumes ont été détruits, ainsi que le premier étage de l'immeuble, la salle des professeurs, les amphithéâtres de Chimie et des Sciences et le laboratoire de pathologie».

Robert Buron, un des représentants du gouvernement français aux négociations des accords d'Evian, commente le triste événement par «ceux qui l'ont brûlé, voulurent fermer l'accès de la culture française aux élites algériennes, par la même, sans doute, avouaient la considérer à eux seuls réservés».

Bref, l'acte criminel étant consummé, fallait-il encore que les pompiers en rajoutent, selon des témoignages, qui rapportent qu'ils (les pompiers) «dirigeaient les lances vers les parties non atteintes par le feu, noyant les livres», «car une grande partie des collections que le feu épargna, fut détruite par l'eau, même si le prétexte avancé était d'empêcher le feu de se propager».

La France savait

En fait, il a été vite établi par les autorités algériennes que l'incendie de la Bibliothèque universitaire de la Faculté d'Alger a été programmé et planifié par l'OAS, avec la complicité des autorités coloniales. Après un premier attentat terroriste dans la nuit du 7 au 8 avril 1962

qui a suivi les accords d'Evian et le cessez-le-feu en Algérie, la faculté d'Alger a été fermée.

«Un autre attentat au mois de mai (1962), détruisit les bureaux donnant sur la cour d'honneur, et sur ce qu'ils contenait, en particulier les registres d'inventaires», rapporte dans son édition du 8 juin 1962 *«Paris le Jour»*.

Et, la veille du 7 juin 1962, le conservateur de la BU, qui occupait un appartement au sein même du bâtiment, était invité à partir en urgence. Quant au personnel de la Bibliothèque de la *«Fac»* d'Alger, il a été rapatrié en mai 1962 sous la forme d'un stage à Paris sur «l'application aux bibliothèques universitaires de la classification décimale universelle». Dans la foulée, «les archives de l'université d'Alger ont été transférées vers l'université d'Aix», rapporte dans son édition du 8 juin 1962 *«Le Figaro»*. Le 7 juin 1962 vers midi, la Bibliothèque Universitaire d'Alger que d'aucuns pensent être le plus beau fleuron de la «mission civilisatrice» fut «détruite par ceux là même qui se vantaient d'avoir apporté la civilisation à un pays inculte», déplore dans une longue étude l'actuel Conservateur de la BU, M. Abdi Abd-Allah.

Un peu plus tard, au mois de décembre 1962 a été créé et installé le Comité International pour la Reconstitution de la Bibliothèque Universitaire d'Alger (CIRBUA), qu'avaient présidé et co-présidé respectivement par Mahmoud Bouayad et Noureddine Skander, alors attaché de cabinet auprès du ministre de l'éducation nationale, l'écrivain Jean Senac, ayant été le secrétaire général du comité.

Enfin, un dernier regret, ou un reproche : dans son *«Mémoire pour la Bibliothèque et archives détruites au XX^e siècle»*, l'organisation des Nations unies pour la culture, la science et l'éducation (UNESCO), n'a, à ce jour, jamais classé l'incendie criminel de la Bibliothèque de la Faculté d'Alger dans son inventaire.

Un crime contre l'humanité

L'incendie de la Bibliothèque Universitaire (BU) d'Alger le 7 juillet 1962 par l'organisation de l'armée secrète (OAS) est «un crime contre l'humanité», a affirmé le conservateur de la BU Abdallah Abdi.

M. Abdi a précisé dans un entretien à l'APS que la BU était l'une des bibliothèques les plus anciennes et les plus riches dans le monde arabe et en Afrique, comportant près de 600 000 ouvrages scientifiques et des manuscrits inédits en arabe et en latin.

80.000 ouvrages seulement ont été sauvés lors de cet incendie qui a détruit la bâtie de la BU, a-t-il dit, ajoutant que le sauvetage d'ouvrages restés intacts était un acte de résistance contre la colonisation française. M. Abdi a en outre précisé que les livres récupérés ont été transférés au lycée Okba d'Alger jusqu'à la reconstitution de la BU, ajoutant que le transfert a duré sept mois. «Tous les manuscrits avaient été transférés en France quelque mois avant l'incendie, qui a ravagé la BU», a-t-il indiqué, citant un article du journal *«Le Monde»* du 26 avril 1962, qui a fait état de la sortie de conteneurs de la bibliothèque universitaire d'Alger.

«Après l'incendie, aucun manuscrit intact ou altéré, n'a été retrouvé», a-t-il dit reprenant des propos du Pr. Mahmoud M. Bouayad, ancien directeur de la Bibliothèque nationale et également président du comité international de reconstitution de la BU, qui affirmait que «tous les manuscrits de la BU avaient été transférés avec certaines archives en France».

Acte prémedité

«Il est clair que l'incendie qui a ravagé la BU était prémedité», l'édifice ayant déjà été la cible en avril 1962 de deux autres attentats qui ont détruit des bâtisses de l'administration de l'université d'Alger. Fermée à cette période en raison de la situation sécuritaire, la BU était donc à la «merci» des membres de l'organisation terroriste de l'OAS qui pouvaient alors s'infiltrer dans l'enceinte du bâtiment avec la complicité de certains français qui y travaillaient. Ces attentats, selon lui, étaient attribués à un groupuscule de partisans de l'Algérie française, qui réagissaient à l'annonce du cessez-le-feu, le 19 mars 1962. Après l'incendie, un comité international de reconstitution de la BU dirigé par des universitaires, à leur tête Mahmoud Bouayad, a été créé. La BU rouvrira ses portes six années plus

tard, le 12 avril 1968. Pour M. Abdi, l'attentat terroriste contre la bibliothèque universitaire d'Alger visait à priver l'Algérie indépendante de ce creuset scientifique et culturel. «L'acte criminel dont elle a été la cible était, à t-il dit, un prolongement logique de l'occupation française, qui a oeuvré depuis l'occupation de l'Algérie en 1830 à l'affacement de l'identité algérienne dans sa triple dimension arabe, islamique et amazighe».

L'université d'Alger, qui est l'une des universités les plus anciennes d'Afrique et la deuxième université de l'empire français, a été créée en 1909 (loi du 30 décembre) après une série de démarches, la première étant la loi du 20 décembre 1879, qui prévoyait la création de quatre écoles spécialisées (Médecine et Pharmacie, Sciences, Lettres et Sciences humaines et Droit).

L'étrange oubli de l'Unesco

En 1995, l'Unesco avait répertorié tous les livres détruits à travers le monde, excluant les précieux ouvrages de la BU. Et, dans les années 1990, la même organisation onusienne avait fait une liste des bibliothèques des livres de valeur, qui avaient été détruits à travers l'histoire, y compris pendant la période coloniale. L'incendie de la BU d'Alger par l'OAS ne figure pas dans ce répertoire mondial des bibliothèques détruites, sous quelque nature que ce soit, a déploré M. Abdi. Il a souligné à ce propos qu'après la reconstitution de la BU, certains livres altérés n'ont pu être restaurés faute de compétences qualifiées pour effectuer ce travail de précision. Pour reconstituer ce que «le vandalisme» avait détruit, selon les propos de M. Ahmed Taleb Ibrahimi, alors ministre de l'éducation nationale, un Comité International pour la Reconstitution de la Bibliothèque universitaire d'Alger (CIRBUA) a été créé en décembre 1962. Le Bureau du CIRBUA, installé au siège de la BU, a été installé le mercredi 19 décembre 1962 à 18 heures. Il avait comme président M. Bouayad Mahmoud, administrateur de la Bibliothèque nationale, Noureddine Skander comme vice-président, et, comme secrétaire général l'écrivain Jean Senac. Pour autant, la restauration des ouvrages touchés par cet incendie, il y a maintenant 53 ans, se poursuit toujours, alors que le travail de restauration et de reliure nécessite la maîtrise de certaines techniques «qui ne sont pas enseignées en Algérie», explique le conservateur de la BU d'Alger.

APS

3 QUESTIONS À M. HADJAR TAHAR MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR «Un acte abominable, barbare»

Le 7 juin 1962, trois bombes au phosphore, placées par les terroristes de l'OAS dans le bâtiment abritant la bibliothèque de la faculté d'Alger, explosent, et détruisent un fonds documentaire d'un demi-million d'ouvrages. Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique Hadjar Tahar revient sur cet «attentat».



Monsieur le ministre, la communauté universitaire, scientifique et en général les Algériens commémorent le 7 juin un triste anniversaire: la destruction par l'OAS du fonds documentaire et livresque, dont des incunables, dans l'incendie de la Bibliothèque universitaire de la Fac d'Alger, la «BU» pour les initiés. Que vous inspire ce crime contre la science, la culture, l'avenir de la jeunesse algérienne?

SEM Hadjar: L'incendie de la Bibliothèque universitaire de la faculté d'Alger commis en plein jour par l'Organisation de l'Armée secrète française (OAS), le 7 juin 1962, à la veille de l'indépendance nationale, est venu à bout de 400.000 livres et manuscrits sur les 600.000 qu'elle englobait. La bibliothèque, les laboratoires des sciences et deux amphithéâtres ont été saccagés.

Le reste des documents, quelque 200.000 livres qui ont pu être sauvés, ont été transférés au lycée Okba d'Alger. Ils ont été récupérés par la «BU» deux années plus tard. Cet acte abominable qui visait à réduire à néant une richesse culturelle et scientifique inestimable, n'avait pour dessin que de détruire les futures générations algériennes post-indépendance d'accéder à la connaissance et au savoir. En réalité, cet incendie s'inscrivait dans la logique des incendies des bibliothèques connus dans l'Histoire de l'Humanité, à l'image de ceux de Rome, de Bagdad, d'Alexandrie et de Sarajevo. La commémoration de cet acte criminel intervient, aujourd'hui, dans un contexte marqué par un développement spectaculaire de l'Université algérienne qui abrite plus de 1.300.000 étudiants.

L'Algérie dispose de 96 établissements universitaires dotés de moyens didactiques modernes, répartis à travers son vaste territoire. On est bien loin de l'université d'Alger qui abritait 5.000 étudiants dont seulement 700 étaient Algériens, parce que par essence l'Université de l'époque reposait sur une vision coloniale qui consistait à offrir un enseignement aux seuls fils de colons qui contribuaient à peupler l'Algérie. Les quelques Algériens qui avaient la chance

de fréquenter l'université coloniale devaient servir de cadres intermédiaires pour l'administration française, sans plus.

Pour beaucoup, c'est un acte de guerre contre les Algériens, un acte qui confirme que la colonisation n'a jamais voulu que les Algériens aillent à l'école, accèdent au savoir. Qu'est-ce qui a été fait dans les jours qui ont suivi ce crime pour sauver le patrimoine livresque de la BU, et effacer rapidement les effets de ce «mémoricide»?

Effectivement, cet acte abominable, perpétré à la veille de l'indépendance nationale, renseigne de manière éclatante sur les véritables intentions et les motivations réelles du colonialisme français en Algérie. Ce n'était nullement un acte isolé, comme on voulait le faire croire à l'époque. Il décolait en droite ligne de l'idéologie matricielle de la colonisation en Algérie. C'est un acte prémedité, préparé pour empêcher l'Algérie qui s'apprétrait à fêter son indépendance le 5 juillet 1962, de se prendre en charge et se hisser au rang des nations modernes. D'ailleurs, cet acte barbare obéissait à la même logique des incendies de grandes bibliothèques connus dans l'Histoire de l'Humanité et constitue une preuve supplémentaire que la mission première du colonialisme en Algérie était la destruction d'une nation et l'anéantissement de ses ressources intellectuelles et scientifiques et ses repères, afin de lui barrer la route du progrès et de l'épanouissement. D'où la contradiction manifeste entre la «mission civilisatrice» déclarée pompeusement par le colonialisme et sa mission réelle de réduire un peuple à l'ignorance et à l'aridité culturelle.

Pour preuve, les crimes culturels commis, de 1830 à 1962, dans le sillon d'une guerre d'extermination rare, obéissaient à une même logique qui consistait à pousser l'Algérien à la déchéance intellectuelle et par conséquent, l'anéantissement de la personnalité algérienne. Concrètement, cette politique s'exprimait à travers l'interdiction de l'enseignement de la langue arabe et la fermeture des

écoles coraniques et des medersas, que soutenait la dévastation des manuscrits lors des razziás. En tout cas, l'incendie de la BU restera gravé dans la mémoire du peuple algérien comme un acte barbare, dont l'unique mobile est d'assassiner le savoir et la connaissance et par conséquent, mutiler intellectuellement tout un peuple.

Des universitaires appellent à la sauvegarde du patrimoine architectural, scientifique et muséal de la Faculté centrale d'Alger. Quelles sont les actions urgentes à déployer, selon vous, pour faire de la Fac d'Alger, avec ses anciens amphithéâtres (Matiben, Benbatouche...) un musée de l'université algérienne ?

La sauvegarde du patrimoine matériel du secteur fait partie des axes prioritaires du programme d'investissement du secteur. A ce titre, plusieurs opérations de mise à niveau sont effectuées ou programmées pour préserver les anciennes infrastructures et sauvegarder le patrimoine historique, architectural et scientifique qu'elles représentent. Dans ce cadre, les infrastructures de l'ancien campus de l'université Benyoucef Benkredda - Alger 1, communément appelé «faculté centrale d'Alger» ont bénéficié d'actions de réhabilitation ayant porté, notamment sur la réfection de l'étanchéité des terrasses de l'ensemble des blocs, la mise à niveau de 14 laboratoires de pharmacie et de médecine, la réhabilitation de 7 amphithéâtres dont Matiben et Ampère, la réfection des toitures en tuile en utilisant les nouvelles techniques en la matière (notamment la pose de membranes d'étanchéité au niveau des grenaillers). En plus de la réhabilitation du laboratoire d'anatomie et ses annexes, y compris le musée d'anatomie, véritable patrimoine scientifique. Aussi, d'autres blocs sont actuellement en phase d'expertise en vue du lancement des travaux de mise à niveau et de confortement nécessaires. Il s'agit notamment de tous les amphithéâtres (dont Benbatouche et Ben Badis), du bloc de géologie comprenant des laboratoires, des salles pédagogiques et des unités de recherche, mais aussi du réputé musée de géologie. Le réseau d'alimentation en énergie électrique du campus sera également rénové. Il reste à signaler que la rentrée 2015-2016, verra la réouverture de la faculté des sciences qui sera domiciliée à la «Fac centrale» et débutera avec certaines spécialités comme l'architecture, mathématiques informatiques, sciences de la nature et de la vie et sciences de la matière.

APS

TIZI OUZOU Larbaâ Naït Irathen rend hommage au chahid Fernane Hanafi

Ferrah Menad

À l'occasion de la commémoration du 60e anniversaire de la mort du chahid, Fernane Hanafi, maître Ali Yahia Abdennour, a rappelé : «Lorsqu'on évoque le martyr Fernane Hanafi et son combat pour l'indépendance, c'est l'histoire de l'Algérie, la déclaration de Novembre, les combats qu'a menés ce primo résistant, mortellement blessé le 18 mai 1955 au cours d'un accrochage avec la police coloniale à Alger, plus précisément au chemin Vauban (Hussein-Dey) qui porte aujourd'hui son nom, qui nous viennent à l'esprit».

Depuis jeudi 4 juin et durant 3 jours, un riche programme a été concocté par l'APC de Larbaâ Nath Irathen. Dès la matinée du jeudi, et habillée de ses parures nationalistes, la belle localité de Larbaâ Nath Irathen a vu un impressionnant rassemblement populaire de moujahids tel Si Mohand Oublaïd, Takbou Ali et d'autre personnalités tel le Pr Ziri, directeur général du CHU Nedir Mohamed et chef service à l'hôpital Fernane Hanafi, le P-APC de LNI, M. Benani Ramdane, le chef de sûreté de daïra de Larbaâ Nath Irathen, des jeunes et moins jeunes et d'autres citoyens et citoyennes venus participer aux cérémonies en l'honneur de ce digne fils de l'Algérie combattante...

Une stèle à l'effigie du chahid Fernane Hanafi a été érigée à Larbaâ Nath Irathen à l'initiative du président de l'APC de cette commune. Une série de conférences-débats animées, notamment par Ali Yahia Abdennour et Aït Ahmed Ouali, etc.) ponctueront ces journées commémoratives. Un film documentaire retracant l'admirable parcours de ce résistant de la première heure sera présenté au public durant cette manifestation. Le film «force de convaincre», d'une durée de 52 minutes, produit par Djamilia Fernane, proche parente du Chahid, réalisé par l'écrivain et cinéaste Moussa Terdag, retrace avec force détails extraits d'archives et de témoignages inédits la vie particulièrement active de ce grand homme de l'Algérie par des personnalités qui ont écrit l'histoire de l'Algérie à l'aide de leur sang et sueur, à l'image de Ali-Yahia Abdennour, Amar Driss (responsable PPA MTLD-Tizi Ouzou), Mohamed Saïd Ma-



des geôles coloniales), Akli Djeffal (chargé de la campagne électorale du MTLD en Kabylie aux élections de 1948), des moudjahidine et des membres de la famille Fernane.

Le chahid Fernane Hanafi est natif de Larbaâ Nath Irathen, dans la wilaya de Tizi Ouzou, en 1920. En 1942, il rejoint le PPA clandestin. À partir de 1947, il fait de sa maison d'El Kantara un refuge et un lieu de rencontres permanent pour Krim Belkacem et Amar Ouamrane. En 1948, il mène campagne pour le MTLD lors des élections de la Chambre algérienne. Il devient membre actif de l'OS. En 1950, revenant d'une importante réunion à Alger, il est arrêté et condamné à 4 ans de prison ferme. Libéré fin 1953, il participe aux réunions entre messalistes et centralistes à Alger. En novembre 1954, Krim le nomme agent de liaison entre la Kabylie et Alger.

Le 18 juin 1955, en compagnie du colonel Ouamrane, Fernane Hanafi se rend à Alger pour une réunion importante avec Abane Ramdane. Mais les deux maquisards tombent sur un contrôle policier chemin Vauban (Hussein Dey). Hanafi Fernane tire et tue un policier. Un autre policier riposte et blesse Fernane. Il arrive quand même à s'échapper. Arrivé à un refuge de La Casbah, il meurt sans que le Dr Benhabiles, appelé en urgence, arrive à le sauver. Sur ordre de Abane, il sera transféré de nuit à Chebli (Blida) où il sera enterré après que Souidani Boudjemaâ et une troupe de l'ALN lui aient présenté les armes. En décembre 1965, son corps sera rapatrié dans son village natal El Kantara dans la commune de Larbaâ Nath Irathen, en présence de Krim Belkacem, Amar Ouamrane et d'autres maquisards bien sûr.

RELIZANE : 7 ha de récoltes agricoles ravagés par les flammes...



Sept (7) hectares de récoltes agricoles ont été ravagés par un incendie qui s'est déclaré dans la wilaya de Relizane, a-t-on appris vendredi auprès de la protection civile.

Le lieutenant Youcef Chaïb a indiqué à l'APS, que le feu qui s'est déclaré vendredi après-midi dans un champ agricole situé dans le douar Kehailia, relevant de la commune de Sidi Saada, dans la daïra de Yellel, «a ravagé 7 ha de récoltes agricoles dont 4 ha de blé et de 3 ha de foins».

Les agents de la protection civile sont intervenus aussi tôt pour éteindre les flammes et éviter leur propagation à d'autres zones céréalières (blé dur) et aux trois habitations situées dans ce périmètre. Tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés pour cette opération qui a duré deux heures et demi, a-t-on ajouté de même source.

Les services compétents ont ouvert une enquête pour connaître les causes de cet incendie, favorisé par les grandes chaleurs enregistrées dans la région.

Cet incendie est le deuxième, après celui du début mai dans la zone de Dik Relizane et qui avait ravagé 20 hectares de récoltes agricoles.

...décès d'un motocycliste et son compagnon dans un accident de la route

Un conducteur d'un motocycle et son compagnon sont morts dans un accident de la route survenu vendredi dans la ville de Relizane, a-t-on appris de la Protection civile. L'accident s'est produit dans l'après-midi lorsque la motocyclette a heurté un poteau électrique au niveau d'un chemin de déviation de la ville de Relizane, a indiqué le lieutenant Youcef Chaïb. Une enquête a été ouverte par les services compétents pour connaître les causes de cet accident.

IL TUE SA FEMME 16 ans de réclusion criminelle pour le tueur

En ce mois de juin 2015, le tribunal criminel prononce le verdict d'un jeune homme âgé de 39 ans accusé d'avoir donné la mort à sa femme Zohra âgée de 34 ans.



A.Ferrag

Zohra s'enfuit avec son amant. Quelques jours plus tard, son mari la vit avec son amant, et après la surprise son mari Bachir entre dans une colère noire, s'empare d'un bâton et frappe sa femme aveuglement. Zohra rend l'âme sur le coup.

Quelque temps plus tard, Bachir est arrêté et écroué.

Lors de son procès, il ne cherche

nullement à amadouer le jury et avoue ne pas regretter son geste et raconte le crime dans les moindres détails.

Bachir accusé de meurtre sur la personne de sa femme reconnaît les faits. Il est derrière le box des accusés inculpé d'homicide volontaire.

Le représentant du ministère public, dans son réquisitoire, refait lecture de l'arrêt de renvoi judiciaire avant de rappeler encore une fois à l'accusé la gravité de son geste. «L'accusé a commis un crime horrible sur

la personne de sa femme et que le jeune homme dit qu'il ne regrette pas son crime. Je demande aux jurés de sanctionner son crime par une peine maximale».

La défense, pour sa part, plaide les circonstances atténuantes : le coupable n'était pas en possession de toutes ses facultés au moment des faits.

Après de longues délibérations, le tribunal criminel rend son verdict : 16 ans de réclusion criminelle est la peine prononcée contre l'inculpé.

M'sila : Le corps d'un jeune garçon repêché dans une retenue collinaire

Un drame a secoué toute la région de Beni Ilyane, 60 km à l'ouest de M'sila. Un adolescent âgé d'une peine de 15 ans a été retrouvé mort dans une retenue collinaire durant la journée du vendredi. La victime, répondant aux initiales de S.A., a décidé de se

baigner pour échapper à la chaleur. Mais le jeune s'est noyé. Les habitants de ce village ont essayé de le sauver, mais sans succès. «La retenue était très profonde», ajoute notre source. Les services de la protection civile, qui sont intervenus, ont passé plu-

sieurs heures pour retrouver le corps sans vie. La nouvelle a fait le tour de la région en un temps relativement court. La dépouille de la victime a été transférée vers l'hôpital de la ville de Sidi Aïssa pour autopsie. Ce genre d'accident arrive chaque année à M'sila.

M.B.

ACCIDENTS DE LA ROUTE : Pour une prévention permanente

L'effort de sensibilisation aux dangers de la route doit être «permanent», ont estimé samedi à Jijel des conférenciers à l'occasion d'une journée scientifique autour de ce fléau, initiée par l'association Rassemblement de la jeunesse algérienne (RAJ). Il a notamment été rappelé, lors de cette journée organisée au centre culturel islamique Ahmed-Hamani, l'ampleur prise par les accidents de la circulation qui font de plus en plus de victimes» ainsi que les «lourdes charges financières qui en découlent». Pour le cas de l'Algérie, il y aurait plus de 4.000 morts et 140.000 blessés par an, soit un (1) décès par heure et un (1) blessé toutes les 10 à 15 minutes, a indiqué un médecin de la direction de wilaya de la Santé dans une intervention consacrée au «coût de la prise en charge d'un accidenté de la route».

Le pays occupe le 4^e rang mondial en matière d'accidents de la route, a rappelé le Dr Mohamed Louini, inspecteur à la direction locale de la Santé, se fondant sur des statistiques de

l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

Auparavant, le directeur de wilaya des Transports a indiqué que le facteur humain demeurait la cause principale des accidents «dans une proportion de 90% des cas», suivi de l'état des véhicules, de la chaussée et du comportement du piéton.

Ce responsable a également rappelé la panoplie de textes et de mécanismes mis en place par l'Etat pour tenter de réduire le nombre d'accidents meurtriers. D'autres communiqués devaient être présentés par un professeur en Droit et des représentants de services de sécurité (Gendarmerie et Sécurité nationale) et la protection civile.

Selon des statistiques présentées au cours de la rencontre, il a été enregistré à travers les axes routiers de la wilaya de Jijel, au cours des cinq derniers mois de l'année écoulée, pas moins de 864 accidents, provoquant le décès de 24 personnes (19 hommes, 2 femmes et 2 enfants) et 1.438 blessés.

Ghardaïa: Une vingtaine de personnes blessés dans des heurts entre jeunes Malékites et Ibadites à Guerrara

Une vingtaine de personnes dont de nombreux éléments des forces anti-émeutes de la police ont été blessés vendredi dans des heurts sporadiques qui ont éclaté entre des jeunes Ibadites et Malékites dans la localité de Guerrara, située à 120 km du chef-lieu de wilaya Ghardaïa, a-t-on appris auprès d'une source médicale locale.

Selon un élu local contacté par l'APS, ces incidents ont éclaté juste après la grande prière de vendredi et se poursuivent actuellement suite au démarrage d'un projet de promotion immobilière dans la zone dénommée El Batha , un projet contesté par la partie Malikite. Des jeunes non identifiés

ont tenté d'obstruer les travaux avant que d'autres jeunes alliés du promoteur s'en prennent aux contestataires en lançant des pierres, des cocktails Molotov et autres objets hétéroclites.

Ces incidents se sont propagés dans d'autres quartiers de Guerrara ou des dizaines de jeunes se livrent à des actes de vandalisme de jets de pierre et cocktails Molotov provoquant des incendies de locaux et véhicules privés, a-t-on constaté sur place.

Les forces anti-émeutes de la police intervenues sur les lieux ont fait à plusieurs reprises l'usage de bombes lacrymogènes pour tenter de disperser les jeunes Ibadites et Malékites qui

s'affrontent toujours par des jets de différents objets .

Pas moins de huit foyers de feux visibles ont été déclenchés par des jets de cocktails Molotov dans les différents quartiers de Guerrara où l'accès même pour les éléments de la protection civile est devenu difficile et à risque. Un imposant renfort de forces antiémeute de police et de la gendarmerie appuyé par un hélicoptère de reconnaissance a été déployé vendredi soir pour mettre fin aux affrontements récurrents entre groupes de jeunes dans la localité de Guerrara, a-t-on constaté.

APS



SÉISME EN MALAISIE 19 morts et huit disparus

Au moins 19 personnes ont été tuées et huit sont portées disparues à la suite du séisme de magnitude 6 sur le mont Kinabalu, à Bornéo, en Malaisie, a annoncé samedi le ministère malaisien du Tourisme.



Sur les 19 corps retrouvés, «deux sont identifiés», a précisé sur Twitter le ministère. Le tremblement de terre, l'un des plus forts dans le pays depuis des décennies, a eu lieu vendredi matin dans cette région montagneuse touristique, affectant une vaste zone de l'Etat de Sabah, qui abrite le mont Kinabalu.

La secousse a provoqué des glissements de terrain et la chute d'immenses blocs de roches sur cette montagne, l'un des plus hauts sommets d'Asie du Sud-Est (culminant à 4.095 mètres), très prisée par les amas-

teurs de trekking et parmi les plus fréquentées de la région.

Cent trente-sept randonneurs, qui avaient été bloqués sur le mont Kinabalu, ont tous été secourus, avait annoncé auparavant le ministère du Tourisme.

Selon le site The Kinabalu Today citant des sauveteurs, la plupart des personnes présentes sur la montagne au moment du séisme étaient des ressortissants malaisiens.

Des randonneurs originaires de Singapour, des Etats-Unis, des Philippines, de Grande-Bretagne, de Thaï-

lande, de Turquie, de Chine et du Japon se trouvaient également sur place, selon le site.

L'Institut américain de géophysique a précisé que le séisme s'était produit à une profondeur de 10 kilomètres et que son épicentre était situé à 54 kilomètres de Kota Kinabalu, la capitale de Sabah. Les séismes d'une importance magnitude sont rares en Malaisie, pays situé à l'extérieur de la «ceinture de feu» du Pacifique, zone où se rencontrent des plaques tectoniques, ce qui produit une fréquente activité sismique et volcanique.

NAUFRAGE EN CHINE

Le bilan s'élève à 400 morts

Les autorités chinoises ont admis samedi qu'il n'y avait plus d'espoir de retrouver des survivants après le naufrage d'un navire de croisière lundi sur le Yangtse qui a fait 396 morts confirmés selon le dernier bilan de l'agence Chine nouvelle.

Le naufrage du navire de croisière L'Etoile de l'Orient, pris dans une tornade, représente la pire catastrophe fluviale en Chine depuis près de 70 ans. Sur les 456 personnes que transportait le bateau, on compte seulement 14 rescapés parmi les passagers qui étaient pour la plupart des retraités de plus de 60 ans. Aucun survivant ne devrait plus être retrouvé, ont indiqué les autorités. 46 passagers sont toujours portés disparus.

Selon un nouveau bilan officiel



communiqué par l'agence Chine Nouvelle samedi, le nombre de morts confirmés atteint 396, mais le bilan définitif devrait encore s'élever.

L'agence avait auparavant évoqué 331 morts confirmés. Mais le bilan a nettement augmenté alors que les sauveteurs ont pu commencer à récupérer les corps dans l'intérieur du navire, une fois celui-ci redressé.

Plus de 3.400 soldats et 1.700 hommes de la police paramilitaire ont participé cette semaine aux opérations massives de secours, avec 149 bateaux. Il s'agit de l'accident de navigation le plus meurtrier en Chine depuis près de 70 ans, selon la presse officielle, lorsque le naufrage de SS Kiangya près de Shanghai (est) avait fait plus de 4.000 morts en 1948.

INDONÉSIE

25 touristes blessés dans des explosions «accidentelles» sur un ferry

Vingt-cinq (25) touristes ont été blessés par deux petites explosions, probablement accidentelles, sur un ferry reliant les îles indonésiennes de Bali et Lombok, ont annoncé des responsables samedi. Les explosions ont probablement pour origine le réservoir de carburant du ferry, qui transportait 129 passagers, des touristes pour la plupart, selon la police. Le bateau qui se dirigeait de Sengigi (île de Lombok) vers l'île touristique de Bali avait déjà accompli les deux tiers de la traversée quand les explosions se sont produites, ven-

dredi après-midi. «Personne n'est grièvement blessé. La plupart des 25 patients ont souffert de blessures légères», a déclaré un responsable de l'hôpital de West Nusa Tenggara, Oxy Cahyo Wahyuni. Selon un responsable de la police maritime, Khoirul Anwar «l'explosion provenait du réservoir à carburant». Les ferry-boats sont indispensables pour relier les quelque 17.000 îles qui constituent l'archipel indonésien et les accidents sont fréquents en raison de mesures de sécurité insuffisantes.

CORÉE DU SUD

Le bilan des personnes contaminées par le coronavirus Mers s'élève à 50

La Corée du Sud a annoncé samedi neuf nouveaux cas de contamination par le coronavirus Mers, portant à 50 le nombre total de cas confirmés dans le pays. Ces neuf nouveaux cas ont été signalés parmi les plus de 1.660 personnes placées en quarantaine pour avoir été en contact avec des malades, a précisé le ministère de la Santé.

«Les neuf personnes ont contracté le virus (dans trois différents) hôpitaux et il n'y a pas de preuve que la contamination ait pu se produire hors de ces hôpitaux», a précisé le ministère dans un communiqué. Kwon Joon-Wook, un haut responsable du ministère, a précisé que l'homme de 68 ans qui

constituait le premier cas de coronavirus, ainsi que son épouse qu'il avait contaminé, étaient guéris et avaient quitté l'hôpital vendredi.

Le premier cas avéré de coronavirus Mers avait été constaté le 20 mai chez cet homme de retour d'Arabie saoudite. L'épidémie en Corée du Sud est la plus étendue dehors de l'Arabie saoudite, principal foyer de la maladie, et où plus de 400 cas mortels ont été signalés depuis 2012. La propagation du Mers, un virus plus mortel mais moins contagieux que celui du Syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS), qui avait fait près de 800 morts dans le monde en 2003, a déclenché l'inquiétude générale dans la quatrième économie d'Asie. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a annoncé qu'elle prévoyait de nouvelles contaminations en Corée du Sud. D'après le ministère de la Santé, une délégation de l'OMS est attendue la semaine prochaine à Séoul dans le but d'étudier le virus sévissant dans le pays, lequel présente des caractéristiques «légèrement différentes» du virus identifié au Moyen-Orient. Plus de 20 pays ont été touchés par le virus, pour lequel il n'existe aucun vaccin ou traitement. Selon le dernier bilan de l'OMS publié jeudi, 1.179 cas d'infection ont été confirmés au niveau mondial, dont au moins 442 mortels.

**APRÈS SA DÉCISION DE SE RETIRER D'ISRAËL
Le groupe français Orange voit rouge !**



Cherbal E-M

Il ne pensait certainement pas se retrouver dans un tourbillon politico-diplomatique, le patron du groupe de télécommunications français Orange, lorsque de passage au Caire il avait dit publiquement son souhait de mettre fin à un contrat le liant à l'opérateur israélien Partner. En partie contrôlé par l'Etat français (25%), Orange est lié par un contrat qui court jusqu'en 2025, en vertu duquel, explique l'agence française AFP, «Partner utilise le nom et l'image d'Orange. Il fournit ses services en Israël, mais aussi dans les colonies en Cisjordanie et à Jérusalem-Est occupées, qui sont jugées illégales par la communauté internationale.»

La déclaration du patron d'Orange a vite été assimilée au niveau politique par Israël qui n'a pas tardé à orchestrer la riposte.

J'appelle le gouvernement français à publiquement rejeter les déclarations et les agissements malheureux d'une compagnie dont il est en partie propriétaire», a indiqué dans un communiqué le Premier ministre repris par l'AFP qui souligne que «M. Netanyahu a accusé Orange de participer à un «drame absurde»: celui dans lequel une démocratie «respectueuse des droits de l'homme» et soumise aux menaces sécuritaires, c'est-à-dire Israël, est confrontée «aux condamnations systématiques et aux tentatives de boycott».

Israël qui déclare ne pas pardonner «ce drame absurde» avait également anticipé par la voix de son ministère des Affaires étrangères qui a dit "attendre des excuses de la part d'Orange», selon l'AFP qui ajoute que son ambassadeur «à Paris a demandé des explications à l'Etat français, détenteur de 25% d'Orange».

De son côté le futur président de l'opérateur téléphonique israélien a accusé le patron d'Orange de faire le jeu des «pressions très importantes des (groupes) pro-palestiniens et de participer à une grande campagne d'isolement d'Israël dans le monde», ajoute l'agence de presse française.

Surpris par la tourmente prise par sa décision, le patron d'Orange a tenté de calmer le jeu en accordant une interview à un quotidien de grand tirage israélien dans laquelle il déclare : «Franchement, je crois que j'ai été mal compris», selon le figaro.fr qui ajoute que «le PDG du groupe français s'y déclare personnellement opposé à toute forme de boycott et affirme que sa décision est dictée par des considérations purement commerciales».

Contraintes d'intervenir dans cette polémique, les responsables des Affaires étrangères françaises ont indiqué par la voix de Laurent Fabius être totalement opposées à toute idée de boycott d'Israël, mais elles admettent néanmoins qu'il revient «au président du groupe Orange de définir la stratégie commerciale de son entreprise», rapporte la presse française.

COMMENT S'EXPLIQUENT LES PÉNURIES DE VACCIN ?

A cause de la pénurie de certains vaccins, notamment les formes tétra et pentavalentes du vaccin DT-Polio, une pétition lancée par le Pr Joyeux a recueilli plus de 500 000 signatures. Si le débat sur la vaccination est relancé, la question de la pénurie de vaccins reste en suspens. Comment peut-on expliquer les tiroirs vides des pharmacies ?

En France, seules les vaccinations contre la diphtérie, le tétanos et la poliomélyélite sont obligatoires. Depuis 2008, le vaccin contenant uniquement ces trois doses n'est plus disponible, à cause d'un trop grand nombre d'allergies constatées.

Ces trois valences obligatoires sont désormais intégrées dans des vaccins combinés, tétravalent (DT-Polio ainsi que coqueluche), pentavalent (ajout de l'Haemophilus influenzae de type B, une bactérie responsable de pneumonies et méningites) et hexavalent (ajout de l'Hépatite B en plus des cinq autres). Problème : depuis quelques mois, seul le vaccin hexavalent est disponible, à cause d'une pénurie des deux autres compositions. Si ce vaccin fait débat, il met aussi en lumière les problèmes engendrés par une pénurie.

Une augmentation de la demande mondiale et des imprévus

En France, deux grands laboratoires se partagent le marché des vaccins : GlaxoSmithKline (GSK) et Sanofi Pasteur MSD. Le premier commercialise l'Infarix Quinta, Infarix Tetra et l'Infarix Hexa (le dernier dispo), alors que le second s'occupe du Pentavac.

Pour expliquer cette pénurie, les deux géants pharmaceutiques mettent en avant les mêmes difficultés. « Nous sommes désormais face à un fort accroissement de la demande mondiale concernant la vaccination contre la coqueluche, une augmentation de l'ordre de 50% en un an » a déclaré Philippe Juvin, pharmacien responsable de



Sanofi Pasteur au micro de Slate.

Le manque d'anticipation des laboratoires serait quant à lui dû au fait que « certains pays, émergents ou non, ont fait évoluer leur calendrier vaccinal en ajoutant des doses de rappel de vaccins coqueluchéaux à différents âges de la vie », précise Philippe Juvin.

Dépassés par les événements, les laboratoires n'arrivent donc pas à répondre à l'évolution rapide de la demande de vaccins. Président du Comité technique des vaccinations (CTV) au sein du Haut conseil de la santé publique (HCSP), le Professeur Floret explique que, « pour des raisons économiques, l'industrie pharmaceutique tra-

vaille à flux tendu. » A cause de cela, n'importe quel retard ou incident sur la chaîne de production déséquilibre le système et risque de créer une pénurie. De même, « dès qu'il y a une augmentation plus ou moins prévisible de la demande de vaccins, comme ça a été le cas pour la coqueluche, ça crée des situations de pénuries. »

Pour l'heure, aucun laboratoire n'est en mesure de dire quand précisément se terminera cette pénurie. Interrogé par France tv info, le laboratoire GSK souligne « qu'il est encore difficile à ce stade de prévoir avec certitude une date de retour à une situation normale. » A priori la pénurie des formes tétra et pentavalentes du vaccin DT-Polio

risque de durer toute l'année.

De son côté, le haut conseil de santé publique précise dans son avis du 25 février 2015 qu'il « déplore les épisodes répétés de rupture d'approvisionnement de vaccins qui mettent en péril l'application de la politique vaccinale. » Pour autant, « celle-ci ne doit pas être remise en cause. » Ainsi, « le maintien de la primo-vaccination des nourrissons (2 doses et un rappel) représente la priorité absolue. » Il recommande donc l'utilisation de ce vaccin hexavalent pour l'immunisation des nourrissons, conformément aux recommandations et au calendrier vaccinal français.

UN CAS DE DIPHTÉRIE CHEZ UN PETIT ESPAGNOL RELANCE LE DÉBAT SUR LA VACCINATION

Un enfant de 6 ans résidant en Catalogne a contracté la diphtérie. Il est actuellement en soins intensifs dans un hôpital de Barcelone. Son état est jugé grave.

Les Espagnols redoutent la réurgence d'une maladie qu'ils croyaient avoir éradiqué depuis près de trente ans. Le premier cas de diphtérie depuis 1985, une maladie infectieuse des voies respiratoires, a été observé chez un enfant de six ans dans la ville d'Olot en Catalogne. Il est actuellement hospitalisé dans un état grave dans le service de soins intensifs de l'hôpital Vall d'Hebron, à Barcelone. Les parents du garçon avaient décidé de ne pas le faire vacciner, en dépit des dispositifs de vaccination gratuits.

Le garçon a participé à une sortie scolaire peu avant de déclarer les premiers symptômes de l'infection. 150 personnes auraient été en contact avec le jeune patient et ont été pris en charge par des médecins. L'enfant est traité par médicament antitoxique, un produit qui a été importé de Russie. Le traitement était en effet difficile à trouver en Espagne puisqu'aucun cas n'avait été signalé dans le pays depuis 30 ans. « Nous pensons que la bactérie pro-



vient de quelqu'un vivant à l'étranger où il y a déjà eu des cas de diphtérie», explique un médecin

nerveux central ou bien du diaphragme et de la gorge, entraînant la mort par asphyxie, rappelle l'Institut Pasteur. L'infection à la bactérie C. diphtheriae est hautement contagieuse et se transmet par voie aérienne. Elle apparaît le plus souvent sous la forme d'angine diphtérique et se traduit par une pharyngite, de la fièvre, une tuméfaction du cou et une céphalée.

Un débat qui enflé
Ce premier cas de diphtérie en Espagne chez un enfant non vacciné devrait alimenter la polémique autour du phénomène des «anti-vaccins», ces personnes en Europe, aux Etats-Unis surtout qui choisissent de s'opposer à l'obligation de vaccination. Un débat qui résonne dans l'actualité française avec la récente controverse sur la pétition anti-vaccin du Professeur Joyeux. En Europe, près de 90 % des Européens sont vaccinés contre la diphtérie. En France, la vaccination est obligatoire chez tous les enfants et les professionnels de santé. Le dernier cas déclaré de diphtérie en France métropolitaine remonte à 1989.

espagnol à Euronews. La diphtérie est une maladie infectieuse qui peut conduire à la paralysie du système

LA SALLE DE BAINS COMMUNE : UN NID À



BACTÉRIES

Ne laissez pas traîner votre brosse à dents dans les salles de bains collectives. Celle-ci risque d'être contaminée par des matières... fécales.

Les brosses à dents dans les salles de bains collectives avec toilettes sont loin d'être hygiéniques. Une étude américaine, présentée lors de l'assemblée générale de l'American Society for Microbiology du 31 mai au 2 juin dernier, a observé à la loupe les résidus déposés sur les brosses à dents de maisons où résidaient 9 habitants.

Les chercheurs de l'université de Quinnipiac (Etats-Unis) ont découvert que 6 brosses à dents sur 10 présentaient des excréments. Quelle que soit l'hygiène adoptée (rinçage de la brosse à dents ou capuchon sur la brosse), 80 % des brosses étaient souillées par des matières fécales provenant d'autres personnes que leurs propriétaires. De quoi se poser des questions sur son hygiène bucco-dentaire.

La raison de cette présence indésirable ? Les toilettes situées à proximité dans la même pièce qui iraient se coller discrètement sur les poils de l'ustensile... avant d'atterrir dans la bouche lors du brossage des dents. "Notre brosse [à dents] est contaminée par les matières fécales d'autres personnes, elles contiennent des bactéries, des virus et des parasites qui n'appartiennent pas à notre flore normale", explique Lauren Aber, principale auteure de l'étude et étudiante à l'université de Quinnipac (Etats-Unis), citée par Pourquoi docteur.

Comment limiter les risques

Pour limiter les risques de contamination et les effets secondaires de type diarrhée, le plus simple reste de bien rincer sa brosse à dents à l'eau chaude après utilisation et de la changer régulièrement, tous les trois mois, voire plus souvent.

Pour la garder le plus propre possible, on la place après l'avoir rinçée à la verticale dans un verre ou un porte brosse à dents, ce qui la fera sécher après utilisation. On évite les capuchons car l'environnement humide favorise la prolifération bactérienne.

Enfin pour être sûre d'avoir une hygiène buccale au top, on n'hésite pas à terminer le lavage des dents par un bain de bouche.

CANCER DU SEIN UNE MAMMOGRAPHIE RÉGULIÈRE RÉDUIT LE RISQUE DE 40%

Faire des mammographies régulièrement entre 50 et 69 ans permettrait de réduire le taux de mortalité du cancer du sein de 40% par rapport au taux mesuré en l'absence de dépistage, selon une nouvelle étude scientifique. La balance bénéfices-risques semble donc largement favorable.

Le dépistage organisé du cancer du sein existe depuis 2004 en France. A partir de 50 ans, les femmes sont fortement invitées à pratiquer une mammographie des seins tous les deux ans, afin de diagnostiquer un éventuel cancer. S'il permet de sauver des vies, ce dépistage organisé fait souvent l'objet de débat, car la balance bénéfices-risques pose question. Il existe en effet un risque de faux positif, entraînant un sur-diagnostic et un traitement pas forcément nécessaire. De toutes petites lésions peuvent également être révélées et traitées alors qu'elles auraient pu dégénérer naturellement.

Cependant, une nouvelle étude scientifique vient réaffirmer l'importance et les bénéfices de ces mammographies régulières. Elle révèle que les femmes de 50 à 69 ans qui participent à un programme de dépistage tous les 2 ans voient leur risque de mortalité suite à un cancer du sein chuter de 40%.

Pour celles qui effectuent des mammographies de façon ponctuelle, le risque de décès baisse de 23%.

Cette étude publiée dans le *New England Journal of Medicine* a été menée par des experts de 16 pays. Ils ont évalué les impacts positifs et négatifs des différentes formes de dépistage du cancer du sein, d'après les résultats de onze essais cliniques et de 40 études d'observation. Coordonnée par l'Agence internationale de recherche sur le cancer (IARC), cette étude va contribuer à la mise à jour des précédentes recommandations de l'IARC, datées de 2002.

Si elle réaffirme le bénéfice de mammographies régulières chez les 50-69 ans, l'étude n'a cependant pas trouvé de



résultats significatifs concernant un tel dépistage à la quarantaine. Cependant, pour les femmes de 70 à 74 ans, un dépistage régulier par mammographie serait bel et bien recommandé.

« Cette analyse importante devrait, espérons-le, rassurer les femmes dans le monde sur le fait que la mammographie sauve des vies et que le dépistage du cancer

Duffy, un des co-auteurs de l'étude, cité par l'AFP. Pour autant, ce dernier précise qu'"il faut poursuivre les efforts de recherche sur d'autres méthodes de dépistage comme la très prometteuse tomosynthèse en 3D, une mammographie numérique qui pourrait être plus adaptée pour sonder les tissus mammaires denses. »

Les femmes de moins de 50 ans présentant des risques génétiques de cancer du sein sont en revanche invitées à une surveillance plus précoce.

HYPERACTIVITÉ CHEZ L'ENFANT : LES PESTICIDES MIS EN CAUSE



Et si les pesticides avaient un impact sur le comportement de nos enfants ? Selon une récente étude américaine, les pyréthrinoides pourraient causer de l'hyperactivité, surtout chez les petits garçons.

Les pesticides pyréthrinoides, vous connaissez ? Derrière ce nom barbare se cachent des produits chimiques de synthèse bien connus des agriculteurs, gardes forestiers et horticulteurs. Très utiles quand il s'agit d'éradiquer moustiques, araignées, serpents et abeilles, les pyréthrinoides sont - théoriquement - sans danger pour la plupart des mammifères, chats et rats exceptés. Théoriquement. Car une nouvelle étude, menée par une équipe de chercheurs de l'hôpital pour enfants de Cincinnati (Etats-Unis) risque bien d'entacher leur réputation.

Les chercheurs, qui ont publié

leurs travaux dans la revue scientifique Environmental Health, ont analysé l'état de santé de 687 enfants (garçons et filles) âgés de 8 à 15 ans pendant 1 an. Verdict : ceux

PBA) avaient également davantage de troubles du comportement, de l'hyperactivité, notamment. Un résultat qui ne vaut cependant que pour les petits garçons.

Un impact sur la production de la dopamine

« De précédentes études sur des souris ont montré que les pesticides pyréthrinoides ont un impact sur la production de la dopamine, une neurohormone principalement produite au niveau de l'hypothalamus, explique la pédiatre Tanya Froehlich, principale auteure de l'étude. Et la dopamine a une influence sur la production d'adrénaline. »

Si, pour l'instant, aucune réglementation ne vient encadrer la concentration de pesticides en France ou en Europe, la prudence reste tout de même de mise...

NEUROLOGIE

Appel à faire bénéficier les malades atteints de sclérose en plaques de la rééducation fonctionnelle

Les associations de wilayas participant à une réunion pour la création d'une fédération nationale des malades atteints de sclérose en plaques, organisée samedi à Alger, ont lancé un appel pour aider les personnes atteintes par cette maladie à bénéficier de la rééducation fonctionnelle en vue de leur faciliter la vie quotidienne.

«Tandis que les traitements de fond sont relativement efficaces contre la sclérose en plaques rémittente, ils n'ont que peu d'effet sur les formes progressives d'où l'importance de recourir à la rééducation», a affirmé à l'APS le président de l'association des malades atteints de sclérose en plaques de la wilaya d'Alger, M. Ismail Kenzoua.

L'objectif de la rééducation, a-t-il poursuivi, est de préserver certaines fonctions comme la marche, de réduire les complications (troubles urinaires, spasmes) et d'apprendre à vivre mieux avec un handicap. Selon Dr Nassima Hichem, neurologue au CHU Mustapha Pacha, la rééducation est «un volet important de la prise en charge» des malades atteints de sclérose en plaques.

«La rééducation constitue 50% du traitement de cette maladie et parfois même 80% lorsqu'il s'agit des formes sévères ou quand elle atteint un stade avancé», a-t-elle précisé.

Reconnaisant les efforts consentis par les pouvoirs publics dans la prise en charge des malades touchés par la sclérose en plaques, notamment dans la mise à disposition de ces derniers des traitements à titre gracieux, Dr Hichem a insisté sur le dépistage précoce pour ralentir sa progression.

«Certes, cette la sclérose en plaque reste incurable, mais la recherche médicale a quand même permis de trouver des médicaments qui atténuent les symptômes de façon relativement efficace et qui ralentissent la progression de la maladie. Plus le traitement est commencé tôt, plus les chances de réduire le nombre de poussées sont élevées», a-t-elle avancé.

Pour améliorer la qualité de vie des patients, de nouvelles molécules par voie orale seront introduites prochainement en Algérie, a annoncé Dr Hichem, soulignant que la prévalence de la sclérose en plaques reste méconnue en Algérie. Néanmoins, elle a estimé qu'elle pourrait être de l'ordre de 20.000 cas au regard au nombre de malades pris en charge dans les différents services de neurologie au niveau des CHU du pays et qui avoisinerait les 6.000 malades.

Les associations de wilayas participant à la réunion de création d'une fédération nationale des malades atteints de sclérose en plaques ont appelé à l'institution d'un registre national pour une meilleure prise en charge de la maladie en «hausse constante» depuis quelques années.

La création d'une telle fédération est motivée par «notre volonté de fédérer l'ensemble des associations pour avoir une action concordante en vue de prendre en charge les personnes malades dans les meilleures conditions que ce soit sur le plan médical, social et thérapeutique», ont souligné les participants à cette réunion. La sclérose en plaques est une maladie neurologique auto-immune chronique du système nerveux central dont les facteurs responsables restent encore inconnus. Elle se propage plus parmi les femmes que les hommes et touche les franges d'âge entre 20 et 45 ans.

APS

L'insuline produite à Constantine disponible sur le marché durant le premier semestre 2016

Le directeur marketing du groupe Saidal, Naili Saad-Eddine Yahia, a révélé samedi à Boston (Etats-Unis) que l'insuline produite à Constantine sera disponible sur le marché national au cours du premier semestre 2016.

Le même responsable a affirmé en marge de la 75e session de l'Association américaine du diabète, que l'unité de Constantine de production d'insuline lancera à partir du premier semestre 2016 la production d'insuline sous forme de flacons ou de stylos.

Il a indiqué à l'occasion que la production d'insuline dans le cadre du partenariat conclu en 2014 entre le groupe Saidal et les laboratoires danois Novo Nordisk, vise en premier lieu à couvrir les besoins nationaux en insuline. L'usine produira trois millions d'unités en fla-



cons et 7 millions d'unités en stylos pour se lancer ensuite dans l'exportation, a-t-il ajouté.

M. Naili a annoncé la pro-

diovasculaires.

Il a rappelé dans ce contexte que l'objectif de la participation du groupe Saidal à cette rencontre scientifique est de s'enquérir des nouveaux traitements et des progrès scientifiques dans le domaine du diabète d'autant que le traitement de cette maladie est inscrit dans son plan stratégique de prise en charge des maladies chroniques. Selon les différentes études réalisées par le ministère de la santé, de la population et de la réforme hospitalière, 10 à 12% de la population souffrent de diabète de type 2.

BASE DE LA PRÉVENTION DU DIABÈTE Une alimentation saine et disciplinée

Les participants à une journée d'information sur la prévention du diabète durant le mois de Ramadhan ont mis l'accent, samedi à Annaba, sur l'importance d'une alimentation «saine et disciplinée» ainsi que sur le contrôle régulier de la glycémie des patients jeûneurs.

Les médecins qui ont pris la parole lors de cette rencontre organisée à l'Ecole de préparation aux sciences économiques, commerciales et de ges-

tion, en présence de nombreux patients, ont insisté sur la «discipline» et le «contrôle régulier» de la glycémie (taux de sucre dans le sang) pendant le jeûne, en «suivant une alimentation équilibrée et un bon repas du s'hour».

Les travaux de cette rencontre d'information, initiée par le Réseau des malades du diabète de la wilaya d'Annaba, ont donné lieu à trois ateliers: nutrition saine du diabétique pendant le ramadan, contrôle de la glycémie des dia-

bétiques et recommandations de l'islam au sujet du jeûne des diabétiques.

Ces ateliers, animés par des médecins et des Imams, ont suscité un large débat avec l'assistance, notamment en ce qui concerne la composition du menu du diabétique pendant les repas du s'hour et du f'tour.

La wilaya d'Annaba compte 32.000 diabétiques, selon des statistiques de la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS).

Appel à l'élargissement des forums de santé

La présidente de l'Association américaine des diabétiques le Pr. Deborah Greenwood a appelé vendredi à Boston, tous les pays du monde à élargir les forums de santé en ligne pour les diabétiques afin d'apaiser leurs souffrances.

Le Pr. Greenwood a souligné, dans son intervention à l'ouverture de la 75e session de l'Association américaine de diabète que l'élargissement des forums en ligne pour les diabétiques permet à ces derniers de mieux affronter la maladie et de sortir de l'isolement notamment dans les pays où la prise en charge des malades est défaillante. Selon l'experte, cette démarche permet également une plus grande accessibilité à la compréhension de la maladie à travers l'utilisation d'une terminologie médicale simple, l'échange de traitements entre les professionnels de la santé et l'échange d'expériences entre les ma-



lades. Le Pr. Greenwood a souligné que l'étude qu'elle a réalisée aux Etats unis sur l'utilisation de ces forums de santé de 2005 à 2013 a démontré que 90 pc de la tranche d'âge des 18-29 ans ont recours à ces liens de partage pour la gestion de la maladie, suivie des 30-49 ans (78%) puis des 50-65 ans (65%) et enfin la tranche de 65 ans et plus qui représente le taux le plus bas en raison d'une mauvaise maîtrise de l'outil. La même étude a relevé que 71 %

des abonnés à ces réseaux sociaux interviennent sur face-book et twitter, soulignant que ces sites de partage attirent chaque jour un plus grand nombre de personnes atteintes de diabète. Les informations ainsi diffusées ont contribué à la démocratisation des connaissances et des nouveaux concepts et à l'apparition d'un mouvement nouveau le e.patient.

Cette rencontre américaine sur le diabète est le plus grand rassemblement au

monde. Elle a regroupé en 2015, plus de 40 000 participants de 145 pays dont l'Algérie qui a pris part avec 30 spécialistes des secteurs public et privé.

Les résultats des dernières études sur le diabète ainsi que les nouveaux traitements mis au point par les plus grands laboratoires du monde seront présentés lors de cette rencontre. Les recommandations sanctionnant chaque session sont adoptées et appliquées par tous les pays.

Ouverture d'un premier service de psycho-pédiatrie à l'Ouest du pays

Un service de psycho-pédiatrie, le premier du genre à l'Ouest du pays, a été ouvert à Oran, a-t-on appris samedi de la responsable de la communication à la direction de la santé et de la population de la wilaya.

Ce service a été inauguré mardi dernier à l'établissement hospitalier spécialisé en psychiatrie de Sidi Chahmi, à l'occasion d'une rencontre sur les maladies psychiatriques, a-t-on précisé.

Ce service, très attendu par les psychiatres du secteur public, prendra en charge les enfants autistes et hyperactifs, signale-t-on. L'établissement hospitalier de Sidi Chahmi, qui dispose de tous les moyens nécessaires, assure des consultations quotidiennes aux malades.

RÉFORME DES ACTIVITÉS DE LA NSA UN PETIT PAS QUI COMPTE !

Après les joutes oratoires et une bataille de procédures, les parlementaires américains ont finalement avalisé une réforme du système de fonctionnement de l'agence du renseignement, la fameuse NSA, dont les "exploits" ont fait jaser beaucoup de monde, y compris parmi les alliés les plus fidèles des Etats-Unis.

par Samy YACINE

Le président Obama avait de la peine à dissimuler la joie de son succès en signant cette semaine le texte de loi de la réforme des activités de la NSA, objet de toutes les dénonciations depuis notamment les révélations faites sur l'étendue de son pouvoir, en juin 2013 par son ancien consultant Edward Snowden. Aux Républicains qui ont tenté de faire barrage par des jeux de procédure, avant de dénoncer un "retour en arrière", Obama salue pour sa part une loi qui vise à concilier la liberté des citoyens avec les impératifs de sécurité nationale.

Pour rappel, les activités de la NSA, dévoilées par Snowden, comprenaient entre autres un programme de collecte pour une banque de données téléphoniques qui a constitué le noyau de contestation des nombreuses parties tant aux Etats Unis qu'ailleurs dans le monde. Cette activité « était la plus critiquée des mesures de surveillance mises en place dans le cadre du Patriot Act, voté juste après les attentats du 11-Septembre », souligne le site de la télévision française www.france24.com qui note que « l'ampleur des pouvoirs de surveillance octroyés à la NSA avait été révélée par son ancien consultant, Edward Snowden, en juin 2013 ». Le nouveau texte de loi promulgué par Obama quelques jours après son adoption par le Congrès américain s'inscrit dans le cadre de l'USA Freedom Act et vise, selon le site de la télévision française à « limiter le programme de la NSA en matière de collecte des métadonnées des appels téléphoniques (destinataire, heure d'appel, géolocalisation...) ».

Parmi les premiers heureux à se déclarer publiquement le sénateur démocrate, le sénateur démocrate Patrick Leahy qui évoque « un moment historique » juste après le vote du projet obtenu par 67 voix contre 32, parlant même d'un « premier remaniement majeur depuis des décennies de la législation sur la surveillance par le gouvernement ».

Nouvelles majeures introduites par le nouveau texte de loi, l'obligation « de transférer le stockage des métadonnées aux compagnies de télécommunications, afin d'apaiser les craintes sur la surveillance des Américains par leur gouvernement », souligne france24.com qui relève

une autre réforme fondamentale consistant à contraindre dorénavant les autorités et services de renseignement à « passer par la case justice pour accéder à ces données. Plus précisément, obtenir une autorisation d'un juge émanant d'un tribunal antiterroriste secret, dit « FISA », en ayant l'obligation de révéler l'identité de la personne suspectée », écrit-il.

Par contre la réforme voulue par Obama maintient toujours la prérogative pour la NSA de pouvoir pister des suspects et de les mettre sous écoute. Chose qu'elle était légalement empêchée de faire depuis l'arrivée à échéance des dispositions spécifiques la prévoyant, le 31 mai dernier, alors que le Congrès n'avait pas encore trouvé de compromis pour le vote du texte de prorogation. « L'agence de surveillance avait dû interrompre totalement la collecte des métadonnées depuis lundi 30 h 01, en raison de l'expiration de la section 215 du Patriot Act, qui en fondait la légalité », note france24.com qui ajoute que pour ce qui est des activités de la NSA en dehors du territoire américain, « le Freedom Act ne changera strictement rien à la surveillance pratiquée par la NSA à l'étranger. »

Les débats sur cette réforme de la NSA,

au sein du Congrès américains ont laissé transparaître la nature politique des jeux liés à des desseins électoraux. Tête de file des contestataires de la puissance de la NSA, le sénateur républicain Rand Paul aura marqué les joutes parlementaires américaines ainsi d'ailleurs que le débat politique interne aux Etats Unis, par ses prises de position ainsi que par son attitude qui a conduit à une impasse législative de quelques jours. Le site www.lesinrocks.com, qui lui consacre un papier spécial estime qu'il « est parvenu à ses fins dimanche 31 mai en bloquant le renouvellement du Patriot Act, loi très controversée en vigueur depuis octobre 2001 aux Etats-Unis ». Mis en place juste après les attentats de septembre 2001, le Patriot Act doit passer par un renouvellement par vote du Congrès tous les quatre ans. Pour cette fois, écrit le site « Rand Paul, fervent défenseur des libertés individuelles, a décidé d'empêcher le Sénat de voter sur ce texte en utilisant la vieille technique du « filibuster », qui consiste à monopoliser la parole jusqu'à ce que la séance soit levée. Il a tenu 10 heures et 30 minutes à la barre à parler sans discontinuer. »

Certes le texte de loi a été finalement



voté et promulgué par le président Obama mais la prouesse du sénateur Rand Paul aura permis de neutraliser les activités de la NSA durant au moins quelques jours.

Cette adoption a été suivie par une « salve » de salutations, notamment d'acteurs de l'internet, et des milieux de la société civile acquis à la défense des libertés. Parmi les premiers à se féliciter de cette nouvelle réforme, le site portal Yahoo ! qui a salué « une victoire pour les utilisateurs d'Internet partout » et « qui aide à protéger nos utilisateurs en réformant de manière très importante les programmes de surveillance et les pratiques du gouvernement américain », rapporte france24.com qui cite également un responsable de la puissante organisation américaine des droits civiques ACLU selon lequel, le vote a constitué une « étape importante » pour « la plus importante loi de réforme en matière de surveillance depuis 1978 », dont la promulgation « constitue une indication que les Américains ne sont plus désireux de donner carte blanche aux agences de renseignement ».

LA JOIE DE SNOWDEN !

Refugié en Russie depuis ses révélations sur les agissements de la NSA en juin 2013, le lanceur d'alerte et néanmoins ancien agent du renseignement américain, Edward Snowden, n'a pas raté l'occasion de ce vote de la réforme de la NSA pour dire sa joie et rappeler la justesse de son combat. Dans une tribune publiée simultanément par Libération en France, The New York Times aux Etats-Unis, Der Spiegel en Allemagne et El País en Espagne, selon lefigaro.fr, il réitère son optimisme en déclarant : « Pour la première fois depuis le 11 septembre, nous discernerons les contours d'une politique qui tourne le dos à la réaction et à la peur ». Snowden estime



que « les rapports de force commencent à changer » et rappelle ses craintes de ne pas être suivi ou compris lorsqu'il avait décidé de briser le mur du silence et de dire ce qu'il connaît des activités de la NSA. Il se dit tout à fait satisfait de constater qu'en l'espace de quelques temps, « le

programme intrusif de suivi des appels de la NSA a été déclaré illégal par les tribunaux et désavoué par le Congrès », lit sur le site lefigaro.fr qui ajoute que pour Snowden cette avancée dans la défense des libertés individuelles « a été permise par une prise de conscience mondiale. »

LA FRONDE CONTINUE

Le site du quotidien français lefigaro.fr rapporte qu'un certain nombre d'associations non gouvernementales américaines ont décidé d'ester la NSA en justice pour avoir « dépassé l'autorité que le Congrès lui a confiée », explique ce site qui précise que « l'Union américaine de défense des libertés (ACLU) a déposé cette plainte au nom d'Amnesty International USA, de Human Rights Watch (HRW) et de sept autres organisations non-gouvernementales, médiatiques et juridiques, dont la fondation Wikimedia qui chapeaute le site internet Wikipedia. » Les avocats des parties plaignantes tentent de faire valoir « que les droits constitution-



nels des plaignants sont violés par l'espionnage des courriels et communications téléphoniques, en particulier leur Premier Amendement qui pro-

tège la liberté de parole et de la presse, et leur 4^e Amendement qui interdit « les fouilles ou saisies sans raison », explique lefigaro.fr

BURKINA

Une loi oblige désormais les militaires à quitter l'armée avant d'entrer en politique

Les militaires souhaitant entrer en politique devront auparavant abandonner l'armée, ont décidé vendredi les députés burkinabé, alors que la candidature à la présidentielle d'octobre du général Djibrill Bassolé, un proche de l'ex-président Blaise Compaoré, fait polémique au Burkina Faso.

Au total, 68 parlementaires sur 73 ont voté cette loi sur le «statut général du personnel des forces armées nationales», quatre se sont abstenus et un seul député a voté contre, a constaté un journaliste de l'AFP.

«Celui qui veut faire de la politique à partir de la promulgation de la présente loi doit complètement démissionner des forces armées», a déclaré le colonel David Kabré, ministre des Sports venu défendre le projet de loi gouvernemental.

«Vous ne pouvez plus aller faire de la politique et revenir dans l'armée porter les galons pour être militaire. Dorénavant c'est fini», s'est félicité le colonel Kabré, précisant que «ceste loi n'est pas rétroactive».

Selon les termes de l'ancien code militaire, les gradois, pour entrer en politique, pouvaient prendre une «disponibilité» ou «démissionner» de l'armée.

Les militaires du rang devaient quant à eux «suspendre» leurs contrats. Trois officiers ont annoncé leurs intentions de se porter candidat à la présidentielle du 11 octobre. Le général Djibrill Bassolé, un proche de M. Compaoré vu comme l'un des favoris du prochain scrutin, et deux colonels se sont tous mis en disponibilité.

La non-rétroactivité de la loi leur permet, s'ils démissionnent, de postuler à l'élection à venir.

La question de la présence des militaires sur le terrain politique fait l'objet de vives polémiques, alors que le Burkina Faso se prépare à ce scrutin crucial, qui mettra fin à un an de «transition démocratique» ouverte après la chute du président Blaise Compaoré, chassé du pouvoir fin octobre 2014 par la rue après 27 ans de règne.

Plusieurs associations de la société civile ont exigé le «retreat définitif des militaires de la scène politique» dans cette ancienne colonie française qui, depuis son indépendance en 1960, n'a été dirigée qu'à deux reprises par un civil. Maurice Yaméogo, membre de l'administration coloniale, a été président pendant six ans, avant d'être renversé en 1966. L'ancien diplomate Michel Kafando a été investi en novembre après la démission de Blaise Compaoré, lui-même capitaine à sa prise de pouvoir lors d'un putsch en 1987.

SOUDAN

Libération de deux Russes enlevés dans la région du Darfour

Deux Russes qui avaient été enlevés en janvier dernier dans la région du Darfour, dans l'ouest du Soudan, ont été libérés par leurs ravisseurs, a déclaré samedi un porte-parole de l'ambassade de Russie à Khartoum.

Les Russes avaient été enlevés le 29 janvier par un groupe non identifié à Zalingei, la capitale de l'Etat du Darfour-Centre. «Selon des informations que nous avons eues hier (vendredi) du Service national de renseignements et de sécurité (NISS), ils ont été libérés dans le centre du Darfour à 19h30 (16h30 GMT)», a déclaré Artur Safukov.

«Il n'y a pas eu de rançon versée ou d'utilisation de la force pour les libérer. C'était une libération pacifique» selon le NISS, a indiqué M. Safukov.

Les deux hommes, qui seraient en bonne santé, devaient arriver à Khartoum samedi, selon le porte-parole de l'ambassade russe.

Le Comité d'enquête de Russie (agence russe chargée des enquêtes criminelles) avait affirmé à l'époque de leur enlèvement que les deux Russes travaillaient pour la compagnie aérienne russe UTair.

Cette compagnie avait indiqué que les deux hommes travaillaient au Soudan «dans le cadre d'un contrat avec la Mission de maintien de la paix de l'Union africaine et des Nations unies au Darfour (Minuad)», sans toutefois préciser leur fonction.

La Minuad est déployée depuis 2007 pour protéger les civils et sécuriser l'aide humanitaire destinée au Darfour. Cette région de l'ouest du Soudan est en proie à des violences qui ont fait plus de 300.000 morts et deux millions de déplacés depuis le début en 2003 d'une insurection de rebelles appartenant à des tribus non arabes contre le pouvoir central de Khartoum.

Début aujourd'hui à Pretoria des travaux préparatoires du 25^e sommet de l'UA

Les travaux préparatoires du 25^e sommet de l'Union africaine débuteront aujourd'hui à Pretoria en Afrique du Sud sous le thème «Année de l'autonomisation des femmes et développement de l'Afrique pour la concrétisation de l'Agenda 2063».

Des réunions de différents organes de prise de décision sont à l'ordre du jour du sommet de l'UA qui aura lieu à Pretoria et à Johannesburg en Afrique du Sud.

La première sera consacrée à la 30^e session ordinaire du Comité des représentants permanents (COREP), et se tiendra les 7 et 8 juin. La deuxième sera consacrée à la 27^e session ordinaire du Conseil exécutif, et se déroulera les 10, 11 et 12 juin. La troisième sera consacrée à la 25^e session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement de l'Afrique.

Plusieurs sujets de haute importance en plus du thème choisi pourraient être discutés par les dirigeants africains dans le cadre de la conférence, l'organe suprême de l'Union, car le continent est confronté à de nombreux défis tels que les conflits au Burundi, au Mali et en Libye, l'épidémie Ebola, le terrorisme, les élec-



tions, la paix et la sécurité, l'emploi et la gouvernance.

Lors du 24^e session du sommet de l'UA, la présidente de la Commission de l'UA, Nkosazana Dlamini-Zuma, a appelé les membres de l'organisation panafricaine à «être vigilants» pour relever les défis et faire face aux risques qui les attendent sur la voie de la mise en œuvre de l'Agenda 2063, un projet et un plan visant à assurer la prospérité et l'unité de l'Afrique.

Pour préparer la mise en œuvre de l'Agenda 2063, Mme Dlamini-Zuma a invité les participants à porter at-

tention aux risques internes comme externes, comprenant entre autres les questions de paix et de sécurité, ainsi que le risque de ralentissement dans l'intégration, dans le développement des infrastructures et dans la diversification des économies. En se concentrant sur le thème de l'année 2015, elle a souligné la nécessité de redoubler d'efforts cette année pour augmenter la représentation des femmes au sein du gouvernement, dans le système judiciaire et d'autres institutions publiques et privées et leur participation aux tables de négociations de paix.

TUNISIE

Couvre-feu dans une ville du Sud après des violences



Un couvre-feu a été décreté à Douz, dans le sud de la Tunisie, après des violences sporadiques entre habitants réclamant des emplois et forces de l'ordre, a annoncé le ministère tunisien de l'Intérieur cité par l'agence de presse TAP.

«Il a été décidé d'imposer un couvre-feu pour les personnes et les véhicules à partir de vendredi 5 juin de 20h00 (19h00 GMT) à 06h00 (05h00 GMT)», a indiqué le ministère vendredi soir dans un communiqué.

Il s'agit selon les autorités tunisiennes de «préserver la sécurité

publique et les vies des citoyens ainsi que leurs biens».

«Ce qui s'est passé à Douz est inacceptable (...), l'Etat ne va plus tolérer ces choses», a réagi le Premier

ministre tunisien Habib Essid lors d'une séance au Parlement consacrée depuis le matin à la présentation du bilan du travail de son équipe depuis sa mise en place il y a plus

de trois mois. Douz est le théâtre de violences sporadiques depuis que des habitants réclamant des emplois et le développement de la région ont été empêchés de manifester devant une compagnie gazière, a indiqué un responsable local.

«J'appelle les jeunes à être patients, je sais que leur situation est difficile mais l'emploi ne peut être créé que par la patience, et comme ils disent certains nous n'avons pas une baguette magique et nous ne pouvons pas changer les choses entre le matin et l'après-midi», a dit encore M. Essid cité par la TAP.

La Tunisie demeure "prudente" face à l'expansion de Daech en Libye



Le secrétaire d'Etat tunisien aux Affaires sécuritaires, Rafik Chelli a affirmé que la Tunisie demeure «prudente et vigilante», face à l'expansion de l'organisation autoproclamée Etat islamique (EI-Daech) en Libye, rapportait hier l'agence de presse TAP.

«La Tunisie demeure particulièrement prudente et vigilante, face à l'expansion de l'Etat Islamique en Libye», notamment après avoir pris le contrôle de l'un des aéroports

dans ce pays, a-t-il rassuré vendredi en marge de la séance de questions au gouvernement.

La Tunisie, a-t-il indiqué, «préconise un dialogue inter-Libyens qui, selon lui, «demeure l'unique alternative pour

aboutir à un consensus».

«Grâce au consensus, les Libyens vont, sans nul doute, vaincre la menace terroriste et freiner son ascension», a encore dit M. Chelli cité par la TAP.

La Gambie expulse la chargée d'affaires de l'Union européenne

Le gouvernement de Gambie a expulsé la principale représentante de l'Union européenne (UE) du pays, annoncé vendredi le ministère gambien des Affaires étrangères, sans donner les raisons de cette décision.

«Agnès Guillaud, la chargée d'affaires de l'UE en place dans le capitale Banjul, doit quitter la Gambie au cours des 72 heures à venir», indique un communiqué, qui a été lu sur la chaîne de Télévision nationale.

Le communiqué précise que la décision a pris effet «dès vendredi».

Le président de la Gambie, Yahya Jammeh, 50 ans, a pris le pouvoir il y a 20 ans lors d'un coup d'Etat et dirige depuis ce petit pays d'Afrique de l'Ouest.

Il est de plus en plus critiquée à l'étranger pour son bilan en matière de droits de l'homme.

APS

RUSSIE-UKRAINE

La Russie «ne constitue pas une menace pour l'Occident»

La Russie «ne constitue pas une menace pour l'Occident», a réaffirmé le président Vladimir Poutine dans une interview samedi à un quotidien italien, expliquant qu'il était en faveur de l'application des accords de paix en Ukraine, après le récent regain de violences meurtrières dans l'est de ce pays.

«Je voudrais dire qu'il n'y a pas besoin d'avoir peur de la Russie», a déclaré le président russe au *Corriere della Sera*, excluant un conflit d'amplitude entre la Russie et les pays membres de l'OTAN.

«Le monde a tellement changé que les gens de bon sens ne peuvent pas imaginer un conflit militaire d'ampleur aujourd'hui», a dit M. Poutine.

«Nous avons d'autres choses à faire, je peux vous l'assurer», a ajouté le président russe. «Seulement une personne malade -- et encore pendant son sommeil -- pourrait imaginer que la Russie attaque soudainement l'OTAN», a dit le président avant sa visite en Italie la semaine prochaine, ajoutant que Moscou ne souhaitait que se défendre des menaces extérieures.

Les pays membres de l'OTAN ont des dépenses de défense dix fois plus importantes que la Russie, a-t-il poursuivi, ajoutant que le budget militaire américain était le plus élevé de la planète.



A propos de la crise en Ukraine, Poutine a accusé les autorités de Kiev de ne pas vouloir mettre en application les accords de paix de Minsk signés en février dernier sous l'égide de l'Union européenne et d'ouvrir le dialogue avec les rebelles séparatistes prorusses. «Nous aimerais que ces accords soient mis en oeuvre», a dit Poutine, ajoutant que Kiev devrait garantir l'autonomie des territoires tenus par les rebelles et mettre en oeuvre une loi sur les élections municipales et une autre sur une amnistie.

«Les dirigeants des républiques autoproclamées (de l'est de l'Ukraine) ont dit publiquement que sous certaines conditions -- c'est-à-dire la mise en œuvre des accords de Minsk -- ils sont prêts à envisager la possibi-

lité de se considérer comme faisant partie de l'Ukraine», a ajouté Poutine.

«Je crois qu'il faudrait considérer cette position comme une précondition sérieuse et bonne pour le démarrage de négociations sérieuses», a-t-il ajouté, appelant les Européens à apporter une «plus grande assistance financière» à Kiev.

L'UE, les Etats-Unis, ainsi que Paris et Berlin, parrains des accords de paix de Minsk 2, signés le 12 février, ont unanimement exprimé leur préoccupation au sujet de la reprise des affrontements dans l'est de l'Ukraine, notamment autour de Mariinka. Rebelles séparatistes prorusses et forces ukrainiennes pro-occidentales s'accusent mutuellement de la reprise des tirs.



TURQUIE

L'explosion d'une bombe lors d'un meeting du parti kurde

L'explosion qui a fait deux morts et plus de 100 blessés lors d'un meeting électoral du principal parti kurde vendredi dans le sud-est de la Turquie est due à une bombe, ont indiqué des sources judiciaires samedi, à la veille des élections législatives.

Le gouvernement n'a pas confirmé l'origine de l'explosion qui s'est produite à Diyarbakir vendredi après-midi.

Mais des sources judiciaires citées par l'AFP, ont confirmé qu'il s'agissait d'une bombe cylindrique remplie de centaines de roulements à billes.

«Les experts ont ramassé des centaines de roulements de billes et de pièces du cylindre de métal», ont ajouté ces sources judiciaires.

Aucun suspect n'a été arrêté, selon ces sources, mais la scène a été enregistrée par des caméras. Des empreintes digitales ont été retrouvées sur des morceaux de la bombe, ainsi qu'un téléphone portable qui pourrait avoir été utilisé, selon les mêmes sources.

Des dizaines de milliers de partisans du Parti démocratique du peuple (HDP) étaient réunis sur la place de la ville pour entendre leur chef de file Selahattin Demirtas. Le meeting a été annulé.

Dans un communiqué, les procureurs de Diyarbakir ont confirmé que l'attentat avait fait deux morts et plus de 100 blessés.

Au pouvoir depuis 2002, le Parti de la justice et du développement (AKP) est le favori du scrutin de dimanche, mais le score qu'obtiendra le HDP fait l'objet de toutes les attentions.

Si l'AKP franchit la barre des 10% des voix, requise pour entrer au Parlement, il devrait obtenir une cinquantaine de sièges de députés et ainsi priver le parti du président Recep Tayyip Erdogan des 330 députés dont il a besoin pour faire passer une révision constitutionnelle qui lui permettrait de renforcer les pouvoirs du chef de l'Etat.

Ryadh intercepte un missile Scud tiré par les rebelles du Yémen

L'Arabie saoudite, engagée à la tête d'une coalition arabe contre les rebelles Houthis au Yémen, a intercepté samedi avant l'aube un missile Scud tiré contre son territoire par ces rebelles depuis le nord du Yémen, a rapporté l'agence officielle SPA.

Les miliciens Houthis et leurs alliés, des militaires restés fidèles à l'ex-président yéménite Ali Abdallah Saleh, ont tiré samedi à 02H45 locales (23H45 GMT) un missile Scud en direction de Khamis Mushait, une ville du sud-ouest du royaume, a précisé l'agence citant un communiqué du commandement de la coalition arabe.

«Les forces royales saoudiennes de la défense aérienne ont intercepté (le Scud) avec un missile Patriot», et l'aviation de la coalition est aussi arrivée à détruire la base de lancement des missiles, repérée au sud de Saada», le fief des Houthis dans le nord du Yémen, a ajouté le communiqué sans donner d'autres détails.

La coalition mène depuis le 26 mars une campagne de raids aériens contre les rebelles pour les empêcher de prendre l'ensemble du territoire yéménite après avoir poussé le président Abd Rabbo Mansour Hadi à fuir son pays pour se réfugier en Arabie saoudite.

APS

La Bolivie et la Russie signeront bientôt un accord de coopération nucléaire

La Russie et la Bolivie signeront un accord de coopération nucléaire en juin, dans le but de construire une centrale nucléaire, a annoncé l'agence de presse nationale bolivienne (ABI).

«Nous allons signer un accord, un protocole avec Rosatom, l'une des plus grandes entreprises d'énergie nucléaire», qui a «de savoir-faire et toute l'expérience nécessaire pour nous aider dans ce domaine», a expliqué le ministre bolivien des Hydrocarbures et de l'Energie Luis Alberto Sanchez. M. Sanchez a déclaré qu'il se rendrait en Russie au cours de la deuxième moitié du mois de juin pour

signer un accord avec Rosatom, l'agence russe de l'énergie atomique, en vue de construire une centrale nucléaire dans le pays d'Amérique du Sud, selon ABI.

Selon la même source, la technologie nucléaire sera d'abord appliquée dans les domaines médical et industriel et le premier réacteur de recherche sera prêt «d'ici 2020».

En octobre 2014, le président bolivien Evo Morales avait annoncé la construction de la première centrale nucléaire du pays à La Paz d'ici 2025 avec des investissements de plus de deux milliards de dollars.

IRAK

Les forces de sécurité empêchent des attentats suicide de Daech à Al-Anbar

Les forces de sécurité irakiennes ont empêché samedi des attaques suicide au véhicule piégé du groupe autoproclamé «Etat islamique» (Daech/EI) dans la province d'Al-Anbar (ouest), a-t-on indiqué de source militaire.

Les forces gouvernementales ont utilisé des missiles pour détruire deux véhicules piégés en mouvement alors qu'une frappe aérienne a détruit un troisième véhicule, dans le secteur de Nadhim al-Taqsim, à l'ouest de la ca-

pitale Bagdad, selon un officier de l'armée. Un porte-parole du ministère de l'Intérieur a assuré que les véhicules piégés détruits étaient en fait au nombre de quatre et que le raid aérien avait été effectué par la coalition internationale conduite par les Etats-Unis.

Jeudi, les forces de sécurité avaient utilisé des missiles pour déjouer des attentats suicide au véhicule piégé contre deux bases de l'armée dans la province d'Al-Anbar, en majeure partie sous

contrôle de l'EI notamment sa capitale Ramadi.

Mercredi, une frappe aérienne de la coalition a détruit un des plus gros sites d'assemblage de voitures piégées de l'EI en Irak, selon des responsables irakiens. Ainsi, la campagne de bombardements de la coalition menée par les Etats-Unis contre Daech a permis de tuer «plus de 1.000» combattants ennemis par mois, selon l'un des généraux américains dirigeant l'opération.

ÉGYPTE

Une décision classant le Hamas «terroriste» annulée

Une décision de justice classant le mouvement palestinien Hamas comme «organisation terroriste», a été annulée samedi par une cour d'appel égyptienne, selon un responsable judiciaire.

Ce responsable a expliqué que la mesure avait été annulée car le tribu-

nal qui l'avait prise n'était pas «compétent pour statuer sur ce genre d'affaires». Le 28 février, un tribunal des référés avait jugé que le Hamas était une «organisation terroriste» et les activités du mouvement qui contrôle la bande de Gaza avaient ensuite été proscription en Egypte. Les autorités du

8^e FIOFA:
LONGS-MÉTRAGES :
La Palestine en compétition avec «Ouyoun El-Harramia» de Najwa Najjar

Le film «Ouyoun El-Harramia» (Eyes of a thief – les yeux d'un voleur), dernier-né de la cinéaste palestinienne Najwa Najjar a été projeté vendredi à la salle Maghreb dans le cadre de la compétition longs-métrages. Le visionnage s'est déroulé en présence de la réalisatrice et des comédiens campant les rôles principaux dans ce film, à l'instar de l'algérienne Souad Massi et de l'égyptien Khaled Abou El-Naja. Inspiré de faits réels, «Ouyoun El-Harramia» raconte l'histoire de Tareq, un palestinien emprisonné par les forces coloniales israéliennes. Libéré dix ans plus tard, il retourne à sa ville et tente de retrouver sa fille disparue.

Ce film dont le scénario est également signé Najwa Najjar lui fut inspiré par l'action héroïque d'un palestinien contre des soldats israéliens en 2002, a-t-elle confié. La réalisatrice, qui a accompli ses études en cinéma aux Etats-Unis, a à son actif un parcours entamé dans le film documentaire et fiction à travers plusieurs courts-métrages qui lui ont valu nombre de récompenses, tels ceux intitulés «Yasmine toughani» (Le Chant de Yasmine, en 2005) et «Naim et Wadea».

Depuis sa sortie en 2014, «Ouyoun El-Harramia» a été lui aussi nommé dans plusieurs festival internationaux, notamment aux Etats-Unis pour la prestigieuse cérémonie des Oscars ainsi qu'en Australie, au Brésil, en Egypte, en Inde et en Angleterre. Khaled Abou El-Naja qui campe un rôle majeur dans ce film a quant à lui remporté le Prix du meilleur acteur au dernier Festival international du film du Caire (Egypte). L'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC) figure parmi les principaux organismes producteurs de cette œuvre cinématographique. La cinéaste palestinienne Najwa Najjar a été membre du jury des longs-métrages de la 5^e édition du FIOFA (2011), rappelle-t-on. Douze longs-métrages sont en lice pour le grand prix de la 8^e édition du FIOFA, dont deux œuvres algériennes : «Rani Meyete» (Je suis mort) de Yacine Benhadj et «Eddalil» (la preuve) de Amor Hakkar. Les autres pays représentés dans cette catégorie sont l'Egypte, la Syrie, la Jordanie, la Palestine, le Maroc, le Yémen, le Liban, la Tunisie et les Emirats arabes unis. Ces films en compétition seront dépassés par un jury présidé par le critique cinéma libanais Ibrahim El-Aris.

Projection du film *Dib*, une des œuvres qui reflètent une avancée notable du cinéma jordanien

Le film *Dib* du réalisateur Nadji Aboun Nouar qui a été projeté, vendredi soir, en cette deuxième journée d'entrée en compétition du long métrage de la 8^e édition du Festival international d'Oran du film arabe, est considéré comme l'une des œuvres qui reflètent une avancée notable du cinéma jordanien ces dernières années.

Ce film, d'un nouveau courant du cinéma arabe ou encore dit celui de «la nouvelle génération», car s'éloignant quelque peu des films à caractère commercial, est venu pour marquer d'une pierre la place que mérite ce nouveau genre du cinéma arabe en témoignage la publicité faite autour de ce film.

Un film qui a obtenu, en moins d'une année de sa production, neuf distinctions dans plusieurs festivals internationaux. Il traite plusieurs sujets sociaux qui expriment la profondeur de l'âme arabe, à travers un certain nombre de vertus : la bravoure, le courage, l'abnégation et sacrifice.

Ce film, abordant quelques chapitres de l'histoire notamment ceux liés au déclenchement de la première guerre mondiale, la critique sur la «régence» de l'Empire



ottoman dans les pays arabes, les révolutionnaires arabes (en 1916), a permis à son réalisateur de tenter de retracer fidèlement la vie bédouine qui prévalait à l'époque d'Jordanie.

Aussi, a-t-il laissé ouvert les débats de ce produit cinématographique aux journalistes, critiques et aux cinéphiles, à la salle «Le Maghreb» de la ville d'Oran, pour parler des techniques de réalisation utilisées dans ce film.

Les événements de ce film évoquent l'histoire d'un enfant «Dib» qui s'est retrouvé en compagnie de son frère Hocine après le décès de leurs parents dans un milieu «bédouin» dont la vie diffère totalement de celle qu'ils avaient vécue.

Le goût de l'aventure de l'enfant, son entêtement aidant, a fait qu'il s'est retrouvé,

seul en vie, dans un voyage, à travers lequel il découvre tous les dangers après le décès de son frère et d'autres compagnons de route dont un militaire anglais, en mission spéciale.

Les séquences de ce film qui a duré 100 minutes, parlent du courage de cet enfant aguerri par les vicissitudes de la vie qui lui a permis de comprendre le monde, de venger son frère, de s'acclimater avec cet environnement bédouin.

Ce travail cinématographique, produit en 2014, s'est basé sur deux comédiens, non professionnels, issus du monde bédouin, ayant été soumis à une intense formation sur site de 8 mois avant le premier tour de manivelle de ce film.

Parmi ces comédiens, on retrouve Jasser Aïd, Hassan Moutlak et Hocine Salama.

Rachid Boudjedra honoré pour ses 50 ans d'écriture

L'écrivain algérien Rachid Boudjedra a été honoré vendredi à Oran par le commissariat du Festival international d'Oran du film arabe (FIOFA) pour ses 50 ans d'écriture, lors d'une cérémonie qui a été organisée au Théâtre régional Abdellak-Aloula.

La cérémonie a été organisée lors de la deuxième journée du Colloque inter-

national «Roman et cinéma» du 4 au 6 juin, en marge de la 8^e édition du FIOFA, en présence de nombreux écrivains algériens et arabes. Notons qu'à cette occasion, le commissariat du Festival a édité un ouvrage sur Rachid Boudjedra, qui est un recueil de témoignages sur l'écrivain et son parcours. L'ouvrage a été distribué aux participants du FIOFA et du Colloque in-

ternational «Roman et cinéma».

Le commissaire du FIOFA et le Dr Emimoun Brahim, qui ont présidé la cérémonie, ainsi que nombre de participants au colloque, se sont relayés pour parler du riche parcours de l'écrivain, de ses romans et de sa place dans la littérature algérienne et arabe.

Très ému, Rachid Boud-

jadra a indiqué que c'est le premier hommage officiel qui lui est rendu. «Je suis très honoré par ce premier hommage officiel qui m'est rendu par mon pays. J'ai été à maintes reprises honoré par des associations, ainsi que par des institutions étrangères, mais c'est le premier hommage officiel» a tenu à déclarer Rachid Boudjedra à l'issue de la cérémonie.

« Les mathématiques, la psychanalyse et la créativité »

Arslan B.

Comme promis dans notre édition du 06 juin 2015 (Culture) à nos chers lecteurs (dont probablement de nombreux anciens étudiants du très affable professeur, digne fils de la capitale des Hammadites), voici, intégralement, la communication du Pr-Dr. Mohamed (Noredine) Boumabrat lors du déroulement du colloque (Béjaïa, 04 juin 2015, TRB) intitulé «Psychanalyse et créativité». Nous avions dit, dans nos précédents articles à propos de cet événement culturel, que l'«intrusion» (tout à fait inattendue) des mathématiques dans le colloque en a surpris plus d'un... «Pour un néophyte avisé la problématique de cette rencontre paraît, au premier abord, plutôt floue. En effet, comment articuler la créativité avec la psychanalyse, alors que les deux concepts semblent de prime abord antinomiques ? Cependant, après lecture de la thématique, sur la base d'informations puisées ça et là...et de quelques souvenirs personnels recueillis dans une discipline que j'ai humblement étudiée, les mathématiques, en l'occurrence, la compréhension des thèmes m'est graduellement apparue un peu plus abordable. Tout comme le programme qui m'a été remis par l'association «Bruit des mots» n'a pas manqué de m'éduier davantage sur cette rencontre, cette confluence entre les arts plastiques, la littérature et la psychanalyse et j'ai alors osé inclure les mathématiques dans le débat...Ce qui me semble aller de pair avec la notion et concept de créativité. D'abord, il s'agit de cerner les caractéristiques de la créativité mathématique. Comment le processus de la créativité s'inscrit-

il en nous ? Questions franchement très difficiles à propos desquelles je veux bien essayer de répondre quelques réflexions personnelles : en mathématiques, qui donc connaît la fameuse et très ancienne expression «bosse des maths» ? Elle «pousse» comment et quand, chez les gens ? Est-ce durant la prime jeunesse ou au cours de l'existence ? A ce propos, une remarque me vient à l'esprit, et qui concerne l'attribution de la prestigieuse Médaille Fields, l'équivalent du Prix Nobel pour les mathématiciens, médaille qui n'est décernée qu'à des candidats de moins de quarante ans. Faut-il en déduire que la créativité s'éteint au-delà de cet âge limite ? Rares, par ailleurs, sont les génies de ce monde n'ayant reçu aucune éducation mathématique. Bien souvent, aussi, des siècles d'efforts sont requis afin de mettre au point un bon langage permettant de formuler la question avec précision, de la résoudre et ouvrir la porte à d'autres interrogations. En fait, les mathématiques s'inscrivent, généralement, dans un contexte socio-culturel bien précis, ce qui peut, quelquefois, constituer un frein à la créativité. Il faudrait alors réapprendre à regarder les choses avec des yeux d'enfant pour ne pas manquer de passer à côté des bonnes idées. Avec votre autorisation, je vais me permettre de vous exposer un souvenir d'enfance : Cela se passait dans une petite classe pour des enfants de 06 ans. La maîtresse posait le problème suivant : puisant dans une boîte, elle en retirait divers objets de formes différentes (triangles, carrés, cercles...) ainsi que des pièces de différentes couleurs (vert, rouge, jaune). Elle demanda ensuite aux élèves d'entourer avec une ficelle les pièces rouges et avec une autre les carrés, puis leur demanda égale-

ment de placer les carrés rouges. Le problème était très difficile pour les enfants et seul l'un d'entre eux avait proposé de recouper les ficelles puis placer les carrés rouges dans une partie commune qui était, de fait, l'intersection. Ce souvenir a été pour moi une illumination, en dehors de la logique rationnelle. Des mathématiques, on a créé un espace de partage, une intersection qui permettra de répondre à 02 définitions et de résoudre une contradiction ! Le 2^e exemple que je donnerai concerne la découverte de la mesure de la diagonale d'un carré de côté 01 et qui est «racine de 2» que les mathématiciens ont nommé nombre irrationnel ! D'où venaient donc une irrationalité dans un domaine censé représenter précisément la rationalité la plus rigoureuse ? Lorsque j'ai appris qu'aucun instrument de mesure ne pouvait mesurer une telle diagonale j'ai eu une autre illumination, ce qui a encore augmenté mon envie de pénétrer ce monde fantastique des espaces mathématiques et des nombres. Le troisième exemple et qui n'a pas encore trouvé de réponse à nos jours concerne la trisection d'un angle ou la recherche d'un partage égal d'un angle en trois parties égales sans aide d'un rapporteur mais seulement à l'aide d'un compas... Malgré un travail de plusieurs jours, je n'étais pas arrivé à résoudre ce problème même après avoir essayé toutes les possibilités créatives que je reléais en moi. Ce dernier problème m'a d'ailleurs complètement orienté vers des mathématiques plus pratiques et plus en adéquation avec les calculs de l'ingénieur. Je me suis permis de faire appel à ces exemples qui m'ont été inspirés par les thèmes de la créativité, pensant ainsi que l'on peut parfaitement les ins-

clure dans le champ de la psychanalyse et de la créativité afin de montrer que certains aspects des mathématiques pourraient aider à sonder l'inconscient et développer la créativité chez l'enfant en particulier... Pourtant, je voudrais rappeler que les plus grands mathématiciens porteurs ou créateurs de théories le plus complexes mais néanmoins les plus fondatrices de l'avancement de la recherche en mathématiques ont terminé leur existence dans un «dément» psychique avéré, et il est difficile d'échapper au cliché du savant fou, s'agissant notamment et surtout des mathématiciens ! Les exemples ne manquent pas, effectivement, car en dépit d'une créativité débordante, certains mathématiciens ont versé très tôt dans la psychose. Parmi ceux-là, l'on peut citer A. Grothendieck, Médaille Fields 1966 et créateur de la théorie des catégories. Il avait fini par quitter la sphère académique pour s'isoler à la campagne en compagnie de quelques moutons, ses seuls compagnons. Cantor, créateur de la théorie des ensembles et de l'infini en mathématiques mourut dans un hôpital psychiatrique. Godel logicien hors gabarit mourut également recluse, il refusait toute nourriture, de craint d'être empoisonné. Aussi, à la lumière de ces exemples, l'on aurait plutôt tendance à ne pas séparer folie et raison, et à se poser la question sur le tribut à payer à la création».

Dr. Mohamed Boumabrat, ancien Professeur à l'Ecole nationale polytechnique (El Harrach, Alger-Algérie), ancien Professeur SUPMECA (Saint Ouen-France), Président du Conseil scientifique Siqcom, IDEEFORCE, Rouiba, ancien Ministre de la formation professionnelle et de l'emploi (Gouvernement algérien).

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE B.E.O
COMMUNE DE BOLOGHINE
SERVICE TRAVAUX NEUFS
N°18/STN/2015
N° D'IMMATRICULATION FISCALE : 16061402162

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°13/STN/2015**

Conformément à l'article 49, deuxième paragraphe, du décret présidentiel N°10-236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété.
Le président de l'Assemblée populaire communale de Bologhine, informe les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres N°13/STN/2015 parus dans les quotidiens : « DK NEWS » et « الجريدة » en date du 08/04/2015 et suite à la réunion de la commission d'analyse et évaluation des offres tenue le 27/05/2015, relative aux travaux de réhabilitation des écoles suivantes : Ecole Z'ghara, école Kenza Cherif Sahraoui, école école El-Fedjre 1 et 2, école Ahmed Boulaaf ; école El-Wiam, école Mouloud Feraoune.

Les travaux sont attribués comme suit :

Opérations	Entreprises	N° d'immatriculation Fiscale (NIF)	Critères de choix			
			Montant	Délai de réalisation	Nbre de point/60	Offre
Lot N°01 : Réhabilitation école Z'ghara	SNC BATIPAM	099809080234760	3.848.773,50	45 Jours	43,33/60	Moins disant
Lot N°02 : Réhabilitation école Kenza Cherif Sahraoui	LAHOUSNIA Fouad	198616060019825	23.786.919,00	90 Jours	42,00/60	Moins disant
Lot N°03 : Réhabilitation école El-Fedjre 1 et 2	KHIDER Sofiane	197810070014345	15.104.700,00	32 Jours	43,00/60	Moins disant
Lot N°04 : Réhabilitation école Ahmed Boulaaf	BOUKROUH Zouheir	198218010328240	1.327.833,00	02 Mois	34,99/60	Moins disant
Lot N°05 : Réhabilitation école El-Wiam	BOUKROUH Zouheir	198218010328240	3.225.807,00	03 Mois	35,00/60	Moins disant
Lot N°06 : Réhabilitation école Mouloud Feraoune	BOUNIA Noureddine	196916470282906	6.377.553,00	120 Jours	45,75/60	Moins disant

Tous soumissionnaires contestant le choix opéré par la commission d'analyse et évaluation des offres, peuvent introduire un recours dans les dix (10) jours à compter de la première publication du présent avis dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou la presse auprès de la commission des marchés conformément à l'article 114 des dispositions du décret présidentiel N°10-236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété.

DK NEWS

Anep : 329 283 du 07/06/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**WILAYA DE BLIDA
DAIRA DE BOUGARA
COMMUNE DE H. MELOUANE**

**AVIS
D'INFRUCTUOSITE
DE L'AVIS D'OFFRES D'APPEL**

Conformément à la disposition de décret présidentiel N° 10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics modifier et complété par le décret N° 11/98 du 01/03/2011 et le décret N° 12/23 du 18/01/2012.

Le président de l'assemblée populaire communale de la commune de Hammam Melouane informe l'ensemble des soumissionnaires que l'avis d'offre d'appel national restreint pour la 2^{ème} fois lancé à travers de l'ensemble des communes de la wilaya et au journaux nationaux relatif à :

**AMENAGEMENT STADE DE MAGTAA LAZREG
COMMUNE DE HAMMAM MELOUANE**

A été déclaré infructueuse pour la 2^{ème} fois pour le motif : aucun plis retiré ou déposé , et ce la suit à la réunion de la commission d'ouverture des plis en date du 27/05/2015.

LE PRÉSIDENT DE L'APC

DK NEWS

Anep : 329 299 du 07/06/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE M'SILA
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
N.I.F N°001328019020255

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
(Deuxième) N°15/2015**

Conformément à l'article 30 du décret présidentiel N°10/236 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics.

La direction des Equipements publics de la wilaya de M'sila lance un avis d'appel d'offres national restreint (deuxième) pour le projet : **Réalisation de 1000 lits d'hébergement à M'sila**
Lot 10 : Installation sportive

Les entreprises qualifiées en Bâtiment (activité principale) catégorie trois et plus, et intéressées par le présent appel d'offres peuvent retirer les cahiers des charges auprès de LA DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE M'SILA, Rue CHERID ABDELHAFID 28000 M'SILA.

Les offres déposées doivent être accompagnées des pièces précisées dans le cahier des charges et l'enveloppe extérieure portant la mention :

**Avis d'appel d'offres national restreint (deuxième)
Direction des Equipements publics de la wilaya de M'sila
Rue CHERID Abdelhafid, route Ichbilia – M'sila
N.I.F N°001328019020255
Projet : Réalisation de 1000 lits d'hébergement à M'sila
(Soumission à ne pas ouvrir)**

L'enveloppe extérieure contient deux enveloppes séparées portant référence et objet de l'appel d'offres : la première enveloppe Nom du dossier technique et la deuxième le dossier financier.

1/ Dossier technique :

- 1- Déclaration à soucrire remplie, datée, signée et cachetée
- 2- Cahier des renseignements aux soumissionnaires daté, signé et cacheté
- 3- Les statuts des soumissionnaires pour les personnes morales
- 4- Attestation de dépôt légal des comptes sociaux de l'année 2013 ou 2014 pour les personnes morales concernant les entreprises (copie)
- 5- Certificat du casier judiciaire N°03 (copie originale en cours de validité)
- 6- Registre du commerce (copie)
- 7- Certificat de qualification et de classification (copie)
- 8- Extrait des rôles apurés ou échéancier au nom du soumissionnaire concernant : Domiciliation du soumissionnaire, siège social de l'entreprise, lieux d'activités (copie originale ou copie)
- 9- Certificat de la mise à jour CACOBATH-CNDS-CASNOS en cours de validité (copie)
- 10- Les bilans fiscaux des trois dernières années (copies)
- 11- Planning d'exécution des travaux rempli, daté, signé et cacheté
- 12- Liste détaillée des moyens matériels proposés (fixe et mobile) destinée à la réalisation du projet signée par le soumissionnaire justifiée par une liste délivrée par un notaire ou par un expert d'engins ou huissier de justice accompagnée de la carte grise de ces engins au nom du soumissionnaire ou de l'entreprise (copie)
- 13- Liste des moyens humains (fiche d'affiliation à la CNAS pour l'encadrement technique) accompagnée par les certificats de diplômes (copie)
- 14- Certificats de bonne exécution des travaux similaires signés par les maîtres d'ouvrages précisant la nature des travaux réalisés leurs montants, date de réception) au cours des 5 dernières années
- 15- Déclaration de probité remplie, datée, signée et cachetée
- 16- Numéro d'identification fiscale (copie)

2/ Dossier financier :

- 1- Lettre de soumission remplie, datée, signée et cachetée
- 2- Bordereau des prix unitaires rempli, daté, signé et cacheté
- 3- Devis quantitatif et estimatif rempli, daté, signé et cacheté
- 4- Le cahier des charges (CPT et CPS) doit être daté, signé et cacheté

Remarque :

Le délai de préparation des offres est fixé à (21) jours à compter de la première parution de l'appel d'offres. La date limite de dépôt des offres est fixée pour le dernier jour du délai de préparation des offres jusqu'à 13h30min après la première date de parution de l'appel d'offres dans les quotidiens nationaux et BOMOP. Si le jour de dépôt des offres et l'ouverture des plis coïncide avec un jour de repos légal ou fin de semaine, la durée de préparation des offres sera prolongée le jour de travail suivant.

Le délai de validité des offres est fixé à 03 mois + délai de préparation des offres à partir de la date de dépôt des offres. Tous les soumissionnaires sont invités d'assister à l'ouverture publique des plis le dernier jour correspondant le dépôt des offres à partir de 14h au siège de la Direction des Equipements publics de la wilaya de M'sila, salle de réunion.

DK NEWS

Anep : 329 357 du 07/06/2015

PROGRAMME DU JOUR

TF1

- 06:30 Culture Infos : TFou
10:20 : Automoto
11:00 Sport : Téléfoot
11:55 Culture Infos : L'affiche du jour
12:00 Autre : Les douze coups de midi
12:45 Autre : Météo
12:50 Culture Infos : Du côté de chez vous
13:00 Autre : Journal
13:25 Culture Infos : Grands reportages
14:45 Culture Infos : Reportages
15:25 Série TV : Mentalist
16:20 Série TV : Mentalist
17:15 Culture Infos : Sept à huit
18:30 Culture Infos : Sept à huit
19:50 Culture Infos : Là où je t'emmènerai
19:55 Autre : Météo
20:00 Autre : Journal
20:40 Culture Infos : Du côté de chez vous
20:43 Autre : Météo
20:45 Sport : France / Belgique
22:55 Série TV : Esprits criminels
23:40 Série TV : Esprits criminels

2

- 06:10 Série TV : Talons aiguilles et bottes de paille
06:35 Série TV : Talons aiguilles et bottes de paille
07:00 Culture Infos : Thé ou café
08:05 Sport : Rencontres à XV
08:30 Culture Infos : Sagesses bouddhistes
08:45 Culture Infos : Islam
09:15 Culture Infos : La source de vie
10:00 Culture Infos : Présence protestante
10:15 Culture Infos : Kairos
10:45 Culture Infos : Le jour du Seigneur
12:05 Autre : Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Culture Infos : Ma maison s'agrandit & se rénove
13:00 Autre : Météo 2
13:02 Autre : Journal
13:20 Culture Infos : 13h15, le dimanche...
14:00 Culture Infos : Roland Garros et moi
14:01 Autre : Météo 2
14:05 Culture Infos : La famille Mille-voies, à chacun son métier
14:06 Culture Infos : Point route
14:10 Sport : Tennis
18:00 : Stade 2
18:50 Autre : Vivement dimanche prochain
19:55 Autre : Météo 2
20:00 Autre : Journal
20:40 Série TV : Parents mode d'emploi
20:44 Culture Infos : D'art d'art
20:45 Culture Infos : Image du jour : Roland Garros
20:50 Autre : Le village préféré des Français
20:51 Autre : Météo 2
20:55 Cinéma : Happiness Therapy
22:55 Culture Infos : Non élucidé

CANAL+

- 07:07 Série TV : Alien Monkeys
07:09 Série TV : Alien Monkeys
07:10 Série TV : Drôles de colocs
07:20 Série TV : Drôles de colocs
07:30 : Les Dalton
07:58 Série TV : Le frigo
08:00 Cinéma : Maléfique
09:35 : National Geographic
10:25 Cinéma : Fastlife
11:53 Autre : La météo
11:55 Culture Infos : Rencontres de cinéma
12:20 Autre : Zapping de la semaine
12:45 Autre : Le JT
12:55 Culture Infos : Le supplément
14:35 Autre : La semaine des Guignols
15:10 : Les nouveaux explorateurs
16:05 Série TV : Vikings
16:50 Série TV : Vikings
17:40 Culture Infos : Spécial investigation
18:40 : Formula 1, le magazine de la F1
20:00 : Formule 1
22:05 : Formula 1, le magazine de la F1
22:30 Cinéma : The Chase

M6

- 06:00 Autre : EuroNews
06:35 Autre : Popeye
06:41 : Popeye
06:47 : Garfield & Cie
06:58 : Garfield & Cie
07:14 : Garfield & Cie
07:25 : Garfield & Cie
07:42 Série TV : Les as de la jungle à la rescouisse
07:53 Série TV : Les as de la jungle à la rescouisse
08:05 Culture Infos : Dimanche Ludo
08:07 : Tom et Jerry
- 08:34 : Scooby-Doo
08:59 : Scooby-Doo, la légende du Phantosaure
09:36 : Scooby-Doo, la légende du Phantosaure
10:16 Série TV : Tom et Jerry Show
10:40 : Les lapins crétins : invasion
10:47 : Les lapins crétins : invasion
10:54 : Peanuts
11:03 Cinéma : En sortant de l'école
11:15 Culture Infos : Expression directe
11:25 Autre : Météo
11:30 Culture Infos : Dans votre région
12:00 Autre : 12/13 : Journal régional
12:10 Culture Infos : 12/13 dimanche
12:55 Sport : Cyclisme
15:00 Autre : En course sur France 3
15:20 : Louis la Brocante
17:00 Culture Infos : Du côté de chez Dave
17:55 Autre : Le grand Slam
18:45 Culture Infos : La famille Mille-voies, à chacun son métier
19:00 Autre : 19/20 : Journal régional
19:30 Autre : 19/20 : Journal national
20:00 Autre : Météo
20:03 : Champions de France
20:05 Culture Infos : Tout le sport
20:10 Sport : Le journal de Roland-Garros
20:13 Culture Infos : Ma maison s'agrandit & se rénove
20:15 Autre : Météo régionale
20:20 Série TV : Zorro
20:50 : Inspecteur Lewis
22:25 : Inspecteur Lewis

TÉLÉ

La sélection

20h55

France / Belgique

TF1**Résumé**

Privé notamment de Benzema (blessé), Évra et Pogba (finale de la Ligue des champions avec la Juventus de Turin), Didier Deschamps va devoir procéder à une large revue d'effectif à un an du coup d'envoi de l'Euro 2016 en France (10 juin-10 juillet). Dans ce contexte, le grand gagnant de la soirée pourrait être l'attaquant Paul-Georges Ntep ! Convoqué pour la première fois chez les Bleus, cet ancien pilier des Espoirs est récompensé pour sa bonne saison en Ligue 1 avec Rennes (9 buts et 6 passes décisives). Après la Belgique d'Eden Hazard, les Bleus rencontreront l'Albanie à Elbasan, le samedi 13 juin.

2

20h45

Happiness Therapy

Résumé

Trompé par sa femme, Pat est parti en ville. Diagnostiquée bipolaire, il vit depuis chez ses parents et souhaite reconquérir son épouse. Sa rencontre avec une jeune veuve bien barrée elle aussi va changer la donne.

**3**

19h30

Inspecteur Lewis

**Résumé**

Jeune retraité, Lewis accepte d'assister Hawaway dans l'enquête sur le meurtre d'un neurochirurgien.

CANAL+

20h55

Grand Prix du Canada

Résumé

Triple vainqueur du Grand Prix du Canada en 2007, 2010 et 2012, Lewis Hamilton, qui compte déjà trois victoires cette saison, est l'un des principaux candidats à la succession de l'Australien Daniel Ricciardo, victorieux l'an dernier sur le circuit Gilles-Villeneuve. Mais les Allemands Nico Rosberg et Sebastian Vettel, qui suivent le champion du monde en titre britannique au classement, s'annoncent comme de sérieux outsiders à Montréal. De son côté, le Français Romain Grosjean (à la 9e place) espère encore marquer quelques points, comme en Chine, au Bahreïn et en Espagne.

**M6**

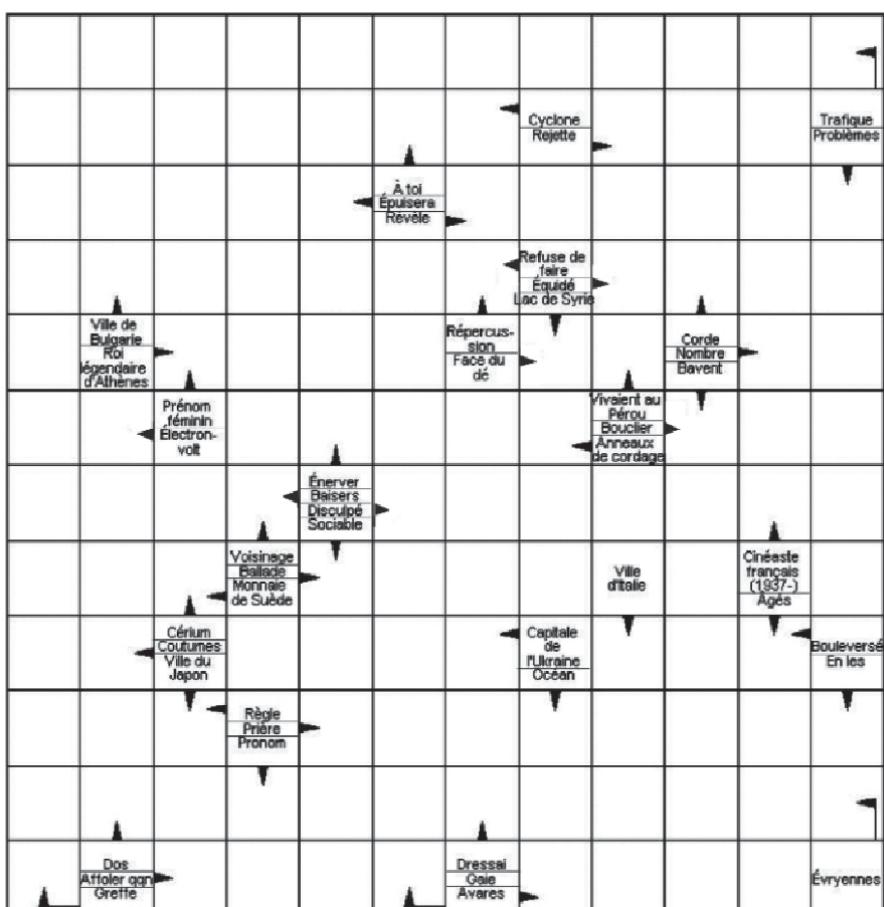
20h50

Zone interdite

**Résumé**

Alors que les croisières sont un mode de vacances plébiscité par les Français, découverte des coulisses d'un paquebot qui sillonne les mers des tropiques. Mariano, le directeur, s'occupe de l'ambiance du bateau, mais l'arrivée de sa fiancée risque de lui compliquer la tâche. Responsable de toute l'alimentation du navire, Andrewveille à la qualité des produits. Lorant, manager du spa, doit motiver ses troupes s'il veut gagner de l'argent car il n'est payé qu'à la commission. Betty et ses danseurs brésiliens assurent chaque soir le spectacle dans le grand théâtre. Pour certains passagers, comme Michael et Virginie, cette croisière représente deux ans d'économie.

Mots fléchés n°973



Samouraï-Sudoku n°973

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

3		6	9		1							
2	9			7	3							
1					4							
2		6			7							
		2	9	7								
8			5		4							
8				2		1		7			2	
3	2			4	7	9	6	3	8		7	5
7		4	2		9			2	5	7		8

8		4	6		2							
4	7			8	3	1	2	9	5		8	4
9								2				3
7		2						5	8	7		5
		6	5	8				8	2			3
9		4			3			7				5
3				6				6	8		2	7
6	9			3	7			1	7	6		8
2		3	5		8							

DÉTENTE

Proverbes

Tue le lézard, avant qu'il ne devienne serpent.
Proverbe algérien

Mieux vaut une vérité qui fait mal, qu'un mensonge qui réjouit.
Proverbe berbère

L'optimiste regarde la rose et ne voit pas les épines; le pessimiste regarde les épines et ne voit pas la rose.
Proverbe arabe

L'occasion fait le larron.
Proverbe français

C'est arrivé un 7 juin

1523 : élection du roi de Suède Gustav Vasa.
1919 : fin de la République de Prekmurje.
1944 : débarquement allié en Normandie.
1982 : invasion militaire israélienne au Liban.
2002 : événement de la Méditerranée orientale.
2003 : signature d'un accord entre les représentants du gouvernement cambodgien et ceux de l'ONU pour l'instauration d'un tribunal pour juger les anciens Khmers rouges.
2007 : début du Sommet du G8 2007.

Célébrations :

- Journée de la langue russe, fixée au jour de la naissance du poète russe Alexandre Pouchkine.
- Journée mondiale de la maladie de Verneuil.
- Argentine : Jour de l'ingénierie argentine (es).
- Corée du Sud : Hyeonchung-il ou Jour du Mémorial, pour honorer les coréens morts pour le pays.
- États-Unis : National Huntington's Disease Awareness Day, Journée nationale de la Chorée de Huntington.
- Suède : Fête nationale suédoise, anciennelement Fête du drapeau, commémore l'élection du roi Gustav Vasa en 1523, événement considéré comme la naissance de la Suède moderne.

Mots croisés n°973

► Horizontalement:

- 1.Pique-niquer
- 2.Machine - Hardi
- 3.Cuites de manière à prendre une couleur dorée - Historique
- 4.Ectore
- 5.Halte - Pleurer
- 6.Aumône - Sigle de l'angl. Human Immuno- Deficiency Virus - Note
- 7.Boîte - Harem
- 8.Cale en forme de V - Or - Ruines
- 9.En les - Met qqch en mouvement
- 10.Garçon d'écurie - Du- rillons*
- 11.Ile allongée près de Venise - Pierre
- 12.Relatif au palais de l'Elysée - Dirige

► Verticalement:

- 1.Ch.-l. de c. des Yvelines
- 2.Petite pomme - FL d'Espagne - Plante potagère à bulbe
- 3.Vingtième lettre de l'alphabet grec - Fondatrice américaine du mouvement scientifique chrétienne
- 4.Circonstance - Hasards - Osmium
- 5.Sarcasme
- 6.Chlorure de sodium - Enfant
- 7.Ce qui est à lui - Toute particule subatomique de masse supérieure à celle du proton
- 8.Oléifante
- 9.Unité de mesure d'équivalent de dose d'une radiation ionisante - Lumen
- 10.Drame japonais - Thulium - Cadmium - Atoll
- 11.Fleurettiste - Pronom indéfini
- 12.Etat de distraction (pl.) - Mammifère équide

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12

7 erreurs



VOLLEY/CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DAMES (PRÉPARATION)
Une victoire et une défaite des Algériennes

La sélection algérienne de volley-ball (seiors-dames) s'est inclinée vendredi à la salle de Bou Ismaïl (Tipasa) face à son homologue tunisienne (3 sets à 1) en match amical préparatoire en vue de la 17e édition du championnat d'Afrique, prévue du 10 au 20 juin à Nairobi (Kenya).

Lors de leur premier test, jeudi à la même salle, les Algériennes ont pris le meilleur sur le Sénégal (2 à 1), dans un match qui s'est joué en trois sets.

L'Algérie, la Tunisie, et le Sénégal, effectuent depuis mercredi et jusqu'à lundi, un stage de préparation en commun en vue du rendez-vous africain. Le coach national, l'Italien François Salvani a qualifié de «très bonne chose», l'organisation d'un stage en commun avec la Tunisie et le Sénégal, car «il regroupe des équipes de bon niveau».

Le départ de la délégation algérienne pour la capitale du Kenya, selon la Fédération algérienne de volley-ball (FAVB) est prévu pour le mardi 9 juin. C'est la deuxième fois de suite que le Kenya abritera cette compétition majeure qualificative à la coupe du monde féminine qui se déroulera au Japon du 22 août au 6 septembre 2015.

**4^È CHAMPIONNAT D'AFRIQUE MILITAIRE DE BOXE
6 Algériens en finales**

Six pugilistes algériens se sont qualifiés pour les finales du 4^{ème} championnat d'Afrique militaire de boxe qui auront lieu samedi à la Coupe d'El Menzah de Tunis.

Programme des finales des boxeurs algériens:

49 kg: Mohamed Slimani (Alg) - Montassar Bouali (Tun)
60 kg: Yahya Abdelli (Alg) - Mohamed Hedi Bouslimi (Tun)
75 kg: Ahmed Achar (Alg) - Bilel Yazidi (Tun)
56 kg: Fahem Hamachi (Alg) - Bilel Mehamdi (Tun)
69 kg: Said Hadrouk (Alg) - Thameur Marzouk (Tun)

Quant au boxeur Mohamed Hamri (81 kg), également qualifié pour la finale, il est dans l'attente de connaître son adversaire. Le 4^{ème} championnat d'Afrique militaire de boxe, organisé du 1er au 8 juin à Tunis par les forces armées tunisiennes, regroupe 90 boxeurs représentant 12 pays africains dont l'Algérie.

APS

BASKETBALL/COUPE D'ALGÉRIE (DAMES)

Le GSP remporte le trophée et s'adjuge le doublé

Les basketteuses du GS Pétroliers ont remporté la coupe d'Algérie de basket-ball, après leur succès devant l'OCA Alger sur le score de 73 à 55 en finale disputée vendredi à Staoueli (Alger).

Avec ce succès, le GS Pétroliers décroche le doublé Coupe-Championnat de la saison 2014-2015, et ajoute un quatrième trophée à son palmarès après ceux remportés en 2011, 2012 et 2013.

Dans cette finale entre les deux meilleures équipes de la saison, les Pétrolières sont les premières à s'illustrer et prendre l'avantage au score dès le premier quart-temps : 17-12.

Dans le deuxième quart les Olympiennes sont revenues dans le match et ont recollé au score 20-18, poussant le coach du GSP, Yacine Belal à prendre un



temps mort pour remobiliser ses joueuses, qui ont réussi à reprendre un léger avantage (26-23) avant de rejoindre les vestiaires.

En deuxième mi-temps, les joueuses du GS Pétroliers décidément mieux motivées et en meilleure forme physiquement, ont accentué leur avance au score et concluent le troisième quart avec 15 points d'écart (49-34). Dans le dernier quart, les

Pétrolières sont restées concentrées et ont continué à imposer leur domination sur le match, en s'appuyant notamment sur leurs joueuses Congolaises Ntumba et Mfutilla. Elles concluent le match avec 18 points d'avance (73-55) et s'adjugent la coupe d'Algérie pour la 4^e fois de leur histoire. L'entraîneur du GS Pétrolier, Yacine Belal, a estimé que son équipe a amplement mérité son

trophée, soulignant que la fraîcheur physique et la détermination de ses joueuses ont joué un grand rôle aujourd'hui. «Nous avons joué intelligemment en nous appuyant sur nos points forts qui sont le jeu intérieur et le jeu rapide en attaque et surtout une solide défense pour étouffer notre adversaire. Je tiens à remercier mes joueuses qui ont réalisé une saison parfaite avec le doublé à la clé», a déclaré Belal à l'APS.

Sur son côté, le coach de l'OCA Djamel Khelifa a estimé que la logique a été respectée lors de cette finale et que le plus fort a gagné. «Nous sommes tombés sur une très bonne équipe du GSP qui renferme plusieurs internationales, nous avons perdu deux finales face à eux cette saison, je les félicite pour leur parcours», a déclaré le coach de l'OCA.

**FINALE DU FESTIVAL DES ÉCOLES D'ATHLÉTISSME
105 athlètes de 58 clubs algérois le 9 juin au SATO**

Cinq (105) jeunes athlètes représentant 58 clubs de la Wilaya d'Alger, prendront part à la finale du Festival des écoles d'athlétisme de la wilaya d'Alger, prévue le 9 juin au SATO du complexe olympique Mohamed-Boudiaf, sur les hauteurs de la capitale, a indiqué vendredi la Ligue algérienne d'athlétisme, organisatrice de cet événement. La finale de ce festival était prévue initialement le 30 mai dernier, ayant dû être décalée au 9 juin, mais la LAA a considéré ce report comme une bénédiction, car "procurant aux athlètes une dizaine de jours supplémentaires, pour mieux se préparer". Parmi ces 105 jeunes athlètes, il y aura 53 garçons, représentant 32 clubs, et 52 filles, représentant 26 clubs, appartenant tous à la wilaya d'Alger" ont encore précisé les organisateurs.



**SEMI-MARATHON DE JIJEL
Les Bordjiens Houari Semara et Kenza Dahmani (BBA) vainqueurs**

Les athlètes Houari Semara, chez les hommes, et Kenza Dahmani, chez les dames, tous deux de Bordj Bou Arreridj, ont dominé la 17^e édition du semi-marathon de la corniche jijelienne, disputé vendredi entre El Aouana et Jijel sur 21 km. Pas moins de 705 athlètes venus de 32 wilayas ont pris part à cette manifestation qui constitue la dernière étape du circuit national des courses sur route sponsorisées par Mobilis. Quoique légèrement handicapés par une forte chaleur conjuguée à un fort taux d'humidité, ce semi-marathon, couru sur l'un des plus beaux circuits d'Algérie, a été largement disputé par les concurrents. «C'est une excellente préparation pour moi en vue d'autres échéances nationales et internationales», a déclaré à l'APS Kenza Dahmani, peu après avoir franchi en vainqueur la ligne d'arrivée avec un chrono de 1 h 13 min 48 sec.

Résultats techniques enregistrés :

Hommes :

- Houari Semara (BBA) 1 h 4 mn 14 sec
- Fethi Meftah (EN militaire) 1 h 5 mn 36 sec

- Farid Tarifa (Jijel) 1 h 6 mn 19 sec

Dames :

- Kenza Dahmani (BBA) 1 h 13 mn 48 sec
- Malika Bendebal (Relizane) 1 h 18 mn 24 sec

- Nassima Sabour (Alg) 1 h 24 mn 29 sec.

Sudoku N°972

2	1	5	6	9	3	4	8	7
4	9	3	7	8	5	6	1	2
6	7	8	1	4	2	3	5	9
7	8	2	9	1	6	5	3	4
9	4	1	5	3	8	2	7	6
5	3	6	2	7	4	1	9	8
3	6	4	8	5	9	7	2	1
1	2	9	3	6	7	8	4	5
8	5	7	4	2	1	9	6	3

4	8	7	9	3	6	5	1	2
1	5	2	7	8	4	3	9	6
6	3	9	1	5	2	7	4	8
4	8	7	9	3	6	5	1	2
1	5	2	7	8	4	3	9	6
6	3	9	1	5	2	7	4	8
9	6	1	2	4	5	3	7	8
7	4	5	3	8	1	2	9	6
8	2	3	9	6	7	5	1	4

4	5	7	6	2	8	1	3	9
6	1	9	4	7	3	8	5	2
3	8	2	5	1	9	4	6	7
1	7	6	8	5	4	9	2	3
5	3	8	7	9	2	6	4	1
2	9	4	1	3	6	7	8	5

Solution

Mots Croisés N°972

DAMASQUINAGE
ECUMEUX■AMES
STEATOMES■NS
HI■R■IAKARTE
OFFRE■LARCIN
U■RETS■CD■L■
LIAS■ESTELLE
ILI■FRAISIER
E■CREDIT■ESE
REHE■ETUDES■
EDENTA■DOSER
SE■EMULES■SA

Mots Fléchés N°972

LARMOIEMENTS
ORAIISON■NOE■
UTILE■SOEURS
FURENT■BRERA
OSE■TEC■VRAI
Q■NS■NENE■IN
ULTIMES■SENT
EU■REBUS■RE
RESSERRES■OS
ISE■REEL■BI■
E■TOUS■OSONS
■CHUT■ENRAGE

FORMATION**La Soccer Barcelone Academy optimiste après 5 mois d'implantation en Algérie**

L'académie de football «Soccer Barcelone Algeria» implantée en Algérie depuis décembre 2014 a dressé vendredi un «bilan positif» après ses cinq premiers mois d'existence, malgré quelques difficultés rencontrées au début, mais qui cependant ne devraient plus exister l'an prochain, a promis l'encadrement, composé uniquement d'entraîneurs espagnols.



«A notre arrivée en Algérie, nous avons rencontré quelques difficultés, particulièrement en ce qui concerne le terrain d'entraînement. Mais nous avons discuté avec la direction d'office du complexe olympique Mohamed-Boudiaf (OCO) et elle nous a promis que ce problème ne se posera plus pendant la saison 2015-2016», a expliqué le technicien Oscar Palacios en conférence de presse, tenue au stade du 5-Juillet.

«Le fait d'avoir rencontré ces petits soucis n'a pas été bien grave», a précisé cependant la même source, expliquant que «les mois écoulés ont été consacrés beaucoup plus à la prospection et à l'évaluation». Palacios a affirmé, en effet, que «le vrai travail ne commencera qu'à partir de la prochaine saison».

Selon le président de la «Soccer Barcelone Algeria», Nasser Farah «Les frais d'inscription ont été fixés à 11.000 DA/mois pour les jeunes de 5-6 ans, et 13.000 DA/mois pour les joueurs de 7-15 ans».

Des tarifs de formation que les

parents d'élèves ont différemment apprécié, puisque les «familles aisées» les ont trouvées «abordables» surtout s'agissant d'un grand club comme le FC Barcelone, au moment où les petites bourses ont considéré que cette formation «est trop chère», surtout que leurs enfants ont droit à 12 entraînements par mois, correspondant à une moyenne de trois séances par semaine.

Lors des précédentes vacances scolaires, celles du printemps, les jeunes de l'académie ont effectué un stage bloqué en Catalogne, où ils retourneront cet été, pour un 2e stage.

«Comme le précédent, ce 2e stage se déroulera à Barcelone du 25 au 31 juillet et il sera accessible aux jeunes nés entre 1998 et 2006», a indiqué le président Farah, précisant toutefois que «chaque joueur devra s'acquitter d'une somme de 24 millions de centimes», couvrant l'ensemble des frais : billet d'avion, hébergement, restauration. Outre l'aspect sportif, le projet de la Soccer Barcelone en Algérie, a une portée sociale, selon Os-

car Palacios qui affirme que sa «plus grande fierté sera d'apprendre dans, 7 ou 8 ans, qu'un jeune de l'académie a décroché son baccalauréat et qu'il est devenu médecin ou avocat». Xavi Codina, Roman Oliver et Victor Gonzalez comptent parmi les techniciens Catalans de la Soccer Barcelone Algeria et ce sont eux qui assurent les entraînements, sur les plans physique, technique et méthodologique.

L'encadrement technique de la Soccer Barcelone Algeria espère engager ses différentes équipes dans les championnats nationaux correspondant à chaque catégorie d'âge, considérant que «la compétition officielle est indispensable pour parfaire la formation des jeunes».

La «Soccer Barcelone Algeria» est une filiale de la marque globale «Soccer Barcelona youth Academy» implantée dans plusieurs pays à travers le monde : Asie, Europe, Amérique du nord et Amérique du Sud. «Nous sommes heureux d'être ici, en Algérie, et nous espérons y rester longtemps», a conclu Oscar Palacios.

FIFA**Un fils Warner inculpé de revente illégale de billets des Mondiaux 2006 et 2010**

L'un des fils de Jack Warner, ancien haut-dirigeant de la Fédération internationale de football (Fifa) impliqué dans le retentissant scandale de corruption, a été inculpé de reventes illégales de billets pour les Mondiaux-2006 et 2010, selon des documents de justice rendus public vendredi.

Daryan Warner a plaidé coupable devant un tribunal de New York de blanchiment d'argent et escroquerie dans le cadre de cette affaire pour laquelle il a été entendu en octobre 2013. «Avec d'autres personnes, j'ai acheté des billets pour les Coupes du monde 2006 (en Allemagne, NDLR) et 2010 (en Afrique du Sud, NDLR) et je les ai revendus en réalisant un profit substantiel», a-t-il déclaré, selon le procès verbal de l'audience déclassifiée vendredi à la demande de la presse américaine. «Pour 2006, je



les ai achetés directement auprès de la Fifa et j'ai fourvoyé la Fifa en lui faisant croire que mon associé pour la revente n'était pas impliqué, car je redoutais que la Fifa ne me les vendre pas si elle le savait impliquée», a-t-il poursuivi.

«En 2010, j'ai acheté ces billets auprès d'autres personnes et j'ai fourvoyé la Fifa en disant que je n'avais pas reçu de billets, car je craignais qu'elle ne m'en

vende plus directement», a ajouté Daryan Warner.

Le ressortissant trinidadien, qui opérait depuis Miami (Floride) a également admis avoir déposé plus de 10.000 dollars sur des comptes bancaires aux États-Unis avec des versements de 10.000 dollars pour éviter de payer des taxes sur ces transactions.

Il est passé d'une peine de vingt ans de prison et à dû débourser une cau-

tion de plus d'un million de dollars pour être libéré en attendant le jugement. Toutefois, Daryan Warner a collaboré avec la justice et avec les enquêteurs, tout comme son plus jeune frère Daryl, inculpé lui de fraude fiscale en juillet 2013.

Leur père Jack est l'un des personnages centraux du scandale de corruption qui a plongé la Fifa dans la crise la plus grave de son histoire et incité Joseph Blatter à annoncer qu'il quitterait son poste de président d'ici mars 2016. Ancien président de la Concacaf (Confédération de l'Amérique du nord, Centrale et Caraïbes) et longtemps vice-président de la Fifa, Jack Warner fait partie des 14 actuels et anciens, hauts dirigeants de l'instance internationale inculpés entre autres par la justice américaine de corruption et racket.

**LUTTE CONTRE CORRUPTION DU SPORT
Constantine : Installation d'une commission chargée de préparer le congrès de l'Académie nationale anti-corruption sportive**

Une commission provisoire chargée de préparer le congrès de l'Académie nationale anti-corruption sportive a été installée samedi à Constantine, a-t-on constaté.

La commission, présidée par un juriste, est composée de 11 personnes des zones Est, Centre, Ouest, Sud-ouest et Sud-est du pays, dont des représentants des secteurs de la Jeunesse et des sports, de la Justice et de la société civile, a indiqué à l'APS M. Hariki Setouf, membre de cette Académie et ex-cadre à la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Constantine, en marge d'une rencontre organisée à la maison de jeunes Ahmed-Saâdi.

Cette Académie «luttera de toutes ses forces contre la corruption qui gangrène le sport en Algérie, notamment dans le monde du football», a précisé M. Setouf au cours de cette rencontre organisée en présence de journalistes sportifs et de cadres des directions de la jeunesse et des sports de différentes wilayas.

«Contribuer à mettre fin aux pratiques de corruption de joueurs, d'arbitres, de dirigeants, stopper le phénomène des arrangements de rencontres de football en fin de saison, facteur déclenchant de la violence dans les stades, sont les objectifs essentiels de l'Académie naissante», a ajouté, en substance, M. Setouf.

La décision de créer cette Académie a été prise «après une réflexion menée depuis une année par des gestionnaires et des responsables du secteur de la jeunesse et des sports», a indiqué de son côté à l'APS le président de l'Union africaine des footballeurs (UAF), Mourad Mazar, un des initiateurs de cette Académie.

La commission, installée à Constantine, œuvrera en collaboration avec les syndicats des magistrats, des avocats, des journalistes et avec la société civile, a souligné M. Mazar, annonçant la tenue du congrès et le lancement des activités de l'Académie pour le mois de septembre prochain.

**CAN-2017
Sénégal: forfait de Demba Ba et Lys Gomis contre le Burundi (FSF)**

Les internationaux sénégalais Demba Ba et Lys Gomis, convoqués contre le Burundi, ont déclaré forfait pour cette rencontre prévue la semaine prochaine pour le compte de la première journée des éliminatoires de la CAN 2017, a annoncé la Fédération sénégalaise de football. La FSF a reçu les résultats des IRM effectuées par les joueurs Lys Gomis et Demba Ba, suite à leur blessure, selon un communiqué, précisant que «ces deux joueurs sont inaptes à prendre part au match Sénégal-Burundi prévu le samedi 13 juin». Cette rencontre compte pour la première journée du Groupe K des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations CAN 2017.

L'équipe sénégalaise dirigée par le nouveau sélectionneur Aliou Cissé, a entamé mardi dernier un stage de préparation en prévision du rendez-vous de samedi prochain. (APS)

APS

L'ES Sétif tient sa première recrue estivale



Le meneur de jeu franco-algérien Walid Chenine, devra s'engager dimanche pour un contrat de deux saisons avec l'ES Sétif (Ligue 1 algérienne de football), et va devenir ainsi la première recrue estivale du champion d'Algérie en titre, a appris l'APS vendredi auprès de l'agent du joueur. Âgé de 25 ans, Chenine avait porté la saison dernière les couleurs de l'US Colomiers (National/division 3 française), inscrivant 5 buts en 26 apparitions.

Selon la même source, le joueur était convoité par «plusieurs formations de la Ligue 2 française, mais il a préféré tenter une expérience en Algérie», lui qui avait été sélectionné chez les jeunes catégories de l'équipe de France.

Le président de l'Entente, Hassan Hammar, est derrière d'autres joueurs qui pourraient s'engager dans les prochains jours avec le club, à l'image des deux éléments du MO Béjaïa, Faouzi Rahal et Faouzi Yaya, en fin de contrat avec les «Crabes».

De son côté, le milieu international algérien du Club Africain (Tunisie), Abdelmoumen Djabou, de retour à l'ESS cet été selon Hammar, n'est pas sûr de retourner en Algérie en raison de la volonté des dirigeants tunisiens à lui prolonger le contrat.

L'ESS qui s'apprête à disputer la phase des poules de la Ligue des champions d'Afrique (détenante du trophée), a réussi à garder la quasi totalité de son effectif de la saison 2014-2015.

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE (PHASE DE POULES) ES SÉTIF : Reprise des entraînements dimanche

L'ES Sétif (Ligue 1 algérienne de football) reprendra les entraînements dimanche à Sétif, en vue de la réception de l'USM Alger, le 27 juin, dans le cadre de la 1ère journée (Gr B) de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique.

L'entraîneur de l'Entente, Kheireddine Madoui, aura cependant à travailler lors de cette reprise avec un effectif diminué, du moment que le groupe ne devrait être au complet que mardi, selon une source proche du staff technique sétifien.

L'ESS qui vient de remporter son 7e titre de champion d'Algérie de son histoire se contentera d'un regroupement à l'école nationale des sports olympiques d'El Baz (Sétif).

Côté recrutement, le meneur de jeu franco-algérien Walid Chenine (ex-Colomiers/France) passe samedi la traditionnelle visite médicale, préalable à sa signature dimanche d'un contrat de deux saisons, selon la même source, qui précise que le joueur bénéficiera d'une licence africaine pour prendre part aux rencontres de la Ligue des champions.

Âgé de 25 ans, Chenine auteur de 5 buts en 26 apparitions avec Colomiers (Div. 3), sera la première recrue estivale de l'ESS.

Le président de l'Entente est derrière d'autres joueurs qui pourraient s'engager dans les prochains jours avec le club, à l'image des deux éléments du MO Béjaïa, Faouzi Rahal et Faouzi Yaya, en fin de contrat avec les «Crabes».

APS

SPORTS

LIGUE 1 MOBILIS MC Alger : encore quatre joueurs pour clore le recrutement, affirme Raissi

Le MC Alger, très actif à l'entame du mercato estival, compte se renforcer avec deux attaquants, un défenseur polyvalent et un gardien de but, après avoir déjà engagé le défenseur central Rachid Bouhenna et le milieu offensif Abdelmalek Mokdad.

«Après Bouhenna et Mokdad, nous sommes actuellement sur les traces de deux attaquants, un défenseur polyvalent et un gardien de but. Il s'agit de joueurs sur qui nous misons pour apporter le plus escompté», a déclaré vendredi le président du MCA, Abdellkrim Raissi à l'APS. Le patron du Mouloudia a fait savoir en outre qu'il ambitionnait de bâti «un équipe complémentaire pour jouer le titre la saison prochaine».

Le «Doyen» a vécu une saison très difficile. Il avait terminé la phase aller à la dernière place avec seulement 11 points de 15 matchs joués. Les Vert et Rouge, auteurs d'un retour en force lors de la deuxième partie de la



saison, ont du néanmoins attendre l'avant-dernière journée du championnat pour assurer leur maintien.

Dans l'entourage du club phare de la capitale, l'on évoque des contacts avec Walid Derradj, le meilleur buteur du championnat et dont le club, le MC El Eulma est relégué en Ligue 2, Houcine Benayada le défenseur de l'ASM Oran et le portier de l'USM Bel-Abbès Jonathan Matijas.

Le Conseil d'administration du MCA, réuni mercredi dernier, avait entériné la décision du président de maintenir le staff technique dirigé par le Portugais Arthur Jorge, après avoir contribué grandement au maintien de l'équipe parmi l'élite.

CÉRÉMONIE (SAISON 2014-2015) : La FAF honora les différents clubs champions le 14 juin à Alger

La Fédération algérienne de Football (FAF), organise dimanche 14 juin une cérémonie en l'honneur des clubs champions de la saison 2014-2015, dans les différentes divisions régionales, inter régions, féminines, nationale amateur et Ligues 1 et 2 Mobilis seront honorés lors de cette cérémonie, prévue à l'hôtel Sheraton d'Alger à partir de 12h00, précise la source.

Au total, ce sont 37 clubs, de différents paliers, qui seront récompensés à cette occasion par l'instance fédérale.

Lors de cette cérémonie, la FAF honore, entre autres, l'ES Sétif, champion d'Algérie et détenteur de la Ligue des champions d'Afrique, en



plus de l'USM Blida, champion de la Ligue 2, qui vient de retrouver l'élite après quatre saisons d'absence.

LIGUE 2

MC SAÏDA : Mouassa ne viendra pas, Benchadli nouvel entraîneur



Le technicien Djamel Benchadli est devenu le nouvel entraîneur du MC Saïda (Ligue 2 algérienne de football), en remplacement de Samir Boudjârane, a appris l'APS samedi auprès de l'intéressé.

«A l'issue d'une discussion que j'ai eue avec le président samedi, j'ai donné mon accord final pour diriger la barre technique du MCS, en attendant de finaliser quelques détails relatifs à la composition de mon futur staff technique. Il s'agit pour moi d'un nouveau challenge après une expérience enrichissante avec l'ASM Oran», a affirmé à l'APS Benchadli.

Le président du MCS, Abdelkader Bouarara était intéressé par le profil de l'entraîneur de l'USM Blida, Kamel Mouassa, avant que ce dernier ne décline la proposition. Le premier respon-

sable du club avait même annoncé l'arrivée de Mouassa sur le banc de la formation de l'Ouest.

Appelé à s'exprimer sur les raisons pour lesquelles il a quitté la formation asémiste, Benchadli a souligné qu'il n'avait pas été «approché» par la direction pour prolonger son bail.

«J'ai beaucoup attendu un signe de la direction du moment que l'ASMO constituait ma priorité, mais je n'ai pas été sollicité pour prolonger, chose qui m'a poussé à quitter l'équipe et opter pour le MCS avec l'objectif de jouer l'accession la saison prochaine», a-t-il expliqué.

Le MC Saïda a bouclé la saison 2014-2015 à la 6e place au classement de la Ligue 2 avec 43 points, à cinq longueurs de la troisième place, synonyme d'accession.

PARADOU AC : Chérif El Ouazzani dément avoir conclu avec le RC Relizane

L'entraîneur de Paradou AC, nouveau promu en Ligue 2 professionnelle de football, Si Tahar Chérif El Ouazzani, a nié samedi avoir conclu avec le RC Relizane (Ligue 1 algérienne), affichant son souhait de rester avec le club algérois. «Non, je n'ai conclu aucun accord avec les dirigeants du RCA avec lesquels je me suis entretenu. Pour le moment je suis toujours au Paradou et je compte rester en vue de la saison prochaine, mais tout se déclera d'ici à mardi», a affirmé à l'APS l'ancien milieu international algérien, Chérif El Ouazzani, qui avait quitté le RC Arbaâ (Ligue 1) en début de saison a réussi à mener le PAC vers la Ligue 2. La direction du RGA, qui vient de retrouver l'élite du football national, a contacté le technicien oranais pour remplacer Abdellkrim Benyelles, sur le départ. De son côté, le président de Paradou, Kheireddine Zetchi, a affirmé avoir trouvé un accord avec Chérif El Ouazzani qui «continuera sa mission avec nous en vue du prochain exercice».

La formation du PAC a retrouvé la Ligue 2 professionnelle, aux dépens de la JSD Jijel (2e) et le RC Kouba (3e).

GERVINHO SE RAPPROCHE D'AL-JAZIRA

Alors qu'il a fêté ses 28 ans il y a une semaine, Gervinho pourrait vivre ses derniers jours du côté de l'AS Roma. En effet, la rumeur d'un départ vers Al-Jazira se fait de plus en plus insistant, selon Sky Sport et le 10 Sport. L'entourage de l'attaquant ivoirien aurait déjà rencontré le club des Emirats arabes unis, qui lui proposerait un salaire triplé par rapport à ce qu'il gagne dans la capitale italienne, soit presque 10 millions nets annuel. Une rencontre devrait avoir lieu à Trigoria la semaine prochaine pour poser les bases d'un possible transfert, qui pourrait avoisiner les 15 millions d'euros, pour un joueur qui est arrivé d'Arsenal contre la somme de 8 millions (+ bonus).



LE PRIX DE MANDZUKIC FIXÉ

Courtisé en Italie par le Milan AC et la Juventus Turin, Mario Mandzukic ne quittera pas l'Atletico Madrid pour moins de 22 millions d'euros.

Mario Mandzukic au Milan AC ou la Juventus Turin ?

Avec ses 12 buts en 28 matches de Liga cette saison, Mario Mandzukic est toujours considéré comme un joueur important chez les Colchoneros.

Mais ces derniers sont prêts à laisser filer l'ancien joueur du Bayern Munich en cas d'offre intéressante.

D'après le quotidien espagnol Marca, l'Atletico Madrid exigerait au moins 22 millions d'euros

pour le transfert de Mario Mandzukic, soit le montant qu'il a lui-même déboursé pour l'extirper du Bayern.

Le Milan AC et la Juventus Turin qui veulent l'attirer en Italie devraient se calmer avec le prix fixé par le club madrilène réputé difficile en affaires.

HAZARD VANTE SES QUALITÉS

Elu meilleur joueur de Premier League, Eden Hazard (24 ans, 38 matches et 14 buts en Premier League cette saison) est bien conscient de son évolution et de ses qualités. Peut-être même un peu trop... Interrogé par L'Equipe Magazine, l'ancien Lillois ne s'est pas gêné pour se mettre en valeur.

J'ai beaucoup progressé. Cette saison, je ne me souviens pas d'un moment où je suis resté déconcentré. Avant, il m'arrivait de passer vingt minutes sans toucher le ballon. Maintenant, je pense que ce sont les autres joueurs qui deviennent spectateurs de ce que je fais, a remarqué l'international belge. (...) Je suis arrivé à un tel niveau de jeu que je ne peux plus avoir peur de personne. J'aime provoquer. Avec ce que j'ai fait depuis deux-trois ans à Chelsea, ce sont les défenseurs qui ont peur de m'affronter."



WOLFSBURG CIBLE UN DÉFENSEUR DE DORTMUND

A la recherche d'un défenseur central pour la saison prochaine, la formation de Wolfsburg suivrait de près

Sokratis Papastathopoulos. Âgé de 26 ans, l'international grec évolue sous les couleurs du Borussia Dortmund où il est lié jusqu'en 2018. Les Loups pourraient formuler une offre de 12 millions d'euros.



Higuain c'est 50 millions d'euros minimum

Lors du prochain mercato, le Paris Saint-Germain compte renforcer son attaque, c'est une certitude. Reste à savoir qui les Parisiens peuvent faire venir. Gonzalo Higuain est une option dont le prix est maintenant connu.

En effet, d'après la Gazzetta Dello Sport, les dirigeants du Napoli ont répondu clairement à une offre d'Arsenal à hauteur de 40 millions euros. Ce sera 50 millions et pas en dessous pour que la discussion soit ouverte. Ce qui implique que Naples pourrait même demander un peu plus. Les 64 millions de Cavani sont tentants pour les Italiens.



VARANE a fait son choix

En effet, les dernières tendances envoient le français du côté de Londres où José Mourinho aurait coché son nom afin de s'offrir ses services lors du mercato estival. Le Portugais aurait souhaité faire grandir encore un peu plus celui qu'il a pu entraîner lors de son passage sur le banc madrilène, mais ce n'est visiblement pas le projet envisagé par Raphaël Varane et son entourage.

Car si sa situation a alerté certains clubs, elle n'a tout simplement pas poussé Varane à demander son départ du Real Madrid. L'Equipe annonce même que le jeune prodige, déjà indiscutable en équipe de France, compte bien rester au sein de la capitale madrilène afin de s'y "imposer dans la durée". Cela ne devrait pourtant pas empêcher Chelsea de tenter sa chance dans ce dossier, sur lequel le Bayern et Manchester United se seraient également penchés.



